

4 (Remoine)

D.E.S.S. DE PRODUCTIONS ANIMALES ET DE TECHNOLOGIES AGRO-ALIMENTAIRES
EN REGIONS CHAUDES

OPTION TECHNOLOGIES AGRO-ALIMENTAIRES EN REGIONS CHAUDES

I.E.M.V.T. MAISON ALFORT/PARIS XII



ref 52101

ETUDE DU MARCHE DES POIVRONS, CORNICHONS ET CONCENTRE DE TOMATE

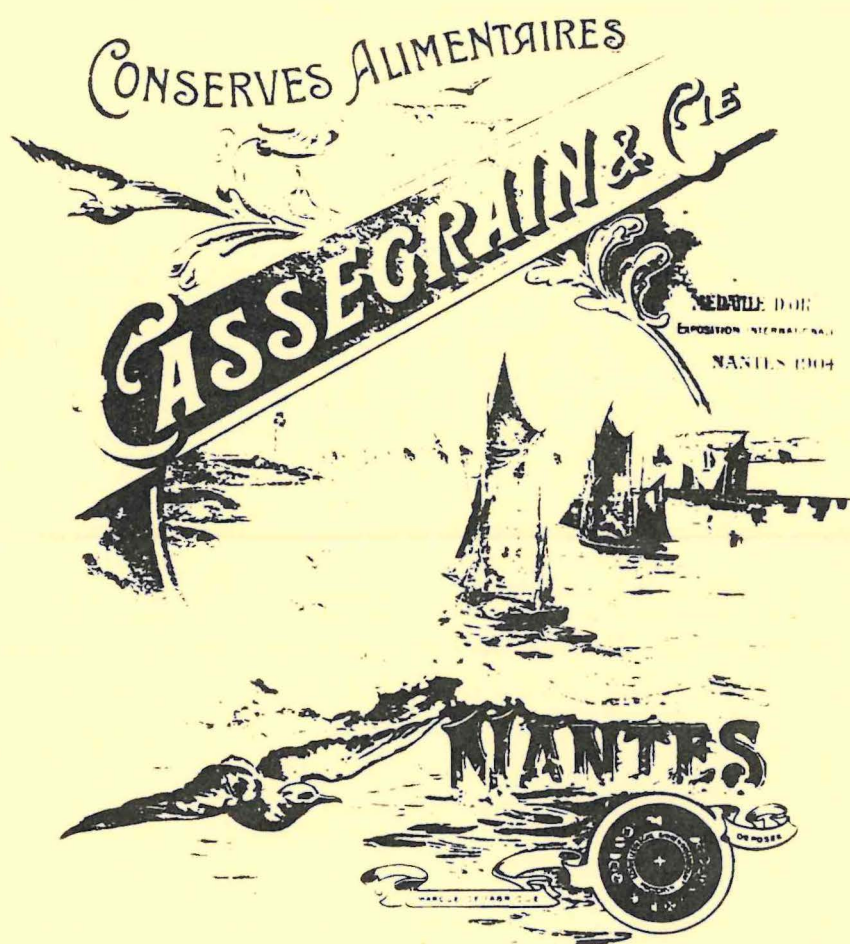
PAR LES DONNEES STATISTIQUES EXISTANTES

ET

LA RENCONTRE DE QUELQUES INTERMEDIAIRES

2

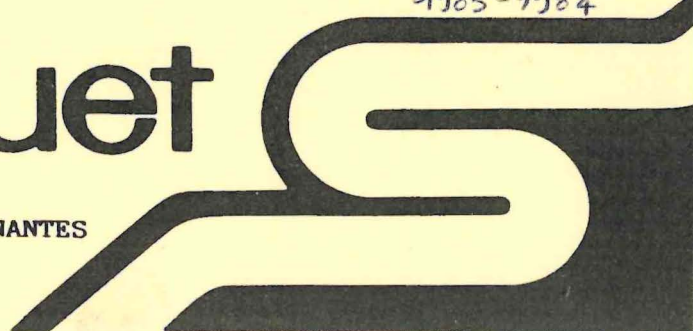
3) Maisons - Alfort, I.E.M.V.T., 1984. - 113 p.



1 / PATRICIA REBILLARD
1983-1984

Saupiquet

128 Boulevard Jules Verne - 44 NANTES



REMERCIEMENTS

JE TIENS PARTICULIEREMENT A REMERCIER LES PERSONNES QUI M'ONT
CONSEILLEE ET AIDEE DURANT MA PERIODE DE STAGE:

- Monsieur BOUVY

Directeur du service "Achats"

- Monsieur BALLAN

Responsable des achats produits finis et matières premières

- Mademoiselle Sylvie FERRE

Secrétaire

PLAN

I/	INTRODUCTION	1
II/	RENCONTRE DES INTERMEDIAIRES	
	1. POURQUOI DES INTERMEDIAIRES?	5
	2. LIEUX D'APPROVISIONNEMENT	10
III/	ETUDE DES STATISTIQUES	
	- PRESENTATION DU TRAVAIL	18
	- LES CORNICHONS	20
	- LES POIVRONS	33
	- LE CONCENTRE DE TOMATES	44
IV/	COMPARAISON STATISTIQUES/INTERMEDIAIRES	52
V/	CONCLUSION GENERALE	53

ANNEXES

- PRESENTATION DE LA COMPAGNIE SAUPIQUET.
- PROBLEMES RENCONTRES AU CONTROLE QUALITE SELON LES ORIGINES DES MATIERES PREMIERES.
- ANNEXES CORNICHONS.
- ANNEXES POIVRONS.
- ANNEXES CONCENTRE DE TOMATE.
- LISTES D'ENTREPRISES PRODUCTRICES OU EXPORTATRICES DE PRODUITS AGRICOLES TRANSMISES PAR QUELQUES AMBASSADES DE FRANCE A L'ETRANGER.
- LISTE DES PRINCIPAUX ORGANISMES ET ASSOCIATIONS CONTACTES.

I

INTRO D U C T I O N

I N T R O D U C T I O N

P R E S E N T A T I O N D U T H E M E D E S T A G E

Mon travail, au sein du Service "ACHATS" de la Cie SAUPIQUET, a consisté à étudier les sources d'approvisionnement actuelles -et futures- de certaines matières d'origine agricole, qui sont :

- . Le Concentré de Tomates 28/30 %
28/30 % d'extraît sec, livré en bidons de 4,6 Kg net.*
- . Les Cornichons en Saumure - Calibre 20/25
20 à 25 pièces au kilogramme - livrés en fûts.*
- . Les Poivrons rouges surgelés, coupe 10/10 ou 25/25
Livrés en cartons de 10 ou 15 Kg*

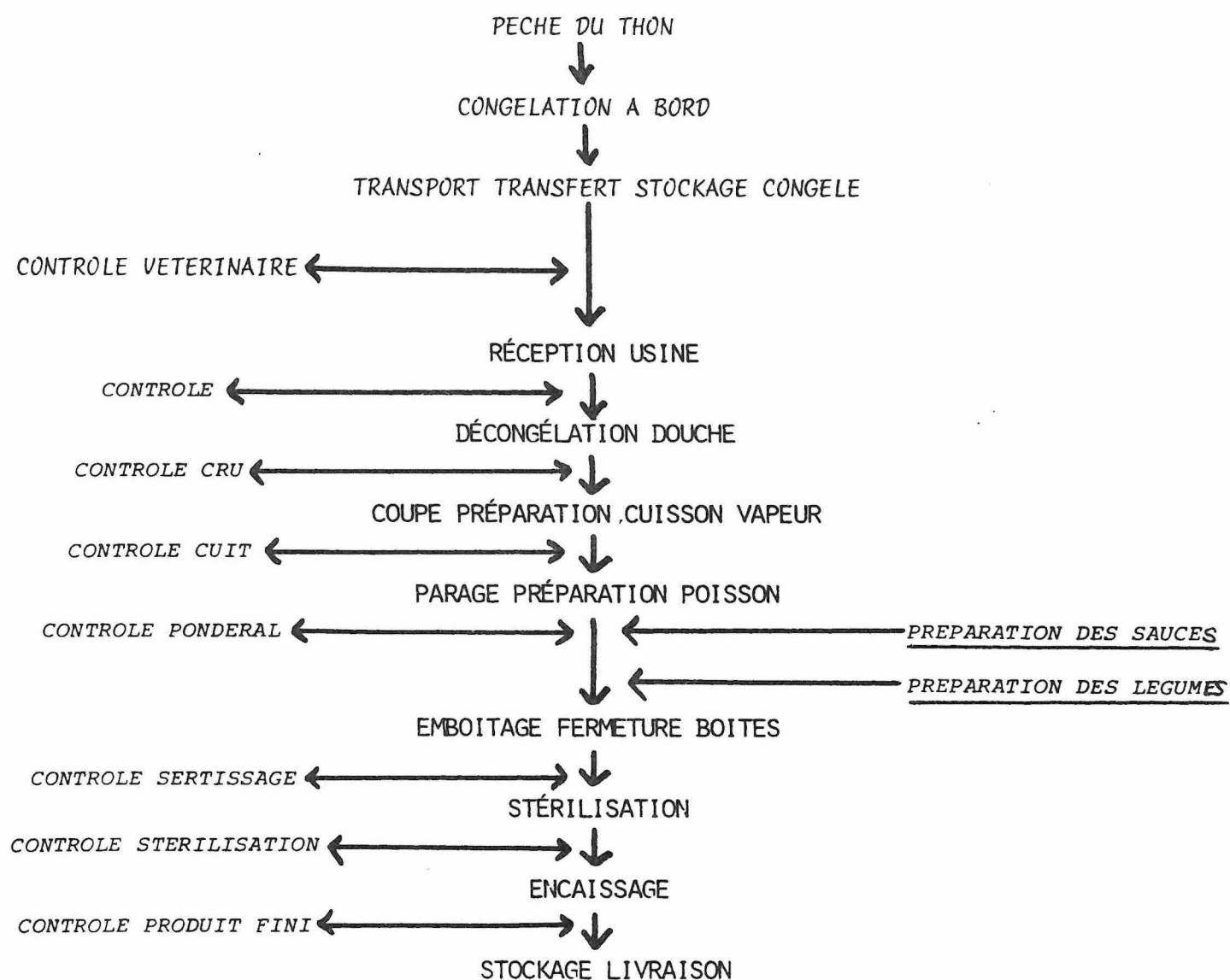
Ces matières sont utilisées dans plusieurs produits de la marque SAUPIQUET (Hors d'Oeuvre de Thon, Couscous...) :

- . Le Concentré de Tomates est employé dans la fabrication des sauces,*
- . Les Poivrons et les Cornichons sont mélangés avec d'autres légumes avant d'être incorporés dans les boîtes. Les Poivrons auront été décongelés au préalable, et les Cornichons dessalés et coupés en cubes.*

.../...

Les Hors d'Oeuvre de Thon dans lesquels entrent les produits étudiés sont préparés selon le schéma suivant :

LA BOÎTE DE HORS D'OEUVRE



Selon une étude réalisée en 1984, les besoins en ces matières devraient évoluer comme suit :

Evolution en indice, pour les Tonnages,
Base 100 en 1983

	1984	1985	1986
Concentré de Tomates 28/30 %	100	115	129
Cornichons	99	124	143
Poivrons rouges	108	157	192

Il est prévu, pour 1985, le lancement de nouveaux produits (les salades de légumes) dans lesquels Poivrons et Cornichons seront incorporés.

On remarque une augmentation importante des tonnages, essentiellement pour le Poivron. Le cas du Poivron est d'autant plus intéressant qu'en 1983. Un déficit de récolte très important en YOUGOSLAVIE a perturbé le marché en ESPAGNE essentiellement, ce qui a provoqué une pénurie et obligé à l'achat de Poivrons en provenance des U.S.A. et d'ISRAEL à des prix non habituels. De plus, il semblerait qu'actuellement se produise une augmentation de la demande alors que l'offre ne suit pas.

Il est donc nécessaire de s'intéresser au mode d'approvisionnement actuellement pratiqué, afin de s'assurer du maximum de sécurité du point de vue qualitatif, quantitatif et suivi de l'approvisionnement.

Ce travail a été réalisé selon les deux méthodes prévues à l'origine :

- 1 - Rencontre de quelques intermédiaires par lesquels la Cie SAUPIQUET achète ses matières premières, afin de déterminer leur mode de travail et leurs sources d'approvisionnement.

.../...

2 - Une étude des données existantes sur ces matières premières :

. Lieux de production (en FRANCE et dans un rayon d'environ 2 000 Km autour)

. Circulation des produits (import-export), etc..

auprès d'organismes susceptibles d'avoir ces données (CFCE, FAO, CTIFL, APRIA, FIC, CTPA, INRA), établissements grainiers (CLAUDE, CAILLARD...), Ministères, Douanes, Ambassades, etc., dont on trouvera la liste en annexe.

Puis, comparaison des renseignements obtenus dans les statistiques avec ceux recueillis auprès des intermédiaires.

Le but final étant donc de savoir :

OÙ ACHETER PLUS AVEC LE MAXIMUM DE SÉCURITÉ ?

II

RENCONTRE

DES

INTERMEDIAIRES

RENCONTRE DES INTERMEDIAIRES

1 - POURQUOI DES INTERMEDIAIRES ?

La Compagnie SAUPIQUET achète une grande partie de ses matières premières d'origine agricole en passant par des négociants ou des courtiers.

Beaucoup de produits étant achetés à l'étranger, cela simplifie en effet la tâche de l'acheteur, dans la mesure où les négociants et les courtiers ont pour rôle, tout d'abord, de trouver les sources d'approvisionnement intéressantes, vu les besoins (quantitatifs, qualitatifs...) de la Compagnie SAUPIQUET.

La fonction du négociant permet de plus à l'acheteur industriel de se décharger de certains problèmes car un négociant s'occupe du transport, du dédouanement, des compensations nécessaires avec certains pays. Nous en verrons un exemple avec la YOUGOSLAVIE. Dans le cas d'un arrivage non conforme au cahier des charges, il est également beaucoup plus facile de refuser une marchandise fournie par un négociant, comme je l'expliquerai par la suite.

Il y a, actuellement, 150 références de produits au Service Achats Matières Premières et une seule personne pour s'en occuper : Monsieur BALLAN (cf Organigramme).

Il lui serait donc impossible de s'intéresser à toutes les étapes nécessaires pour réaliser un approvisionnement.

.../...

Monsieur BALLAN est aussi responsable des achats "produits finis" et, dans ce cas, la présence d'un intermédiaire est pratiquement indispensable afin d'obtenir des produits au meilleur coût.

Pour mieux saisir le rôle exact et l'importance des intermédiaires par lesquels la Compagnie SAUPIQUET s'approvisionne, nous verrons successivement :

- 1 - Les différents types d'intermédiaires,
- 2 - La compensation : cas de la YOUGOSLAVIE.

1 - LES DIFFERENTS TYPES D'INTERMEDIAIRES

. Les Courtiers

Le courtier est une fonction fort ancienne du Commerce International qui connut son apogée sur la période 1850 - 1950.

Le courtier fait circuler l'information et sollicite, de manière quotidienne, acheteurs et vendeurs. Il prend alors une commission sur chaque affaire réalisée.

Il est, en fait, un "Homme Téléphone", un entremetteur, permettant à des gens qui ne se connaissent pas et qui, souvent, ne veulent pas se connaître, de s'entendre.

En général, donc, le courtier est indépendant (garantie d'une certaine neutralité), même dans le cas où il agit pour un acheteur ou un vendeur précis.

On assiste, actuellement, à un glissement du courtage vers le négoce, -dans la mesure où les courtiers souvent ne peuvent plus se contenter de traiter une affaire par téléphone uniquement- comme nous le verrons pour un des fournisseurs, Monsieur LE BEUVE.

.../...

. Les commissionnaires exportateurs et les bureaux d'achats

Ce type d'intervenant, peu caractéristique du domaine des matières premières, représente l'acheteur généralement étranger auprès des fabricants. A aucun moment, la marchandise ne leur appartient.

. Les Sociétés de Commerce International

Ces Sociétés disposent d'un réseau d'agences et de filiales dans le monde ou au moins dans une zone géographique donnée.

Ces agences soit distribuent directement, soit prospectent les marchés, soit, éventuellement, fabriquent ou exploitent sur place.

Pour leur approvisionnement, elles passent par leur société mère ou par ses filiales sur les lieux de production. Celles-ci jouent en quelque sorte, un rôle de Bureau d'Achats.

. Les Sociétés de Compensation

Le problème de la compensation se pose dès lors que l'acheteur ne dispose pas de suffisamment de devises convertibles pour régler son achat, ce qui est le cas dans les pays de l'Est. Il proposera alors au vendeur, en échange d'une partie de la facture, quelques produits nationaux.

Un certain nombre de sociétés sont apparues pour gérer le commerce des produits issus de la compensation et souvent difficilement commercialisables. En FRANCE, le plus célèbre exemple est la Firme INTERAGRA de J.B. DOUMENG.

. Les Négociants

J'ai pu remarquer, lors des entretiens avec ce type de fournisseurs, l'importance qu'ils accordaient à cette fonction. Ils tenaient beaucoup à la différencier de celle du Courtier qui, en général, se contente de prendre une commission sur chaque affaire.

.../...

La fonction du négociant est, selon la définition du Ministère de l'Economie et des Finances françaises, la suivante :

"(Cela) consiste à répondre à des offres d'achats ou de vente de marchandises en FRANCE ou à l'étranger et à en assurer la contrepartie. Les négociants **achètent** ces marchandises dans le seul but de les revendre... Les négociants **achètent** et **vendent** ces marchandises pour leur propre compte".

Un négociant international en matières premières a pour fonction de mettre en relation, en se portant principal dans les deux opérations, l'offre et la demande d'un produit déterminé entre deux zones éloignées, à la fois dans l'espace et dans le temps, et dont il assumera les contraintes tant au niveau physique que financier.

En effet, le négociant se charge de trouver la marchandise, de l'inspecter éventuellement, d'en assurer le transport, le dédouanement et de livrer la marchandise directement à l'usine.

De plus, il est obligé de payer la marchandise départ (c'est à dire lorsu du chargement de celle-ci) au producteur, tandis que la Compagnie SAUPIQUET paye ses fournisseurs à échéance de 60 à 90 jours ; il remplit donc une fonction financière appréciable.

La marchandise arrivant à l'usine sans que la Compagnie SAUPIQUET ait encore versé un seul centime, si les produit est défectueux, l'acheteur le refuse tout simplement, et le négociant doit dans ce cas chercher un autre client qui l'acceptera. Cela l'oblige à être sûr de la qualité des produits qu'il fait livrer, afin d'éviter tout refus de la part de l'acheteur, et donc de procéder à une recherche de producteurs pouvant lui assurer au mieux une qualité conforme au Cahier des Charges.

Ceci est particulièrement intéressant quand les produits viennent de pays de l'Est (où s'approvisionnent certains des négociants rencontrés), car il faut de plus tenir compte des problèmes de compensation, comme nous allons le voir maintenant.

.../...

2 - LA COMPENSATION : CAS DE LA YUGOSLAVIE

Selon l'Association pour la Compensation des Echanges Commerciaux, "la compensation est une transaction commerciale dans laquelle l'acheteur qui ne dispose pas de suffisamment de devises convertibles pour régler son achat, impose au vendeur un paiement total ou partiel en marchandises".

En fait, le manque de compétitivité des entreprises yougoslaves, leur "inertie" en matière d'exportation, le contrôle des changes auquel elles ont soumises expliquent, plus que la réglementation elle-même, les difficultés de la compensation qui représente 70 % du Commerce Extérieur yougoslave.

Les produits proposés par les entreprises yougoslaves sont, comme cela est souvent le cas pour des compensations, ceux qu'elles ne parviennent pas à écouler par des voies normales. Cela se retrouve quand un importateur français, par exemple, veut acheter un certain produit en YUGOSLAVIE. Il ne pourra pas importer uniquement ce produit, mais sera obligé également d'accepter un certain nombre de marchandises (chaussures, tracteurs, produits agricoles...) que la YUGOSLAVIE n'arrive pas à exporter, et il lui faudra ensuite trouver à les revendre.

Il se trouve que, pour des raisons historiques et géographiques, les Italiens et Allemands ont su nouer des relations commerciales solides avec la YUGOSLAVIE. La FRANCE, par contre, ne s'y trouve que faiblement représentée, et les négociants ou autres personnes qui veulent travailler avec ce pays n'y arrivent souvent qu'après plusieurs échecs, comme nous le verrons pour certains intermédiaires que j'ai rencontrés. De multiples démarches sont nécessaires pour amorcer un courant d'échanges, les frais de séjour sont élevés et, comme le marché yougoslave est loin d'être homogène, chaque région requiert une démarche particulière.

Le travail du négociant se révèle donc important dans ce domaine également, car c'est lui qui entreprend toutes les démarches et s'occupe de trouver une solution pour revendre les produits qui lui ont été imposés lors de son achat.

2 - RENCONTRE DES INTERMEDIAIRES : LIEUX D'APPROVISIONNEMENT

Durant mon stage, j'ai rencontré quatre intermédiaires sur la demande de Messieurs BOUVY et BALLAN qui ont jugé nécessaire de recueillir auprès d'eux les renseignements prévus.

J'ai rencontré, dans l'ordre des rendez-vous :

- . Monsieur GUILHEM, Société SVZ FRANCE, 5 rue de la Corderie, RUNGIS 94586*
- . Monsieur YOANNIDOU, Société AGROTRADE, 82-84 Bd des Batignoles, PARIS 75017*
- . Monsieur LE BEUVE, 22 Quai des Indes, LORIENT 56107*
- . Monsieur GIELLY, Route de Taulignan, VALREAS 84600.*

Les renseignements, plus ou moins précis, recueillis sur les sources d'approvisionnement de ces intermédiaires, dépendent de leurs connaissances respectives du marché et de la manière dont ils procèdent pour leurs investigations.

1 - SVZ FRANCE - Monsieur GUILHEM

La Société SVZ FRANCE (SPYER, VANDER VIJVER et ZWANENBURG) créée en 1981 par Monsieur GUILHEM, est une filiale d'une société hollandaise de transformation de produits agricoles.

Ses achats, d'une manière générale, se font à :

<u>En valeur</u>	<u>en poids</u>
<i>. 80 % en HOLLANDE</i>	<i>65 % en HOLLANDE</i>
<i>. 20 % autres pays</i>	<i>35 % autres pays</i>

Cette Société fournit des Poivrons et des Cornichons à la Compagnie SAUPIQUET.

.../...

. Les Poivrons

80 % des Poivrons traités par SVZ sont achetés dans les Pays de l'Est (HONGRIE, BULGARIE, YOUGOSLAVIE...) le pouvoir d'achat de cette Société lui permettant apparemment de travailler au mieux avec ces pays (important client que l'on s'efforce donc de satisfaire) ; elle bénéficie de plus d'une implantation de longue date, ce qui facilite les contacts.

Les Poivrons achetés dans ce pays sont transportés jusqu'en HOLLANDE (camions à + 2°C) où ils sont travaillés à la coupe voulue. En effet, selon Monsieur GUILHEM, si les Pays de l'Est ont des produits à des prix relativement bas, ils manquent par ailleurs de moyens, sont peu exigeants sur la qualité et plus ou moins négligeants dans leur travail.

Les 20 % de Poivrons restants sont traités directement en ESPAGNE où la Société SVZ possède une usine au Sud de Murcie qui traite du Poivron de cette région. L'ESPAGNE devant prochainement entrer dans la C.E.E., les quantités traitées par cette usine sont destinées à augmenter, d'autant plus que d'après Monsieur GUILHEM le travail y est beaucoup mieux fait qu'en YOUGOSLAVIE. En cas de problèmes, cette usine pourrait être facilement "déménagée" pour être implantée ailleurs.

Il existe une importante production de serre en HOLLANDE. Celle-ci produirait, selon Monsieur GUILHEM, autant de Poivrons que l'ESPAGNE mais ils seraient essentiellement destinés au marché du frais.

. Les Cornichons

La Société SVZ s'approvisionne essentiellement en ESPAGNE où elle a implanté une usine à Huelva (Sud-Ouest). Les gros calibres produits sont uniquement des fins de récolte, les petits calibres étant vendus beaucoup plus chers, les producteurs préfèrent faire du petit calibre, et laisser grossir les Cornichons à la fin de la récolte uniquement.

Monsieur GUILHEM n'a pas su me dire dans quels pourcentages la Société SVZ s'approvisionnait en ESPAGNE et en HOLLANDE.

.../...

Pour les Poivrons et les Cornichons, il n'existe pas (et ne peut exister) de problèmes d'approvisionnement, selon Monsieur GUILHEM. Il suffit, simplement, de vouloir "y mettre le prix" la HOLLANDE étant, pour lui, une source d'approvisionnement certes plus chère mais plus sûre et de meilleure qualité ce qui devrait faire "oublier" le prix.

On comprendra pourquoi, dans ce cas, il n'existe pas actuellement de prospection de nouveaux fournisseurs de la part de SVZ, les producteurs, selon Monsieur GUILHEM, contactant en fait directement SVZ pour proposer leurs produits.

Les moyens dont dispose cette Société lui permettent d'aller implanter des usines sur les lieux de production qu'elle juge intéressants, ces usines étant dirigées par des Hollandais. Monsieur GUILHEM, par contre, se limite aux fournisseurs actuels et n'a, par exemple, aucune idée sur la production de Poivrons en ITALIE. Le transport des produits est réalisé essentiellement par des transporteurs français, espagnols mais jamais yougoslaves.

3 - Société AGROTRADE - Monsieur YOANNIDOU

La Société AGROTRADE a été créée en 1982. C'est une Société de négoce international, dirigée par Monsieur YOANNIDOU. Cette société possède en plus une activité de production, sous la marque CAPRI pour les supermarchés.

J'ai effectué un stage de deux jours au sein de cette Société, les 2 et 3 Août, ce qui m'a permis de me rendre compte de l'ambiance de travail d'une telle Société.

La Société AGROTRADE fournit à la Compagnie SAUPIQUET essentiellement du Poivron parmi les produits qui nous intéressent. Il est beaucoup plus rare qu'elle traite du Cornichon pour la Compagnie SAUPIQUET.

. Le Poivron

Le Poivron est acheté en ESPAGNE et en YUGOSLAVIE.

70 à 80 % du Poivron est acheté en YUGOSLAVIE où la production a lieu d'Octobre à Décembre. Le reste est acheté en ESPAGNE, afin de compléter la période d'approvisionnement.

Les fournisseurs sont sélectionnés, aussi bien en ESPAGNE qu'en YUGOSLAVIE et des correspondants de la Société AGROTRADE peuvent suivre l'évolution de la production et des marchés directement sur place. Ces correspondants sont en fait des relations de travail, des relations commerciales, avec lesquels il existe un échange d'informations.

Selon Monsieur YOANNIDOU, les Yougoslaves travaillent mieux que les Espagnols et sont mieux équipés pour cela.

Actuellement, selon Monsieur BURESIE, adjoint de Monsieur YOANNIDOU, le Poivron destiné à la coupe 25/25 est acheté en ESPAGNE et traité à la STEF (Société des Transports et Entrepôts Frigorifiques) à Avignon, un peu étant réalisé directement en ESPAGNE. D'après Monsieur BURESIE, la STEF traite environ 200 à 300 tonnes par an de Poivrons pour AGROTRADE.

Le Poivron espagnol est acheté près de Valence, Murcie et Alicante. Le Poivron est le seul produit qu'AGROTRADE achète en ESPAGNE, préférant travailler avec d'autres pays (notamment les Pays de l'Est). En YUGOSLAVIE, le Poivron est acheté dans le sud et au Nord du pays. Il y a, selon Monsieur YOANNIDOU, du Poivron en GRECE (moins qu'en YUGOSLAVIE), dans le Nord, c'est une source qui pourrait être intéressante mais qui reste à exploiter. Le Poivron italien, selon lui, n'est pas intéressant vu son prix et la très importante consommation.* La HONGRIE produit également du Poivron de belle qualité, mais cher, et d'après Monsieur YOANNIDOU c'est essentiellement un "Tomato Paprika" (poivrons ronds) qui déteignent dans les mélanges de légumes.

Il serait intéressant, selon Monsieur YOANNIDOU, de pouvoir, à l'avenir, stocker du Poivron vu l'écart qu'il existe entre l'offre et la demande.

* locale.

.../...

Monsieur YOANNIDOU pense que BONDUELLE devrait utiliser bientôt 2 000 tonnes de poivrons et des sociétés utilisant de tels tonnages seront beaucoup plus avvantagées vu les moyens financiers dont elles disposent. Le stockage pourrait donc devenir intéressant dans l'avenir, d'autant plus que la demande semble augmenter alors que l'offre ne suit pas.

. Les Cornichons

La Société AGROTRADE ne fournissant que rarement des Cornichons à la Compagnie SAUPIQUET, ce point n'a pas été développé. Je sais uniquement qu'ils sont achetés au MAROC et en ESPAGNE, essentiellement, le reste venant de GRECE et de YUGOSLAVIE. Cette année la récolte est paraît-il médiocre en YUGOSLAVIE, de plus il ne s'en produit pas énormément selon Monsieur Xavier BURESIE.

Le transport des différents produits est assuré par des transporteurs français, espagnols, yougoslaves, selon ce qu'il est possible de trouver. Ceci peut conduire à quelques surprises : Monsieur BURESIE s'est amusé d'apprendre qu'un transporteur était pressé de décharger ses carottes pour aller prendre un chargement... de charbon.

3 - Monsieur LE BEUVE

Monsieur LE BEUVE est un courtier qui fournit du Poivron, des Cornichons et du Concentré de Tomate à la Compagnie SAUPIQUET. Il s'occupe depuis 1971 de courtage international et de produits surgelés, ces activités étant en fait le courtage en conserves et surgelés, la fourniture de matériel à des conserveries et la sous traitance.

Monsieur LE BEUVE est un courtier qui, cependant, sélectionne ses fournisseurs en fonction de ses clients et des caractéristiques des produits spécifiés sur les cahiers des charges. Cette manière de travailler des courtiers est de plus en plus fréquente, essentiellement pour des produits difficiles à trouver et où les problèmes de qualité des produits sont parfois très importants, ceci afin de satisfaire les acheteurs qui, sinon, ne passeraient pas par eux mais uniquement par des négociants.

. Le Poivron

Selon Monsieur LE BEUVE, les productions en Europe sont par ordre d'importance situées en YUGOSLAVIE, ESPAGNE, PORTUGAL, ITALIE, FRANCE/HONGRIE,

.../...

le poivron en ITALIE, HONGRIE et parfois YUGOSLAVIE étant assez cher avec cependant, pour ce dernier pays, la possibilité d'en trouver à très bon marché. L'ESPAGNE, pour l'instant, a des coups de main d'oeuvre assez bas mais cela risque de changer. Par ailleurs, les U.S.A. (CALIFORNIE) l'AFRIQUE du Sud et l'ISRAEL sont de gros producteurs, les prix pour ce dernier étant à ceux du marché + 20 %.

Les plus gros consommateurs sont, par ordre d'importance, les Américains, les Anglais, les Allemands et les Français. La demande, selon Monsieur LE BEUVE a tendance, depuis 2 ans à devenir supérieure à l'offre. De plus, les problèmes de mauvaises récoltes ces dernières années, de manque de maîtrise de la production n'arrangent rien.

Les principales sources d'approvisionnement de Monsieur LE BEUVE sont, par ordre d'importance, la YUGOSLAVIE, l'ITALIE, la FRANCE, la HONGRIE (avec des contrats directs avec l'usine par INTERAGRA). Selon Monsieur LE BEUVE, la production en ITALIE est en chute à cause des prix plus intéressants de la YUGOSLAVIE, l'ESPAGNE produit essentiellement du frais, quant à l'ISRAEL la production est déshydratée pour les 3/4. La coupe 25/25 pose aussi des problèmes à Monsieur LE BEUVE qui préférerait une coupe irrégulière. L'avenir de la production, d'après lui, est situé en ESPAGNE, YUGOSLAVIE et en FRANCE.

Monsieur LE BEUVE achète son Poivron yougoslave par l'intermédiaire d'une filiale française d'un cabinet de courtage belge qui travaille elle-même avec un belge allant en YUGOSLAVIE. En fait, Monsieur LE BEUVE n'a jamais pu aller jusqu'aux producteurs en YUGOSLAVIE, ceux-ci étant introuvables.

. Les Cornichons

Selon Monsieur LE BEUVE, il existe une production intéressante en FRANCE pour les tonnages mais trop chère, la majorité des producteurs n'étant pas intéressée par la production de gros calibres, ceux-ci sont jetés car non payés à de bons prix.

Les principales productions se feraient en ESPAGNE, MAROC, ITALIE, GRECE, FRANCE. Monsieur LE BEUVE va essentiellement chercher celui qu'on lui demande près de Lorient chez un producteur qui est seul pour s'en occuper, et également un peu du côté du Mans.

.../...

. Le Concentré de Tomate

Selon Monsieur LE BEUVE, la production française de Concentré est importante mais insuffisante vu la consommation, elle deviendrait très bien placée au point de vue prix, la production italienne étant maintenant bien plus chère que la production française.

Le Concentré de Tomate que fournit Monsieur LE BEUVE est acheté en ITALIE (jusqu'à l'année dernière) ESPAGNE ou GRECE. Le Concentré italien était acheté dans le Nord de l'ITALIE à cause des trop nombreuses fraudes existantes dans le Sud. Le transport est neuf fois sur 10 à la charge du client, car la marchandise est vendue DEPART.

4 - Monsieur GIELLY

Monsieur GIELLY remplit la fonction de Négociant depuis quelques années. Il travaille uniquement sur l'ESPAGNE et fournit du Poivron à la Compagnie SAUPIQUET.

Les principaux lieux de production du Poivron seraient :

- . Almería : Production sous hybernadère depuis 10 ans, en bordure de mer, étalée d'Octobre à Mai. C'est un Poivron cher à l'exportation.
- . Alicante/Murcie : Production sous hybernadère depuis 6/7 ans, étalée de Mars à Août. Poivron de type Lamujo. A Murcie même il n'y a que des usines et pas de production.
- . Valence : Petite production de plein champ de Poivron "Corne de Boeuf" de Juillet à Octobre.
- . Tolède : Production d'Août à Novembre mais non destinée à l'exportation (va à Madrid)
- . Toléda : Production de Septembre à Novembre, Poivron destiné à la consommation.
- . Région de Ciudad réal : Production en Septembre/Octobre.
- . Badajoz : Production en chute (trop loin pour l'exportation).

Les deux principales zones de production sont Almería (80 000 T) et Alicante (50 à 60 000 T), avec tendance à l'augmentation dans cette dernière. Le Poivron produit dans ces deux régions, destiné à la transformation industrielle est du second choix (déformé, petit, mais rouge). Le premier choix est destiné à l'exportation pour le marché du frais. Le Beau Poivron est en effet exporté pour le frais à des prix assez élevés (que les exportateurs essaient de

.../...

maintenir), le poivron destiné à l'industrie pouvant alors être vendu moins cher. Cependant, tant que le prix du Poivron vert est élevé, les espagnols ne laissent pas "venir au rouge".

Monsieur GIELLY travaille avec deux coopératives espagnoles dont il est en quelque sorte "le représentant" en FRANCE.

Par an, Monsieur GIELLY traite environ :

- . Poivron coupe 10/10 : Vert 100 T - rouge 900 T
- . Poivron coupe 20/20 : Rouge 800 T en FRANCE à la STEF + 150 T en ESPAGNE
- . Poivron Lanière 5mm : Vert 150 T - rouge 400 T
- . Poivron Lanière 10mm : Vert 150 T - rouge 150 T
- . Poivron frais : Vert 1260 T - rouge 1840 T - Flambé 200 T

Le total est donc de 6 100 Tonnes/an environ.

Monsieur GIELLY m'a dit approvisionner BUITONI pour 1 300 T de Poivron 10/10 et 20/20, sur un total de 1950 T qu'il traite pour ces deux coupes.

Le transport du Poivron est, selon Monsieur GIELLY, un gros problème. En effet, d'Octobre à Mars a lieu la production d'Oranges, en Mars la production de légumes commence, en Avril ce sont les Fraises, Abricots, Prunes, en Juillet et Août les Abricots et encore les Prunes. Ces produits sont plus intéressants à transporter que des Poivrons et il est alors très difficile à certaines périodes de trouver des camions à des prix abordables. Monsieur GIELLY redoute le jour où la production de Poivrons se développera vers Perpignan, car les producteurs français dont les produits sont en général plus chers risqueraient d'engager des actions de manière à supprimer la concurrence espagnole (blocage des routes, manifestations,... comme cela se produit fréquemment en FRANCE). Ceci ferait bien sûr monter le prix du Poivron vert et donc celui du Poivron rouge.

Monsieur GIELLY va essayer de monter en ESPAGNE une Entreprise de surgélation où il traitera, en relation avec une coopérative, la production de celle-ci plus le Poivron d'autres régions quand les prix sont intéressants. Actuellement, La STEF à Avignon traite pour lui 800 T de Poivron rouge en 20/20, il ne peut y envoyer plus d'un camion par jour vu les capacités de celle-ci.

On trouvera en annexe (bleue) un tableau récapitulatif sur ce que Monsieur GIRARD (contrôle qualité de l'usine ST GILLE CROIX DE VIE) pense sur la qualité des produits selon les origines.

III

ETUDE

DES

STATISTIQUES

ETUDE STATISTIQUE

- PRESENTATION DU TRAVAIL

Cette partie de mon travail est celle qui m'a demandé le plus de temps... et de patience. Le nombre de produits devant faire l'objet de cette étude était, au départ, beaucoup plus important (13 environ), avec cependant une priorité pour le Poivron, le Concentré de Tomate et les Cornichons.

Très vite, l'imprécision des statistiques, le manque de données existantes même auprès d'organismes spécialisés (FIC, FICUR...) m'ont conduit à limiter mon étude sur les matières premières qui préoccupaient le plus Messieurs BOUVY et BALLAN, à savoir les trois produits précédemment cités.

Ayant réalisé, en cours d'année, une bibliographie sur "Le Poivron en FRANCE" (et qui m'avait déjà fait entrevoir le manque d'informations disponibles sur ce produit), j'ai contacté les auteurs et les organismes cités comme sources de données statistiques dans leurs écrits (j'ai procédé de même pour chaque nouveau document que je découvrais).

C'est ainsi que j'ai recherché des données auprès des organismes suivants CFCE, APRIA, FIC, FICUR, CTPA, INRA, CTIFL, (dont les références sont indiquées en annexe).

Certains renseignements étaient adressés sur simple demande écrite, pour d'autres j'ai effectué plusieurs déplacements sur PARIS, au fur et à mesure que je progressais dans mes recherches. Le CFCE dispose d'un nombre assez important de Bulletins, publications et revues, on y trouve également les microfiches des douanes et l'annuaire de la FAO.

.../...

Dans un second temps, j'ai contacté des établissements grainiers, des producteurs, des associations professionnelles, pensant pouvoir obtenir des données plus précises auprès d'eux, ce qui ne fut pas le cas (et parfois même le contraire !).

Les Ministères (Agriculture, Industrie et recherche, Finances...) ne se montrèrent souvent pas plus précis ni mieux renseignés, leurs données statistiques datant, quelquefois, de 1979 pour les plus récentes, et se trouvant être les mêmes que celles disponibles ailleurs (CFCE, CTIFL).

Après avoir recommandé des documents égarés par les Postes, j'ai enfin pu recevoir la liste et les références des ambassades de FRANCE à l'étranger (le MOCI n° 607) avec les noms des attachés commerciaux, des conseillers agricoles, des chargés de mission du CFCE à l'étranger. Suite aux télex envoyés immédiatement, je n'ai reçu de réponse qu'après plusieurs semaines, de pays comme l'ITALIE, le MAROC, la GRECE (après avoir envoyé un second télex en réclamation). Les renseignements obtenus se révélèrent souvent imprécis et parfois contradictoires pour un même pays où des télex avaient été adressés à différentes personnes. Ces renseignements furent envoyés par courrier ou parfois par télex d'une manière très succincte et quelquefois ne correspondant nullement à ce que j'avais demandé ! Les seules réponses quelque peu précises et rapides viennent en général de GRANDE BRETAGNE, R.F.A. et PAYS BAS. Pour la YOUGOSLAVIE, bien qu'ayant réussi à obtenir des données assez précises, la plupart des personnes contactées m'ont répondu ne pouvoir me renseigner directement, mais ont proposé de transmettre mes références ou de contacter des organismes s'occupant de compensation (exemple ACECO).

Les personnes ayant déjà publié des études économiques, comme Monsieur FOUREL du CTIFL (1) m'ont dit procéder comme moi dans leurs recherches statistiques, et s'adresser aux mêmes organismes. Monsieur FOUREL, du reste, ne fait pas de différence entre Poivron Rouge, Jaune ou Vert, Frais ou Surgelés, dans ses études.

Dans la grande majorité des cas, les valeurs ne sont pas indiquées, et j'ai jugé inutile de les mettre quand il n'y avait pas de définition exacte du produit. En effet, les Cornichons ne sont pas au même prix, selon les calibres (qui ne sont pas précisés), les Poivrons frais ou surgelés non plus (distinction non faite également).

.../...

(1) AUBERGINE, COURGETTE, POIVRON - Des importations en progression continue CTIFL.

LES CORNICHONS

EN SAUMURE CALIBRE 20/25

- LES CORNICHONS

AVERTISSEMENT

Mon travail devait porter sur les Cornichons en Saumure, calibre 20/25.

En fait, comme nous le verrons, les statistiques ne précisent pas les calibres (sauf étude APRIA). La différence entre Cornichons en Saumure et Cornichons au Vinaigre n'est pas toujours faite et les Cornichons sont parfois considérés uniquement "à l'état frais ou réfrigéré". Ils sont parfois classés dans la même rubrique que les Concombres, ce qui pose des problèmes comme nous le verrons notamment avec le MAROC.

La Fédération des Industries condimentaires de FRANCE (FIC) n'a pu me renseigner sur la production régionale, mais uniquement sur la "production" Nationale Française qui comprend également les importations.

Les Producteurs, les Sociétés comme BEZIERS, AMORA, n'ont qu'une idée très vague sur la question, comme me l'a annoncé Monsieur D'AUZERS, d'AMORA :

"Les gens savent approximativement ce qui se passe dans un rayon de 15 Km autour de chez eux et pas plus."

Monsieur BARQUENGELA de la Société CHRIST à CONNERE dans la Sarthe, qui ne fait pas partie de la FIC, m'a indiqué que le milieu des producteurs de Cornichons était très fermé et que "quand les gens savent quelque chose, ils le gardent pour eux".

La Compagnie SAUPIQUET s'approvisionne en Cornichons directement chez les producteurs, ou en passant par des courtiers.

.../...

1 - LA PRODUCTION FRANCAISE

On trouvera, en annexe, la Production régionale, obtenue auprès du CTIFL pour 1980. Depuis cette date, les statistiques ne précisent plus la répartition régionale de la production. J'ai cependant pu l'obtenir pour 1983, en contactant directement les Directions Départementales de l'Agriculture, pour les régions les plus productrices (plus de 5 000 quintaux pour 1980 ou 1983).

PRODUCTION en quintaux

	1980	1983
LOIRET	4 980	32 040
TARN et GARONNE	41 000	20 900
SARTHE	6 904	20 740
LOIR et CHER	13 585	17 500
YONNE	11 050	16 650
VENDEE	7 360	12 500
LOT	8 075	7 200
MAINE et LOIRE	5 480	5 500
GERS	5 940	2 600

On remarquera les grands écarts de production entre 1980 et 1983, écarts non expliqués. Cependant, si la majorité de la production est destinée à l'industrie, la culture est en général artisanale et dépendante du climat ; c'est peut être là que se trouve l'explication d'une partie de ces variations.

La carte de FRANCE qui suit en annexe, montre bien que la région Centre, les Pays de Loire et le Midi Pyrénées sont les régions les plus productrices.

La production totale en FRANCE, pour 1980, a donc été, selon ces documents, de 14 112 Tonnes, dont 10 901 destinées à l'Industrie.

La revue "Eurostat" (CFCE) indique, dans deux numéros différents, les productions suivantes en 1 000 tonnes :

	<u>au 04.10.1983</u>	<u>au 22.03.1984</u>
1980	14	14
1981	13	15
1982	16	15
1983	14 (provisoire)	

.../...

La Fédération des Industries Condimentaires de FRANCE estime la "production française à 20 287 tonnes pour 1983 contre 21 912 tonnes pour 1982" (importations comprises !).

Selon une étude de l'APRIA (1) les Conserveries BEZIERS, AMORA et SEGMA (tous trois fournisseurs de la Compagnie SAUPIQUET) s'approvisionnent ainsi :

- . Conserveries BEZIERS (Tarn et Garonne)
 - . Tarn et Garonne
 - . Départements limitrophes
- . AMORA (Côte d'Or) qui a des besoins de 5 000 T/an les achète ainsi :
 - . Environ 600 T à SICA YONNE (qui s'approvisionne dans l'Yonne et le Loiret (essentiellement)
 - . 2 000 à 2 500 T/an à un réseau de courtiers du Sud Ouest (du Gers à la Corrèze).
 - . Environ 400 T/an aux Ets BEZIERS, à leur centre de Culture de ST LOUP de la SALLE (Saône et Loire).
 - . Environ 400 T/an à des courtiers collecteurs du Loir et Cher.
 - . A l'importation, environ 100 T/an en ITALIE, 750 T/an au MAROC, 50 T/an en GRECE, etc...
- . SEGMA (Yonne)
 - . Vendée
 - . Chez SICA YONNE
 - . Sud Ouest
 - . Importations (MAROC, ITALIE, ESPAGNE, GRECE, BELGIQUE).

.../...

(1)

"Conditions d'une reconquête du marché intérieur français des plantes condimentaires - Le cas du Cornichon"
Etude non encore publiée.

Les prix en Frais pour 1983 ayant été les suivants :

INFORMATIONS SICA-YONNE:

	<u>Fins</u> $\phi < 19\text{mm}$	<u>Moyens</u> $19 < \phi < 23$ mm	<u>Gros</u> $23 < \phi < 25$ mm
1982	5,20 F	2,30 F	0,60 F
1983	5,65 F	2,25 F	0,50 F

INFORMATIONS MONSIEUR MOREAU, CTIFL BLOIS:

1983	6 à 6,20 F	3 à 3,20 F	0,5 F
------	------------	------------	-------

INFORMATIONS CONSERVERIES BESTIERS (SUD OUEST):

	<u>Fins</u> $\phi < 21\text{mm}$	<u>Moyens</u> $21 < \phi < 23$ mm	<u>Gros</u>
1983	5 F	1,10 F	1,10 F

Selon Monsieur GARCON de la Société CLAUSE, les variétés de Cornichons utilisées sont du type "Levo" qui présente un calibre régulier, est tolérant au virus 1 du Concombre mais n'est pas idéal pour donner des gros calibres car il a tendance à se creuser.

Des variétés russes sont commercialisées pour faire essentiellement du gros calibre, et la Société CLAUSE a créé un hybride F1 "Fédor", tolérant au virus 1 du Concombre et spécialisation destiné à donner des gros calibres. Cependant, les producteurs français préfèrent cultiver des variétés type "Levo" et faire du 20/25 en fin de récolte avec cette variété.

Les nouvelles variétés parthénocarpiques "Colet", "Andréa", "Marbel", résistantes à l'oidium mais assez chères, présentent l'avantage de ne pas former de graines, mais ont tendance à se creuser.

2 - LES IMPORTATIONS FRANCAISES

Elles ont été de 3 403 T en 1983, contre 3 809 T en 1982, et 5 519 T en 1981. Les exportations 1983 se sont élevées à 1 684 T ce qui nous donne 1 719 T importées réellement.

.../...

L'étude de l'APRIA donne les "tonnages" suivants :

	1979	*	1980	*	1981	*
<u>Cornichons en saumure importés</u>	1 621	11	862	160	975	28
Cornichons frais transformés en saumure (1)	3 346		1 211	444	1 030	747
Cornichons conditionnés à partir de fruits en saumure (1)	1 043		1 002		838	
TOTAL	6 010	11	3 075	604	2 843	775

*: Revendu à des confrères

(1) production française + importations

En annexe, le **graphique n° 1** montre l'évolution 1976 - 1982 des Importations - Exportations de Cornichons. Cette évolution est très irrégulière et présente un minimum en 1980. Cette chute est due à une diminution des importations en provenance d'ESPAGNE, et d'ITALIE, comme le montre le **graphique n° 2**, alors qu'aucune autre source d'approvisionnement n'a comblé cette diminution. Les statistiques espagnoles montrent clairement une importante chute de production en ESPAGNE en 1980, sans qu'il y ait encore eu de remontée : **graphique n° 3**. Je n'ai pas obtenu l'évolution de la production pour l'ITALIE. Les chutes de production sont, du reste, restées sans explications.

Le **graphique n° 4** donne le calendrier des importations françaises pour 1983. Elles sont situées sur 4 mois : de Juin à Septembre.

.../...

L'ESPAGNE pour Juin et Juillet, puis l'ITALIE pour Août et Septembre, sont les deux principales sources d'approvisionnement, avec au total, pour 1983 :

. ITALIE.....	1 583 T
. ESPAGNE.....	939 T
. R.F.A.....	372 T
. U.E.B.L.....	276 T
. PAYS BAS.....	108 T
TOTAL	3 278 T

La R.F.A., selon ses statistiques, semble exporter beaucoup de Cornichons vers la FRANCE. La FRANCE, en fait, exporte plus de Cornichons vers la R.F.A. qu'elle n'en importe de ce pays, ce qui est également parfois le cas pour les PAYS BAS.

Nous avons, en effet :

	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>
Importations de R.F.A.	168	526	601	372
Exportations vers R.F.A.	1 471	868	699	547

Unité : Tonnes

Source : CFCE d'après statistiques douanières françaises.

Il serait intéressant, dans un tel cas, d'avoir le détail des calibres (ce qui n'existe pas). Les producteurs m'ont cependant indiqué que les exportations vers la R.F.A. étaient en général constituées de gros calibres.

On remarquera que le MAROC, qui est souvent cité dans les écrits comme source d'importation, n'apparaît pas ici. Le **graphique n° 5** indique pour 1982 les importations françaises de Concombres et Cornichons préparés ou conservés (au vinaigre, en saumure...). Le MAROC est, dans ce cas, la principale source d'approvisionnement (Les importations de R.F.A. sont encore ici inférieures aux exportations françaises). La confusion vient donc du fait du regroupement Concombres et Cornichons dans la même rubrique. De même, on ne sait pas si les Cornichons 20/25 sont classés parmi les Concombres ou les Cornichons dans toutes ces statistiques.

.../...

Une réponse de l'ambassade de FRANCE au MAROC annonce cependant que :

"La production de Cornichons en saumure est en diminution depuis plusieurs années au bénéfice des Cornichons au vinaigre, cette substitution assurant une meilleure valorisation du produit. Les exportations concernent actuellement 400 T de Cornichons en saumure et 5 000 T de Cornichons au vinaigre."

Ces chiffres (surtout pour les Cornichons en saumure) semblent cependant bien faibles.

3 - PRODUCTIONS A L'ETRANGER, IMPORT - EXPORT

Le **Graphique n° 6** indique l'évolution des productions de Concombres et Cornichons dans quelques pays.

Pour les pays les plus facilement "accessibles", on peut remarquer les places respectives de l'ESPAGNE, la ROUMANIE, la YOUGOSLAVIE et de l'ITALIE. Les chiffres qu'indique ce graphique, sont à considérer dans un sens très large, vu l'association des Concombres et des Cornichons (ce qui donne 78 000 T pour la FRANCE en 1981).

Pour 1981, la FAO donne les productions suivantes :

<u>concombres et cornichons</u>	
chine	2739
japon	1030
états-unis	795
turquie	511
pologne	400
pays bas	375
syrie	285
espagne	260
roumanie	210
yougoslavie	152
bulgarie	139
italie	128
grèce	110
tchécoslovaquie	99
france	78

unité: en milliers de
tonnes.

FAO.

La revue "Eurostat" (CFCE) donne les productions de Cornichons suivantes pour la C.E.E. (au 22 Mars 1984) :

YEAR ANNEE	EUR 10	EUR 9	DEUTSCH LAND	FRANCE	ITALIA	NEDER LAND	BELGIQUE BELGIE	LUXEM BOURG	UNITED KINGDOM	IRELAND	DANMARK	ELLAS
SURFACE 1000 HA												
1980	7	7	1	2	2	1	1	-	-	-	0	-
1981	7	7	1	2	2	1	1	-	-	-	0	-
1982	6	6	1	2	2	1	1	-	-	-	0	-
1983	:	:	1	2 *	2	1	:	-	-	-	:	-
PRODUCTION 1000 T												
1980	140	140	15	14	35	52	23	-	-	-	0	-
1981	167	167	24	13	33	59	38	-	-	-	0	-
1982	164	164	23	16	32	55	37	-	-	-	0	-
1983	:	:	19	14 *	32	49	:	-	-	-	:	-

Les PAYS BAS, l'ITALIE et la BELGIQUE apparaissent alors comme d'importants producteurs. L'ITALIE produit deux fois plus que la FRANCE avec la même surface, et les PAYS BAS environ trois fois et demi de plus avec moitié moins de surface (et autant de production de serre que de plein champ).

• L'ITALIE

Le **graphique n° 7** indique, pour 1983, les exportations mensuelles de Cornichons à l'état frais ou réfrigéré. On peut le comparer au **graphique n° 4** et constater qu'ils ne concordent ni sur la période ni sur les tonnages, ce qui arrive souvent quand on compare importations et exportations dans les statistiques :

- sur le **graphique n° 7**, les exportations vers la FRANCE représentent 48 956 Q = 4 895,60 T pour 1983.
- sur le **graphique n° 4**, les importations françaises en provenance d'ITALIE représentent 7 583 T pour 1983.

Je n'ai pu disposer d'aucun autre document sur la production de Cornichons en ITALIE, mis à part la revue "Eurostat" qui annonce une production de 32 000 T en 1983, L'ambassade de FRANCE en ITALIE, l'Institut Italien du Commerce Extérieur, le Ministère de l'Agriculture Italien ou le CFCE n'ayant, apparemment, pas de renseignements à ce sujet.

. L'ESPAGNE

Nous avons vu, avec le **graphique n° 3**, l'évolution de la production de Cornichons en ESPAGNE de 1970 à 1982 et constaté une importante baisse de la production depuis 1980.

La production, pour 1982, avait été de 13 257 T selon certaines statistiques espagnoles.

La rioja (région délimitée par BILBAO, VITORIA, ST SEBASTIAN) produirait 4 395 T/an ; l'Estremadure (Ouest de l'ESPAGNE) 2 164 T dont 2 084 vers Caceres ; Castilla Léon: 2 477 T dont 1 627 à Zamora. Une carte en annexe situe ces régions.

Selon une autre source venant de l'ambassade de FRANCE en ESPAGNE, les principales zones de production sont la région d'Almería et les CANARIES avec une période de récolte de Mai à Juillet pour la péninsule, et en Hiver pour les CANARIES. De cette même ambassade, j'ai également reçu les chiffres de production suivants (année non précisée) :

	<u>Situation</u>	<u>Production en %</u>
Ebro	Nord	49,6
Estremadure	Ouest	25,2
Duero	Nord de Madrid	10,2
Levante	Est	8,6
TOTAL ESPAGNE.....		19 014 TM pour 1 622 Ha cultivés

avec une période de récolte, pour ces régions, de Juin à Septembre-Octobre, 74 % de la production étant située aux mois de Juillet (31,7 %) et Août (42 %).

On peut remarquer que le mois d'Août (le plus productif), correspond sur le **graphique n° 4** au dernier mois d'importation en FRANCE de Cornichons espagnols.

D'après le Ministère de l'Economie et des Finances espagnol, qui dispose des statistiques douanières, l'ESPAGNE, pour 1983, aurait exporté 79 % de ses Cornichons à l'état frais ou réfrigéré vers

.../...

la FRANCE (contre 73 % en 1982, soit 554 T) et 16 % vers la SUISSE (contre 14 % en 1982), soit 105 T.

Pour les pays destinataires des exportations de Concombres et Cornichons en saumure ou "additionnés de certaines substances", la FRANCE arrive en seconde position avec 776 T (soit 25 % du total) derrière le ROYAUME UNI : 881 T (soit 28 % du total).

. LE MAROC

Selon l'ambassade de FRANCE au MAROC, les exportations marocaines de Cornichons auraient représenté 9 840 T en 1983. D'une manière générale, selon cette même source, 94 % des exportations marocaines se font vers la C.E.E. et on peut penser qu'une bonne partie doit aller en FRANCE. Ceci n'apparaît pas dans les statistiques déjà étudiées (importations françaises de Cornichons) sauf pour les importations de Concombres et Cornichons préparés ou conservés comme nous l'avons déjà vu. Selon une étude du CFCE, le MAROC aurait exporté 2 700 T en 1975 et 10 000 T en 1981.

. LES PAYS BAS

D'après les documents fournis par l'ambassade de FRANCE aux PAYS BAS, la production en 1983 aurait été de 48 400 T dont 20 100 T sous serre et 28 300 T en plein champ.

7 900 T ont été importées de BELGIQUE, ce qui représente 92 % des importations en 1983 (contre 86 % en 1982), le reste venant essentiellement d'ITALIE. Les exportations se font essentiellement vers la R.F.A. : 30 800 T en 1983, soit 96 % des exportations totales (32 100 T). 19 700 T sont allées vers l'industrie en 1983, dont seulement 2 500 T soit 13 % ont été mis en saumure (contre 17 % en 1982).

L'ambassade de FRANCE aux PAYS BAS transmet également ces données :

Production commerce extérieur de cornichons en saumure
(quantité en 1000 tonnes)

	1979	1980	1981	1982
production	4,2	1,1	2,4	4,6
importations	0,9	0,5	1,7	0,5
exportations	1,4	1,2	0,4	2,4
consommation intérieure*	3,7	0,4	3,7	2,7

Source: CBS

* l'utilisation des cornichons en saumure est un semi produit destiné aux industriels pour la fabrication du piccillili (mélange de pickles, cornichons, oignons argentés, choux-fleurs et maïs éventuellement).

La période de commercialisation débute en Mai et se termine en Septembre, 77 % des Cornichons sont commercialisés en Juillet et Août.

. LA GRANDE BRETAGNE

Pas de chiffres de production communiqués.

Les importations britanniques de Concombres et Cornichons en saumure ont été les suivantes pour 1982 et 1983 :

IMPORTATIONS BRITANNIQUES DE CONCOMBRES ET CORNICHONS
EN SAUMURE. (en tonnes).

	1982	1983	% (1983)
ITALIE	2 642	2 085	52
ESPAGNE	288	987	24
PAYS BAS	694	468	12
PORTUGAL	290	384	10
autres	129	94	2
TOTAL	4 060	4 051	100

Si les britanniques ont importé 468 T des PAYS BAS, ils en réexportent 141 T vers ce pays (sur un total de 223 T exportées).

.../...

. LA R.F.A.

En 1983, 139 372 T de Concombres et Cornichons auraient été importées en provenance principalement de (en quintaux) :

. PAYS BAS.....	56 845
. YUGOSLAVIE.....	33 661
. HONGRIE.....	33 184
. BULGARIE.....	29 929
. FRANCE.....	27 176
. BELGIQUE - LUXEMBOURG.....	27 104

En 1982, 624 T de Concombres et Cornichons furent importées en saumure et 199 T exportées.

. LA YUGOSLAVIE

Je n'ai pu obtenir que des chiffres d'exportation :

PRINCIPALES EXPORTATIONS DE CONCOMBRES ET CORNICHONS
EN SAUMURE EN 1982.

	Volume en tonnes	Valeur en milliers de dinars
RFA	1 849	22 326
URSS	693	17 692
AUSTRALIE	199	5 142
SUEDE	193	4 406
AUTRICHE	113	1 362
DANEMARK	14	320
USA	13	444
FRANCE	4	108
TOTAL	3 230	58 151

On remarque la place prépondérante de la R.F.A. (57 % des exportations).

La FRANCE importe très peu de YUGOSLAVIE, mais il est possible qu'elle importe de R.F.A. des Cornichons venant de YUGOSLAVIE.

.../...

4 - CONCLUSION CORNICHONS

Il semblerait donc que les principaux pays producteurs de Cornichons en EUROPE soient les PAYS BAS (50 000 T/an), la BELGIQUE (37 000 T/an) l'ITALIE (32 000 T/an), la R.F.A. (19 000 T/an), l'ESPAGNE (13 000 à 19 000 T/an), la FRANCE (14 000 T/an).

Le manque de données existantes, surtout pour certains pays (l'ITALIE, la YOUGOSLAVIE), ainsi que l'imprécision générale des données faussent en fait toute analyse un peu poussée.

Il est difficile de prévoir, aux vues de ces statistiques, l'avenir de la production de Cornichons en EUROPE. Les PAYS BAS et la BELGIQUE semblent, cependant, être les pays où l'évolution de la production est la plus régulière, laissant peut être moins de prises aux conditions climatiques (culture moins artisanale ?).

Le problème des cornichons est principalement le suivant :

Les petits calibres sont vendus beaucoup plus chers que les gros, comme nous l'avons vu d'après l'étude de l'APRIA, et les producteurs ne laissent pas grossir leurs cornichons (quitte à faire parfois deux récoltes par jour), les gros calibres (ex : 20/25) n'étant produits qu'en fin de culture.

LE POIVRON

ROUGE SURGELE COUPE 10/10 OU 25/25

- LES POIVRONS

AVERTISSEMENT

Quand le Poivron apparaît seul dans les statistiques, c'est à dire non classé parmi la rubrique "Autres Légumes", ce qui est assez rare, on le trouve souvent sous la dénomination "Poivron à l'état frais ou réfrigéré". La coupe (10/10 ou 25/25) n'apparaît donc pas dans les statistiques.

La distinction entre Poivrons Rouges, Jaunes ou Verts est rarissime, on ne la trouve que dans les statistiques des PAYS BAS. L'étude de l'APRIA sur le Poivron (1) précise du reste : "Les statistiques ne permettent pas de distinguer Poivrons Verts, Rouges ou Jaunes", ceci est en fait valable pour tous les pays, sauf les PAYS BAS.

1 - LA PRODUCTION FRANCAISE

Cette question ne sera pas approfondie ici car, comme plusieurs personnes ayant participé à l'étude de l'APRIA me l'ont certifié, il se produit presque uniquement du Poivron Vert en FRANCE.

Monsieur PASCUSSE de la Société PASCUSSE (Vaucluse) qui a aussi participé à cette étude et qui, depuis cette année, est un des fournisseurs de la Compagnie SAUPIQUET (20 T cette année pour essais), m'a dit qu'il était cependant possible d'en faire, les départements du Vaucluse et des Bouches du Rhône étant les plus productifs selon lui. Les producteurs sont cependant dans l'attente d'une variété donnant facilement du Poivron Rouge en FRANCE.

.../...

(1) "Conditions d'une reconquête du marché intérieur français des plantes condimentaires - Le cas du Poivron et du Piment". Etude non encore publiée.

A titre d'information, on trouvera, en annexe, le calendrier régionalisé de la production française de Poivrons (moyenne 1976-1977-1978) ainsi que le calendrier comparé de la production française et des importations moyennes (1977-1978-1979) qui sont tirés du travail de Monsieur FOUREL du CTIFL.

Des données plus récentes du CTIFL indiquent que 71 % de la production sont réalisés dans trois départements :

. 6 000 Tonnes.....	Bouches du Rhône
. 4 200 Tonnes.....	Vaucluse
. 4 000 Tonnes.....	Lot et Garonne (en forte expansion)

pour 1982.

Les variétés dominantes sont LAMUYO, YOLO Y, YOLOREX, YOLO WONDER, GROS CARRE de CAVAILLON, ESTEREL (Sud-Ouest). Leurs caractéristiques sont indiquées en annexe. La production de serre est relativement importante, sur les variétés citées. Seules YOLO Y et YOLO WONDER (vert uniquement) sont, en fait, cultivées en plein champ, selon Monsieur SEINCE.

2 - LES IMPORTATIONS FRANCAISES

L'ESPAGNE est la principale origine des importations françaises de Poivrons, comme l'indique le **graphique n° 1** en annexe.

Les importations viennent principalement de :

	<u>1976</u>	<u>1983</u>
. ESPAGNE	5 534	38 814
. ITALIE	4 736	2 527
. MAROC	2 935	335

Unité : TM

Source : CFCE

Les importations en provenance d'ESPAGNE ont progressé de 1976 à 1983 de 583 %, celles de l'ITALIE et du MAROC diminué respectivement de 47 % et 89 %.

.../...

Le **graphique n° 2** indique le calendrier des importations de Poivrons selon le pays d'origine en 1983. Ces importations ont représenté 40 661 tonnes au total. On remarque que les importations en provenance d'ESPAGNE ont lieu toute l'année avec 62 % des importations d'Avril à Août, celles en provenance d'ITALIE ont lieu de Mai à Décembre avec 65 % de Juin à Août.

Principales importations en 1983
de Poivrons à l'état frais ou réfrigéré
selon le CFCE

	<u>Tonnages</u>	<u>en % du Tonnage Total</u>
. ESPAGNE	37 815	93,00
. ITALIE	2 514	6,20
. MAROC	237	0,60
. PAYS BAS	36	0,09
. ISRAEL	59	0,14
TOTAL	40 661	100 %

Les valeurs d'importations ne sont pas données, car non exploitables, vu qu'il n'y a pas de précision sur la nature exacte du produit ("frais ou réfrigéré").

3 - LA PRODUCTION A L'ETRANGER - IMPORT-EXPORT

Le **graphique n° 3** indique l'évolution de la production mondiale de Poivrons (1969-1971/1981), mais il est possible qu'une certaine confusion existe entre les termes de Poivrons et Piments, ce qui arrive assez fréquemment dans les statistiques. Les valeurs indiquées sont également à prendre avec beaucoup de réserves pour les raisons déjà citées.

. L'ESPAGNE

Le total des exportations de Poivrons en 1983 est de 111 398 T. Le **graphique n° 4** indique la destination des exportations de Poivrons pour trois années. La FRANCE arrive en tête avec 38 730 T, le volume des exportations vers la FRANCE ayant été multiplié par 1,9 depuis 1979.

.../...

La R.F.A. est en seconde position avec 30 906 T, et un volume des exportations multiplié par 7,5 depuis 1979.

Si les exportations vers l'ITALIE ne représentent que 2 393 T en 1983, leur volume a été multiplié par 65 depuis 1979.

Notons que certaines statistiques du CFCE annonçaient des chiffres totalement erronés, à savoir un total d'exportation de 13 591 T pour 1983 dont 1 380 T vers la FRANCE.

Le **graphique n° 5** indique la destination des exportations mensuelles de Poivron pour 1983. La FRANCE et la R.F.A. occupent respectivement la première et la deuxième place. 57 % des exportations vers la FRANCE et 51 % des exportations vers la R.F.A. ont lieu d'Avril à Août.

Le **graphique n° 6** montre la répartition mensuelle des exportations de Poivrons pour 1982 et 1983. On remarque une diminution des exportations en Août/Septembre/Octobre, alors que cela correspond à la période de production maximale en ESPAGNE, mais c'est aussi la période où du Poivron est produit en FRANCE et le moment du maximum d'exportation d'ITALIE.

Une comparaison de l'évolution 1970-1982 de la production et des exportations peut être réalisée avec les **graphiques n° 7 et 8**. On remarque alors que les exportations ont progressé beaucoup plus vite que la production, certaines productions étant entièrement destinées à l'exportation.

Selon les statistiques espagnoles, les régions les plus productrices sont (1983 ?) :

	<u>% du Total</u>	<u>Quantités en TM</u>
. L'EST DE L'ANDALOUSIE	21,9	105 596 TM
. L'EBRE (NORD)	18,5	89 415 TM
. LE LEVANT (EST)	14,5	69 664 TM
. LE CENTRE	14,0	67 559 TM
TOTAL	68,9 %	332 214 TM
. TOTAL ESPAGNE	100,0 %	482 424 TM

.../...

60 % de la production sont réalisés d'Août à Octobre et 78 % de Juin à Octobre.

Les CANARIES produiraient 8219 Tonnes soit 1,7 % du total, mais seraient avec l'Andalousie les deux seules zones où la production a lieu toute l'année.

Selon d'autres statistiques espagnoles, les principales zones de production du Poivron qui nous intéressent (Poivron non destiné "à la table" où à donner du paprika) sont : Almería, Murcie, Valence, avec une période de commercialisation étalée sur toute l'année mais très importante de Mai à Octobre.

Une carte en annexe situe ces régions.

Certaines statistiques publiées dans le Bulletin MIFL n° 7.1984 du CFCE, venant du Ministère Espagnol de l'Agriculture, service d'inspection phytosanitaire, annonçaient la région de Gérone comme la plus productrice de Poivrons, environ 54 800 tonnes en 1983, les régions d'Alicante et d'Almería produisant respectivement 11 200 tonnes et 17 000 tonnes environ.

Ceci contredisant toutes les autres statistiques, j'ai alors contacté Monsieur GIELLY qui m'a fourni une explication :
Il existe à Gérone un poste de dédouanement et de contrôle phytosanitaire. Les Poivrons destinés au ROYAUME UNI ou à l'ALLEMAGNE doivent subir ce contrôle. Comme les postes ne fonctionnent que par demi-journées, si ceux situés près d'Almería, Murcie ou Valence sont fermés au moment où le camion arrive, le Transporteur, pour ne pas attendre le lendemain, fait le voyage jusqu'à Gérone où la marchandise est alors contrôlée et dédouanée. Celle-ci est alors comptabilisée par le service phytosanitaire de Gérone, comme étant produite sur place.

• L'ITALIE

L'ITALIE est le principal producteur de Poivrons de la C.E.E., avec environ 80 % de la production totale.

.../...

On trouvera en annexe le **tableau n° 1** sur l'évolution des exportations italiennes par principaux pays destinataires en 1983. La R.F.A arrive largement en tête avec 71,60 % des exportations en 1983, suivie de la SUISSE avec 10,4 % et de la FRANCE avec 5,8 %, le total des exportations pour 1983 ayant été de 450 636 tonnes.

Les exportations de 1979 à 1983, comme l'indique le **tableau n° 2** de l'annexe sont en baisse (chute de production ?).

D'après le **tableau n° 3**, sur l'utilisation du Poivron en ITALIE, il semblerait que malgré la diminution de la production prévue pour 1984, les quantités de Poivrons destinés à l'utilisation industrielle restent identiques. On peut remarquer d'après ce tableau, l'importance de la consommation intérieure.

Une carte en annexe indique les principales zones de production en pourcentage du total et le **tableau n° 4** les caractéristiques principales des variétés cultivées. La période de commercialisation est à 78 % située de Juin à Octobre. Le **graphique n° 9** indique les exportations mensuelles de Poivrons en 1983 : elles ont lieu toute l'année avec 78 % situées de Juillet à Novembre.

On remarque, dans les statistiques, une incohérence entre les exportations d'ITALIE et les importations en FRANCE et R.F.A. On trouve, par exemple, que 70 % des exportations d'ITALIE vers la FRANCE ont lieu d'Août à Novembre, alors que durant la même période les importations en provenance d'ITALIE ne représentent que 39 % des importations totales d'origine italienne en FRANCE.

Si l'on exclut le fait qu'il y ait eu une erreur aussi importante d'un côté ou de l'autre (la même chose existe entre la R.F.A. et l'ITALIE), on peut alors supposer qu'il se produise des mouvements de marchandise, certains pays servant "d'intermédiaires", la marchandise n'étant donc pas comptabilisée à leur douane. Par exemple, du Poivron peut être acheté en ITALIE par un client français, mais pour la R.F.A., ce Poivron sera comptabilisé dans les "exportations vers la FRANCE" par les douanes italiennes et les "importations d'ITALIE" en R.F.A. (à condition que le camion soit réexpédié tout de suite une fois arrivé en Douane Française). Le Service des Douanes de Nantes m'a confirmé que cela était en effet fort possible.

.../...

. LA YUGOSLAVIE

Les principales exportations de Poivrons congelés en 1982, selon l'ambassade de FRANCE en YUGOSLAVIE, ont été réalisées vers (Poivrons entiers ou découpés ?) :

. R.F.A.....	3 530 Tonnes
. PAYS BAS.....	1 719 Tonnes
. POLOGNE.....	567 Tonnes
. AUTRICHE.....	382 Tonnes
. DANEMARK.....	200 Tonnes
:	
. FRANCE.....	18 Tonnes
TOTAL	6 742 Tonnes

le total des exportations de Poivrons frais ayant été de 2 265 T.

Aucun autre renseignement ne m'a été transmis. La YUGOSLAVIE n'apparaît pas du reste dans les statistiques du CFCE.

. Les PAYS BAS

Le **tableau n° 5** en annexe indique que la production de Poivrons en 1983 aurait été de 43 600 tonnes, les importations de 18 800 tonnes et les exportations de 43 400 tonnes.

La majorité de la production est donc destinée à l'exportation de même qu'une grande partie des importations. En 1980, selon une étude allemande publiée au CFCE, les PAYS BAS ont importé 9 300 tonnes de Poivrons et ont réexporté 65 % de ce tonnage. Ces importations avaient pour provenance, principalement, les CANARIES et ISRAEL et ont eu lieu surtout pendant les mois d'Hiver.

Dans les statistiques des PAYS BAS, on trouve la répartition des exportations de Poivrons par couleur :

	verts	rouges	jaunes	autres*	total
1982	10.258	16.023	1.522	444	28.247
1983	12.015	18.053	1.817	1.060	32.925

Source: PGF/KCB

* dont blancs et violets/bleus

55 % des exportations ont donc été composées de Poivrons rouges en 1983 (contre 57 % en 1982).

. LA GRECE

D'après le CFCE, le Poivron représentait 14,8 %, soit 17 061 tonnes, du volume des exportations en 1978.

Ces exportations sont destinées à :

	<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>
. R.F.A.	17 992	15 696	12 696
. AUTRICHE	98	-	1 205
. UEBL	-	250	309
. FINLANDE	67	1 034	-
. FRANCE	1	-	100
. SUEDE	20	34	25
. DIVERS	-	2	1
TOTAL	<u>18 191</u>	<u>17 061</u>	<u>14 336</u>

Quantités en Tonnes

Source : CFCE.

Les exportations sont donc en diminution. On peut remarquer leur irrégularité pour certains pays, la R.F.A. restant le premier client.

. LA R.F.A.

L'évolution de la production de Poivrons Surgelés en R.F.A., d'après les statistiques transmises par l'ambassade de FRANCE en R.F.A., serait la suivante (en tonnes) :

<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>
46	37	362	409	-	181

.../...

Le CFCE donne les pays d'origine des importations et les tonnages suivants :

. ESPAGNE - CANARIES.....	39 260 Tonnes
. ITALIE.....	29 000 Tonnes
. PAYS BAS.....	14 800 Tonnes
. HONGRIE.....	6 300 Tonnes
. GRECE.....	4 500 Tonnes
. TURQUIE.....	4 350 Tonnes
. ROUMANIE.....	3 950 Tonnes
TOTAL	102 160 Tonnes

pas de précision sur la nature du Poivron.

79 % des importations d'ITALIE ont lieu de Juillet à Octobre, alors que 87 % des importations d'ESPAGNE ont lieu dans la période complémentaire.

Il existe une incohérence dans les statistiques entre les importations en provenance d'ITALIE et les exportations d'ITALIE à destination de la R.F.A. (raisons probables déjà citées)

. Importations de Poivrons en R.F.A. :

. Juin 1983	2 417 T
. Décembre 1983	416 T

. Exportations de Poivrons d'ITALIE vers la R.F.A. :

. Juin 1983	375 T
. Décembre 1983	3 143 T

La YOUGOSLAVIE n'apparaît que dans les statistiques d'importation de "Poivrons au vinaigre" où elle occupe la première place avec 3 800 tonnes en 1982.

Selon le CFCE, la R.F.A. est le principal client des PAYS BAS, elle a absorbé en 1980 environ 45 % du total des exportations néerlandaises de Poivrons (exportations composées à 55 % de Poivrons rouges).

L'ISRAEL (qui n'apparaît pas dans les pays cités plus haut) est un des fournisseurs de la R.F.A. Les CANARIES et ISRAEL sont surtout

.../...

présents sur le marché allemand à partir de Novembre. Les exportations des pays de l'Est (ROUMANIE, BULGARIE et surtout HONGRIE) sont concentrées en Septembre et Octobre et ont atteint 13 000 Tonnes en 1980.

Selon une étude statistique allemande publiée au CFCE, les Poivrons de HONGRIE et de TURQUIE sont, du point de vue de la qualité et des prix, comparables aux Poivrons des CANARIES, d'ITALIE et d'ISRAEL.

. LA GRANDE BRETAGNE

Les importations en 1983 ont été, selon l'ambassade de FRANCE en GRANDE BRETAGNE, de 20 930 tonnes dont 7 690 tonnes en provenance des PAYS BAS, 6 397 Tonnes des CANARIES, 4 236 tonnes d'ESPAGNE (en forte progression), 1 744 tonnes d'ISRAEL et seulement 124 tonnes d'ITALIE.

. LE MAROC

Selon l'ambassade de FRANCE au MAROC, il existe une seule unité de surgélation de Poivrons rouges au MAROC : la chérifienne de surgélation qui produirait depuis cette année seulement ; on estime cette production à 15 tonnes de Poivrons rouges par mois, qui sont destinées à la BELGIQUE.

Pas de chiffres de production de Poivrons en général.

. LA HONGRIE

Les statistiques transmises par le Centre d'information sur les techniques hongroises (références obtenues au SIAL) indiquent une production de 82 020 tonnes en 1982 pour 6 299 ha. Les fermes d'Etat (souvent reliées aux industries) produisent 562 Tonnes, soit 0,7 % au total.

Aucun autre renseignement n'a pu être obtenu.

.../...

4 - CONCLUSION

Malgré l'importance de sa production, l'ITALIE ne parvient pas à exporter vers la FRANCE de grandes quantités de Poivrons, la R.F.A. restant son principal client. D'après les intermédiaires rencontrés et les statistiques (tableau n° 3) la présence d'un important marché local empêche des exportations plus importantes, celles-ci étant, du reste, assez coûteuses.

Les PAYS BAS, malgré leur production, (et surtout leurs exportations) restent une source peu exploitée en raison du prix des Poivrons (grande production de serre).

La YUGOSLAVIE ne fournit aucun renseignement sur sa production de Poivrons (entre autres) ce qui empêche toute précision de ce côté là.

Les U.S.A. et ISRAEL n'apparaissent pas dans les statistiques. Les U.S.A. seraient pourtant un important client de l'ESPAGNE (d'après des écrits n'annonçant pas de chiffres), il aurait été intéressant de voir quels tonnages cela représentait.

L'ISRAEL exporte du Poivron vers l'EUROPE, mais très peu vers la FRANCE. Les quelques statistiques existantes ne donnent pas de chiffres en tonnages, mais uniquement en milliers de dollars, ce qui est difficilement exploitable.

L'ESPAGNE reste donc la principale source d'approvisionnement de la FRANCE (93 % des importations en 1983) et semble encore en progression.

Le passage du Poivron vert au Poivron rouge (à maturité) en FRANCE prend environ trois semaines à un mois, avec une diminution de près de 50 % du rendement selon Monsieur GUERIN (groupement des producteurs du Sud Est ayant participé à l'étude APRIA). Il y a donc une occupation prolongée du terrain et des risques de maladie accrus (notamment le Mildiau du Poivron causé par le Phytophthora capsici)

La production étant faite sur contrats "à la demande" pour éviter les surplus, si la demande croît, la production suivra. Mais on attend des variétés nouvelles augmentant les rendements en rouge.

**LE CONCENTRE
DE
TOMATE**

EXTRAIT SEC 28%

- LE CONCENTRE DE TOMATE 28 % ES

AVERTISSEMENT

C'est essentiellement au CFCE et par la SONITO (Société Nationale Interprofessionnelle de la Tomate) que j'ai pu obtenir les renseignements sur le Concentré de Tomate.

Les études de la SONITO ont été consultées pour une grande part au CFCE, après avoir obtenu l'accord de la SONITO. Certains documents m'ont été directement envoyés par cette Société. Celle-ci n'a cependant pas voulu me transmettre, pour des raisons de "Secret professionnel", de renseignements plus précis sur la production de Concentré de Tomate en FRANCE.

Le Concentré de Tomate 28 % d'extract sec (ES) n'est pas toujours différencié des autres dans les statistiques, on obtient le plus souvent des données pour les Concentrés de 12 à 30 % ES. Il n'y a parfois pas de précision sur les concentrations, le terme "Concentré" regroupant alors toutes les catégories de concentrations.

Depuis l'instauration, en 1978, du régime d'aide, les fabrications de Concentré sont évaluées en poids brut, c'est à dire comprenant le poids net de Concentré et le poids de l'emballage immédiat qui est le plus souvent une boîte de fer blanc.

Je ne me suis intéressée qu'aux pays producteurs de Concentrés et pas aux pays importateurs (sauf la FRANCE) car cela n'aurait, à mon avis, rien apporté de plus.

1 - LA PRODUCTION FRANCAISE

La production française de Tomate, selon le CTIFL, se partage en parties à peu près égales entre la Transformation et le Marché du frais. D'après la SONITO, en 1983, sur 305 266 tonnes produites, 242 081 tonnes furent cependant employées dans la fabrication de Concentré de Tomate.

Le CTIFL indique que quatre départements ont produit 67 % de la production totale en 1981 : Le Vaucluse, les Bouches du Rhône, le Gard, le Lot et Garonne, avec un calendrier de commercialisation étalé sur toute l'année mais situé à 80 % de Mai à Novembre et à 60 % de Juin à Septembre.

D'après la SONITO, ces quatre départements en 1983 ont réalisé 80,5 % de la production nationale qui fut de 305 845 tonnes (chiffre légèrement différent du précédent) comme l'indique le **tableau n° 1** en annexe. On remarque l'apparition de la Drôme et une quasi disparition de la production dans beaucoup de départements. La diminution du nombre de producteurs, un climat non propice (printemps froid, mois de Juillet très chaud) l'année dernière peuvent expliquer ceci.

Les fabrications de Concentré ont presque doublé depuis l'instauration des aides C.E.E. (1978) dont un résumé et une rapide analyse se trouvent en annexe. La part des ventes d'origine française sur le marché français est passée de 45 % environ (avant règlements C.E.E.) à 80 % en 1980-1981. Depuis, une lente érosion a suivi et la FRANCE produirait 12 à 14 000 T de moins qu'elle ne consommerait. 45,75 % de la production est réalisée par 12 % des producteurs qui réalisent chacun entre 100 et 600 tonnes de Tomates par an. La grande propriété domine dans le Gard et la petite dans le Vaucluse et le Lot et Garonne. Les producteurs, selon l'INRA, attendent avant de récolter que le maximum de fruits soient mûrs sur la plante. Ceci pourrait poser de très gros problèmes en cas de longues périodes pluvieuses en Septembre.

D'une manière générale, l'outil agricole est à la pointe du progrès, du moins si l'on se situe dans l'espace méditerranéen, l'outil industriel étant moderne et d'origine italienne.

De nombreuses améliorations peuvent être encore apportées : augmentation de la productivité, irrigations faciles dans certains départements, nouvelles variétés, etc. Cependant, il se posera toujours deux problèmes à la production française de Concentré de Tomate : celui des charges (il sera de toutes façons très difficile de les harmoniser par le biais de la C.E.E.) et celui des fraudes existantes dans certains pays (ITALIE, GRECE) qui permettent à ces pays de percer sur le marché français entre autre.

2 - LES IMPORTATIONS (ET EXPORTATIONS) FRANCAISES

Le **Tableau n° 2** de l'annexe indique les exportations des pays de l'AMITOM (Association Méditerranéenne Internationale de la Tomate de Conserve).

Selon la SONITO, les exportations vers la FRANCE auraient été au total de 7 098 tonnes environ de Concentré de Tomate de 12 à 30 % ES, avec seulement 2 270 Tonnes en provenance d'ITALIE (soit 32 % du total) et 4 566 tonnes de GRECE (soit 65 % du total).

Le **tableau n° 3** permet de comparer les exportations déclarées par chaque pays vers la FRANCE et les importations observées en douanes françaises. Les chiffres concordent à peu près sauf pour l'ITALIE. Les codes douaniers étant les mêmes dans les deux cas (20.02.35.0) on peut supposer qu'il y a eu erreur, non pas de la part de l'AND (Association Nutrition Demain) qui traite l'information disponible en douane, pour la SONITO, mais plutôt directement au niveau des douanes italiennes, le classement n'ayant peut être pas été bien fait dès le départ.

Si l'on se fie aux chiffres d'importation donnés par le CFCE, nous pouvons remarquer la forte progression des importations en provenance de GRECE, qui ont été multipliées par 3,7 en 1983 par rapport à 1982. Elles étaient de 1 494 tonnes en 1981.

Les importations en provenance d'ITALIE par contre ne cessent de diminuer depuis 1981 :

. 1981.....	13 248 T
. 1982.....	10 728 T (- 19 %)
. 1983.....	9 199 T (- 14 %)

En annexe sont indiquées les importations et exportations de Concentré de Tomate 28 % ES de Juillet 1982 à Juin 1983 (Source SONITO). L'ITALIE reste la principale source d'approvisionnement avec 7 130 tonnes soit 70 % du total qui est de 10 235 tonnes. La GRECE est à la seconde place avec 29 % du total. On peut remarquer que la FRANCE a importé moins qu'elle n'a exporté durant cette période : 10 235 tonnes importées contre 12 205 tonnes exportées, essentiellement vers l'AFRIQUE (petits boîtages en général) et un peu les U.S.A.

Selon le CFCE, de Janvier à Avril 1984, la FRANCE a importé 38 % de son Concentré de 12 à 30 % ES d'ITALIE contre 51 % de GRECE, pour un total de 10 500 tonnes.

3 - IMPORT-EXPORT ET PRODUCTION A L'ETRANGER

· L'ITALIE

Selon le Ministère Italien de l'Agriculture et des forêts, environ 70 % de la production de Tomates est destinée à la transformation.

Le **tableau n° 4** de l'annexe indique les zones les plus productrices et une carte positionne les régions citées. La Campanie réalise 48 % de la production totale de Tomates et l'Emilie Romagne 22 %. En 1981, 34 % des tonnages en Campanie et 40 % des tonnages en Emilie Romagne étaient destinés au Concentré. Le nombre des usines aurait plutôt tendance à baisser en Campanie et Emilie Romagne et à augmenter dans les Pouilles. Le secteur privé représente les 2/3 des fabrications. La production a été multiplié par 1,4 en 1983 par rapport à 1982, le Sud de l'ITALIE restant la zone la plus productrice.

Le **graphique n° 1** de l'annexe indique l'évolution des exportations de Concentré de Tomate toutes catégories par pays destinataires, selon le CFCE.

Le **tableau n° 5** indique la destination des exportations de Concentré 12 à 30 % ES pour 1983. On remarque que la R.F.A. et l'ARABIE SAOUDITE sont les deux premiers clients de l'ITALIE, avec respectivement 17 % et 13 % du total, la FRANCE n'étant qu'un petit client avec 2,4 % du total.

Il faut cependant noter que, pour l'ITALIE, il existe une surestimation notable de la production dont les buts sont d'une part de s'attribuer une aide sur des quantités n'ayant pas été produites et d'autre part se créer des références dans le cas d'un futur contingentement.

· L'ESPAGNE

L'ESPAGNE, selon la FAO, se situe au 7ème rang des pays producteurs de Tomates dans le monde (le premier étant les U.S.A.).

Cette production est étalée sur l'année et atteint 2 120 000 tonnes en 1982 pour 60 000 hectares environ. Une part très importante de la production a lieu du 1er Octobre au 31 Mai de l'année suivante, notamment aux Iles CANARIES, mais aussi en serres.

Les principales régions de production de la Tomate sont, par ordre décroissant : l'Andalousie (565 000 T), le Levant (536 000 T), l'Estramadure (317 000 T), la Vallée de l'Ebre (220 000 T) et les Iles Canaries (172 000 T). Les exportations en frais frôlent 40 % de la production totale.

La production de Tomates pour l'industrie, d'après les statistiques du Ministère de l'Agriculture, oscillerait entre 500 et 700 000 tonnes (plus de 770 000 tonnes en 1983 selon les premières estimations), production principalement située dans les régions de Badajoz (44 %, mais en baisse), de Tolède (15 %, en progression) et de la Navarre (15 %, en progression). Mais la capacité de transformation ne serait utilisée qu'à 60 % soit environ 500 000 tonnes de Tomates fraîches. La région de Murcie présente la particularité d'avoir une capacité de transformation importante, utilisatrice de Tomates, mais sans production régionale. Une carte en annexe situe toutes ces régions.

Il n'est pratiquement pas possible de transformer sans l'appui du FORPPA (organisme public) et 62 000 T environ de Concentré à 28 % seraient fabriquées par an dont 15 000 T sont retransformées en poudre.

La transformation de Tomates est réalisée dans les trois zones principales :

- L'Estrémadure : Entreprises spécialisées dans la fabrication de concentré et la poudre de Tomate.
- Le Levant : Où on note une tendance à la fermeture des petits ateliers et où la fabrication est très diversifiée.
- La Vallée de l'Ebre : Production très diversifiée.

Il n'existe plus, depuis 1976, de statistiques officielles de fabrication. La raison de cet arrêt de publication, selon la SONITO, est que les statistiques antérieures étaient fausses et ne reflétaient pas la réalité ; elles étaient, en fait, des estimations établies par des fonctionnaires de Madrid.

On trouvera en annexe le **tableau n° 6** sur les exportations de Concentré de Tomate toutes concentrations en 1982 et le **graphique n° 2** sur les exportations de Concentré de Tomate ES 12 à 30 %. On peut donc remarquer l'importance des U.S.A. (1er client) et la très petite place qu'occupe la FRANCE.

L'Industrie Espagnole traverse une crise assez grave par suite d'une baisse de ses débouchés à l'exportation qui sont handicapés par la hausse continuelle des frais de fabrication et les politiques d'aides des autres pays producteurs notamment celles mises en place dans la C.E.E.

Selon l'AGRUTOM, organisme regroupant la majorité des fabricants de Concentré, on peut déterminer les problèmes touchant la production espagnole. Ceux-ci sont indiqués en annexe.

· La GRECE

Selon le CTIFL, la GRECE aurait produit 1 550 000 T (20,4 % de la C.E.E.) de tomates en 1982. L'industrie de transformation de la Tomate grecque est relativement récente puisque 55 % environ des usines transformant la Tomate ont été établies depuis 1960.

La GRECE du Nord (zone à 400 Km au Nord d'Athènes, s'étendant le long des frontières de la BULGARIE et de YOUGOSLAVIE) est la zone de production en développement. Le Centre, pourtant, paraît plus favorable à la Tomate du point de vue climatique et des sols.

L'industrie est dominée par un grand nombre de petites usines de moins de 20 tonnes par heure. Un certain nombre d'usines entretiennent des liens privilégiés avec des acheteurs étrangers et sans que ceux-ci aient réellement une prise de participation au capital, ils ont un rôle important dans la gestion et le développement.

75 % du total de la capacité de transformation sont entre les mains des organisations privées, les 25 % restants sont des coopératives.

En fait, selon la SONITO, l'industrie grecque peut et a les capacités pour une réelle expansion si les bénéfices de la demande croissent suffisamment, mais un problème de main d'oeuvre se pose, la cueillette du coton ayant lieu au même moment que celle de la Tomate. De même, la taille des exploitations est en général trop petite pour que la mécanisation y soit rentable.

La capacité totale de production de Concentré est d'environ 200 000 T, mais la plus grande production de ces dernières années a été de 160 000 T.

Selon la SONITO, une récente réglementation de la C.E.E., favorisant la transformation en ITALIE, aura certainement pour effet de faire baisser la part de la GRECE sur le marché.

Actuellement, les méthodes grecques sont plus que suffisantes pour répondre aux normes du marché, avec une bonne part de la production de Concentré correspondant aux standards d'importation des pays européens les plus difficiles. L'industrie et le gouvernement sont cependant d'accord pour utiliser des méthodes de contrôle de qualité plus strictes pour valoriser leurs produits. Le gouvernement, par contre, n'a pas donné de règles sur l'identification des boîtes, en termes de jour, date, type de produit.

80 % des Tomates fraîches sont destinées aux conserveries de Concentré, la majorité du Concentré étant conditionnée en boîtes de 5 Kg. On constate une forte disproportion entre ce qui est déclaré partir vers la C.E.E. et ce qui est déclaré y arriver ; ceci est sans doute dû au fait que, pour toucher une aide plus substantielle, les exportateurs grecs déclaraient expédier vers des pays tiers et détournaient ensuite la marchandise vers sa destination réelle.

Le **graphique n° 3** indique la destination, par pays, des exportations de Concentré de 12 à 30 % ES : la LIBYE, l'ARABIE SAOUDITE, le ROYAUME UNI et les PAYS BAS sont les principaux clients de la GRECE, le total des exportations ayant été de 81 435 tonnes en 1981 et de 104 797 tonnes en 1982.

• Le PORTUGAL

La culture de la Tomate de conserve et parallèlement les Conserveries de Tomates étaient à peu près inexistantes il y a 25 ans.

La production de Tomates de conserve est localisée dans le Centre (Estrémadure et Ribatejo) et le Sud du PORTUGAL (Alentejo). La principale zone de production s'étale sur les deux rives du Tage, depuis les faubourgs de Lisbonne jusqu'à Santarem. Ces zones de production sont indiquées dans le **tableau n° 7** et la **carte** qui suit les positionne.

La quasi totalité de la production pour l'industrie est sous contrat, mais entre 1975 et 1980, la production globale a pratiquement diminué de moitié. L'absence d'investissements depuis 1974, pour des raisons politiques et économiques, fait que l'industrie est de moins en moins compétitive, un grand nombre d'entreprises étant menacées de disparition, selon la SONITO. Cependant, la production est de qualité, et en dehors des subventions, les prix de revient portugais sont très intéressants. Les subventions données aux autres pays producteurs ont créé de graves difficultés à la production portugaise. En annexe, le **tableau n° 8** indique l'évolution des exportations de Concentré. L'U.R.S.S., les U.S.A. et le CANADA sont les trois premiers clients, le ROYAUME UNI ayant perdu sa place depuis son entrée dans la C.E.E.

.../...

LA TURQUIE

Sur la période 1979/1980, le commerce de Concentré s'est élevé à 535 000 tonnes dont 180 000 tonnes ont été importées par la C.E.E. Les droits douaniers, de 18 % avant 1981, doivent progressivement être réduits, en principe, puis éliminés, ce qui rendra les produits turcs très compétitifs.

La TURQUIE a un potentiel considérable dans la production de la Tomate. Mais de nombreuses difficultés existent : problèmes d'approvisionnement des usines, d'importations de boîtes en fer blanc. L'insuffisance de fonds de roulement a été, pour 1980, le facteur qui a causé la difficulté majeure des firmes (pour la réalisation des contrats de culture, essentiellement).

Dans le cas d'une utilisation efficace de l'industrie, il serait possible à la TURQUIE d'exporter 60 à 70 000 tonnes par an.

L'IRAK est le principal marché d'exportation, la C.E.E. représentant environ 34 % des exportations.

4 - CONCLUSION

Les Importations françaises, en provenance d'ITALIE (à cause de leur prix, selon Monsieur LE BEUVE) sont en nette diminution, alors que celles en provenance de la GRECE sont en progression.

Les règlements C.E.E., l'entrée prochaine de l'ESPAGNE et du PORTUGAL dans la C.E.E. risquent de créer d'importants changements à la situation actuelle.

La consultation régulière des études de la SONITO devrait permettre de suivre correctement l'évolution du Marché.

IV

COMPARAISON
INTERMEDIAIRES &
STATISTIQUES

C O M P A R A I S O N

I N T E R M E D I A I R E S / S T A T I S T I Q U E S

L'imprécision des statistiques fait que nous ne pouvons avoir qu'une idée générale de la production de Poivrons et Cornichons. Dans certains cas, cette imprécision peut même conduire à des erreurs d'interprétation (ex. Cornichons MAROC, production réelle de Poivrons en YOUGOSLAVIE,...). De même, il est impossible de savoir si les productions peuvent ou non correspondre, et dans quel pourcentage, aux produits qu'attend la Compagnie SAUPIQUET (couleur du Poivron par exemple, calibre des Cornichons,...). Comme aucun texte ne donne ce genre de renseignement ou n'indique les modes de travail existant dans tel ou tel pays, les seules références que nous ayons sont les dires des intermédiaires. Ceux-ci considèrent, évidemment, leurs sources d'approvisionnement comme étant les meilleures et souvent les plus sûres car sélectionnées par eux-mêmes, ce qui n'est pas forcément très objectif.

Il existe certaines corrélations évidentes entre statistiques et intermédiaires à propos, par exemple, de la production de Poivrons en ESPAGNE ; mais le fait que certains intermédiaires ont des fournisseurs en YOUGOSLAVIE, ne peut, à mon avis, permettre d'affirmer avec certitude que c'est une source d'approvisionnement intéressante, aucun chiffre de production n'étant disponible.

Le cas du Concentré de Tomate est un peu différent car les études de la SONITO permettent de suivre la production et les marchés avec une assez grande précision pour chaque pays. C'est cependant un marché où les changements peuvent avoir lieu très rapidement (ITALIE, GRECE, ESPAGNE et PORTUGAL dans le futur) et ce qui est vrai une année peut très bien ne plus l'être l'année suivante.

Pour toutes ces raisons, la comparaison Statistiques/Intermédiaires n'est pas, à mon avis, très réaliste ni très constructive, notamment pour le Poivron et les Cornichons. Je me limiterai donc au tableau qui suit, rapprochant les sources d'approvisionnement des Courtiers et les résultats des statistiques par ordre d'importance des importations françaises (car les chiffres de production ne sont pas toujours disponibles).

STATISTIQUES		INTERMEDIAIRES			
		SVZ	AGROTRADE	Mr LEBEUVE	Mr GIELLY
POIVRON	ESPAGNE	PAYS DE L'EST	YUGOSLAVIE	YUGOSLAVIE	ESPAGNE
CORNICHON	ITALIE ESPAGNE (MAROC?)	HOLLANDE ESPAGNE	GRECE MAROC ESPAGNE YUGOSLAVIE	FRANCE	
CONCENTRE DE TOMATES	ITALIE GRECE			FRANCE	

COMPARAISON STATISTIQUES (principales importations)/INTERMEDIAIRES (principales sources)

V

CONCLUSION

GENERALE

CONCLUSION G E N E R A L E

Cette étude devait révéler les lieux de production et leur évolution de trois matières premières telles qu'elles sont utilisées par la Compagnie SAUPIQUET :

- . Le Poivron rouge surgelé, coupe 10/10 et 25/25,*
- . Les Cornichons en saumure calibre 20/25,*
- . Le Concentré de Tomate 28 %.*

Pour les deux premiers produits, vu l'imprécision des données statistiques, cette étude est demeurée très générale et n'apporte aucune solution réelle aux problèmes directement liés à ces produits, puisque dans les deux cas, ils ne constituent pas le but véritable des cultures (qui est pour le Poivron la production en Vert et pour les Cornichons la production de petits calibres) et qu'aucun écrit ne vient étayer les chiffres.

On peut plus facilement, grâce à la SONITO, suivre l'évolution de la production du Concentré de Tomate, même si le détail des concentrations n'est pas toujours donné.

Le fait de passer par des intermédiaires présente des avantages incontestables vu l'organisation actuelle du Service "Achats", mais laisse la Compagnie SAUPIQUET dépendante des sources d'approvisionnement que ceux-ci ont réussi à sélectionner.

Il est, à mon avis, assez périlleux de vouloir, dans certains cas, comparer les données chiffrées (trop imprécises, erreurs possibles...) avec les sources d'approvisionnement des intermédiaires (aux dires parfois contradictoires et pas toujours objectifs).

Ce n'est en tous cas pas grâce à une étude des statistiques existantes sur de tels produits (Poivrons et Cornichons) qu'il sera possible, à la Compagnie SAUPIQUET, de juger avec précision de la valeur des sources d'approvisionnement des intermédiaires ou de les conseiller efficacement dans leurs recherches de nouveaux fournisseurs.

.../...

Quatre solutions, vu les problèmes actuellement rencontrés (et qui ne semblent pas évoluer favorablement) sont, à mon avis, envisageables afin de s'assurer d'une plus grande sécurité au niveau de l'approvisionnement en ces matières premières :

- 1 - Déléguer une personne devant juger sur place des sources d'approvisionnement des intermédiaires et en sélectionner d'autres (Poivrons, Cornichons, Concentré de Tomates).
- 2 - Valoriser les produits en proposant des prix plus élevés (Poivrons mais surtout Cornichons).
- 3 - Stocker (Poivron).
- 4 - Produire directement, en plus ou moins grandes quantités, des Poivrons et surtout des Cornichons.

Chacune de ces proposition peut constituer une solution qui demande à être étudiée afin de juger si elle est réalisable.



Saupiquet

LA COMPAGNIE SAUPIQUET



SAUPIQUET

107 ANNEES D'ACTIVITE

C'est en 1877 qu'Arsène Pierre Gérard SAUPIQUET, auparavant employé dans une conserverie, crée sa propre entreprise : la firme SAUPIQUET. En 1891, elle devient la "S.A. des anciens Etablissements SAUPIQUET".

Jusqu'en 1946, la société SAUPIQUET s'est développée en achetant de petites entreprises familiales.

De 1946 à 1959, son expansion est marquée par son implantation à l'étranger (MAROC - PORTUGAL - SENEGAL - COTE D'IVOIRE) et sa fusion avec de nombreuses sociétés ; la plus marquante est celle de 1955 qui voit les firmes TEYSSONNEAU, GRIFFON et TERTRAIS se regrouper à la société SAUPIQUET.

C'est l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 Décembre 1960 qui décide de la constitution de la :

COMPAGNIE SAUPIQUET

Cette dénomination sociale est encore celle en vigueur.

Les années 1960 voient le groupe SAUPIQUET s'accroître considérablement

- 1961 Achat des Etablissements DELORY
 Regroupement avec les Entreprises Maritimes Basques (EMB)
- 1962 Implantation de deux filiales en AFRIQUE (SCODI et SAPAL)
 Rachat des Etablissements PROVOST BARDE
- 1964 Renforcement de l'implantation de la Compagnie SAUPIQUET
 sur le marché portugais.
- 1966 Prise de Contrôle de la société CASSEGRAIN (créée en 1856)

- 1968 Fusion avec la Compagnie Industrielle Alimentaire (CINAL)
- 1971 Union avec GRACIET
Implantation en BELGIQUE.
- 1972 Prise de contrôle de la S.A. des Usines CLAVIER.
Création de la branche Armements à la Pêche.
- 1973 Extension de SAUPIQUET vers l'ALLEMAGNE
- 1978 Création d'UGR (UNGEMACH et GRACIET REUNIS)
Création de SAUPIQUET ROSS (produits surgelés)
- 1981 Création d'INTERMER (approvisionnement de poisson).
Dissolution de la Société ROSS.
- 1984 Rachat de l'usine BOM à Villeneuve Sur Lot, filiale à 100 % de
la Compagnie SAUPIQUET.
Création de l'usine de Saint Sébastien.

La Compagnie SAUPIQUET est une Société Anonyme au capital de 43 016 600 F dont le siège social est situé 128 Boulevard Jules Verne - 44300 NANTES, 262 personnes y travaillent dont 8 pour le Service "ACHATS" (plus 2 personnes détachées à l'étranger), dans lequel j'ai fait mon stage.

L'objet social de la Compagnie consiste en l'industrie de la conservation par tout procédé, avec ou sans conditionnement, et le commerce sous toutes ses formes, de matières premières et de produits alimentaires.

La principale activité de la Compagnie SAUPIQUET réside en la fabrication et la vente de conserves alimentaires sur trois segments de ce marché :

1. - Le marché des poissons
- 2 - Le marché de la viande et des plats cuisinés
- 3 - Le marché des légumes.

1 - LE MARCHE DES POISSONS

Sur ce marché, la marque SAUPIQUET est leader devant l'autre marque du groupe : GRACIET.

Les concurrents du groupe sur ce marché sont : POMPON ROUGE, PAUL CHACUN, PECHEURS DE FRANCE, CAPITAINE COOK, PAULET.

2 - LE MARCHE DE LA VIANDE ET DES PLATS CUISINES

Sur ce marché, la Compagnie SAUPIQUET arrive en seconde position derrière WILLIAM SAURIN.

Cependant, la part de marché de SAUPIQUET continue de progresser : en 1983, elle était de 16 %, contre 14,5 % en 1981.

3 - LE MARCHE DES LEGUMES

La marque du groupe SAUPIQUET, CASSEGRAIN, est leader sur le marché des conserves de légumes.

Seules les marques nationales (BONDUELLE, D'AUCY) constituent les véritables concurrents de CASSEGRAIN, contrairement aux marques régionales (SAINT NICOLAS...) ou de distributeurs (COOP, PRODUITS LIBRES).

La part de chaque activité dans le Chiffre d'Affaires (1,7 milliards de francs H.T. en 1983) est la suivante :

. Légumes	31 % du C.A.
. Plats cuisinés	20 % du C.A.
. Poissons	49 % du C.A.

La Compagnie SAUPIQUET contrôle 8 autres entreprises. Ces 8 filiales ont le même objet que la Compagnie SAUPIQUET. Seul celui de la Compagnie SAUPIQUET ARMEMENTS comprend également l'exploitation de bateaux de pêche.

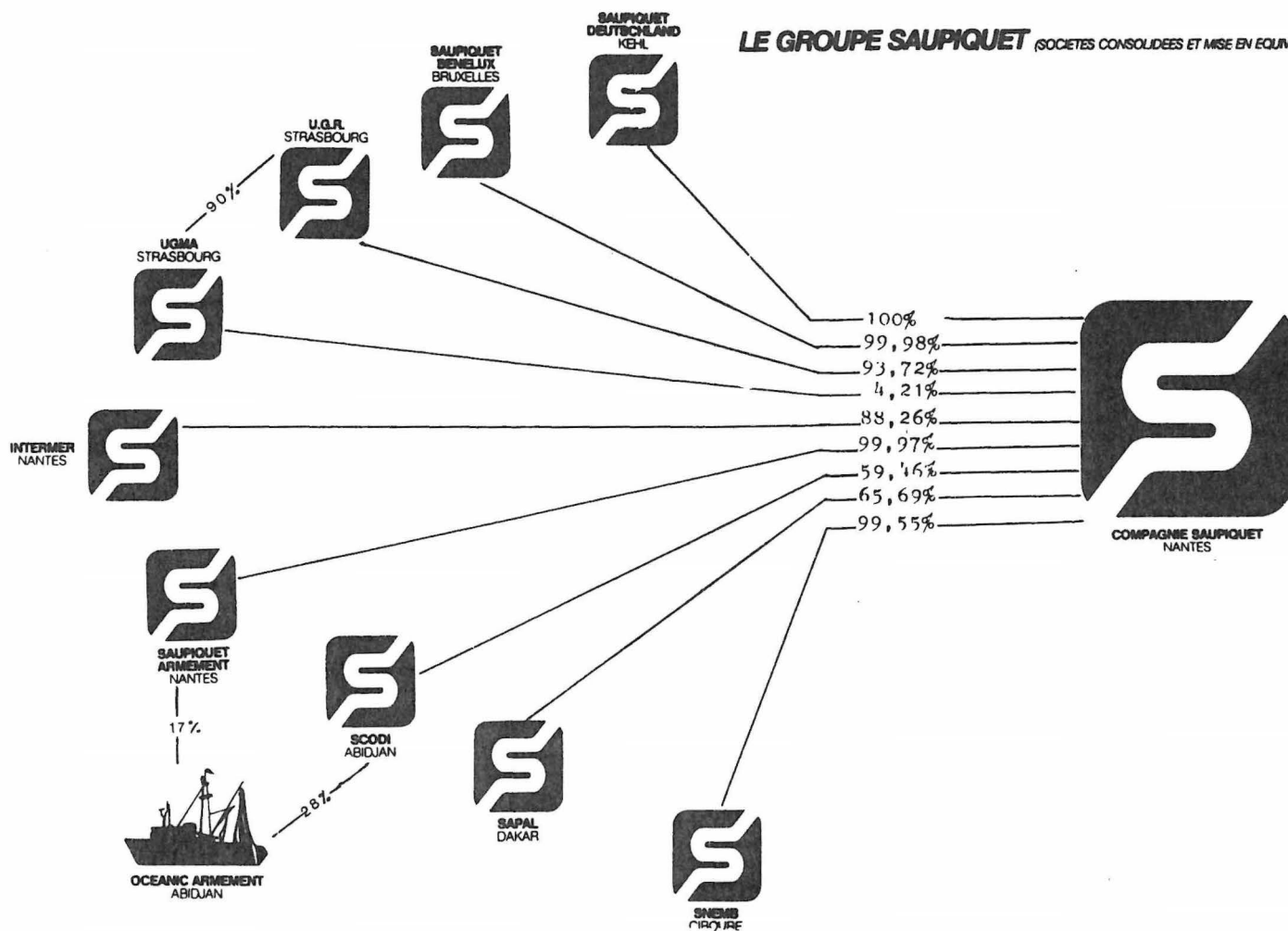
Sur le terrain, SAUPIQUET possède trois réseaux de vente qui diffusent 7 marques :

- . Le réseau SAUPIQUET,
avec les marques CASSEGRAIN (légumes)
SAUPIQUET (viandes et plats cuisinés, poissons)
- . Le réseau UGR,
avec les marques GRACIET (poisson)
UGMA (escargots, choucroute)
BRET (couscous)
- . Le réseau SNEB,
avec les marques PASCAL)
LES MEILLEURS) (Sardines)
EMINENCES)

La part de chaque réseau dans le C.A. est la suivante :

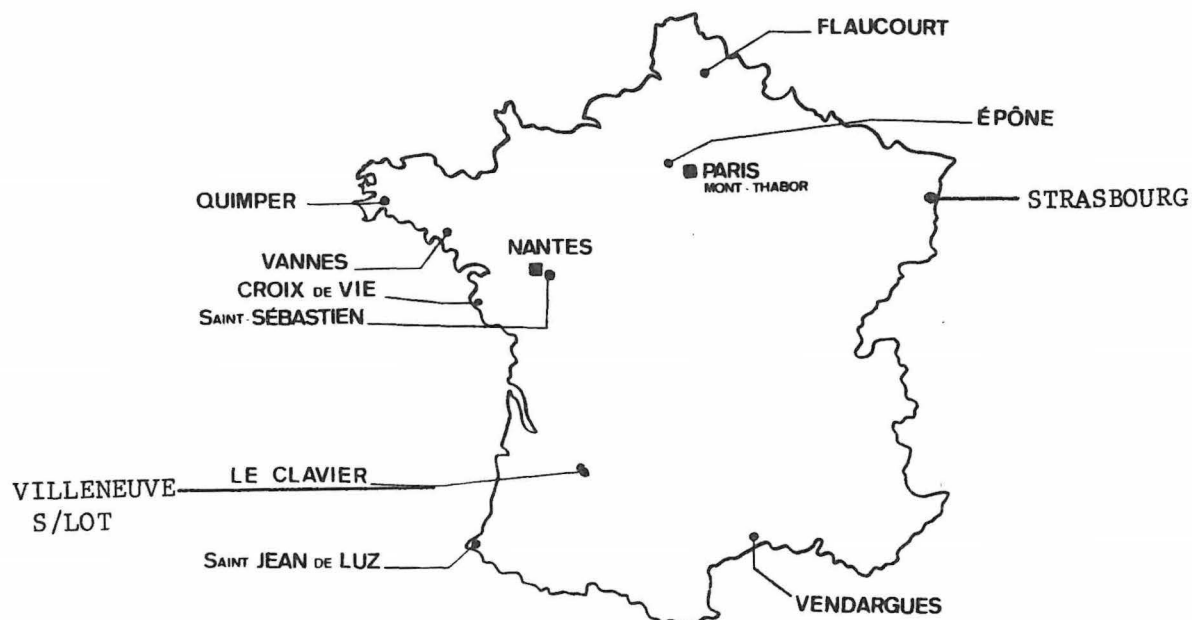
. SAUPIQUET/CASSEGRAIN	62,0 % du C.A.
. UGR	19,0 % du C.A.
. SNEB	3,2 % du C.A.
. EXPORT	11,5 % du C.A.
TOTAL.....	96,7 % du C.A.

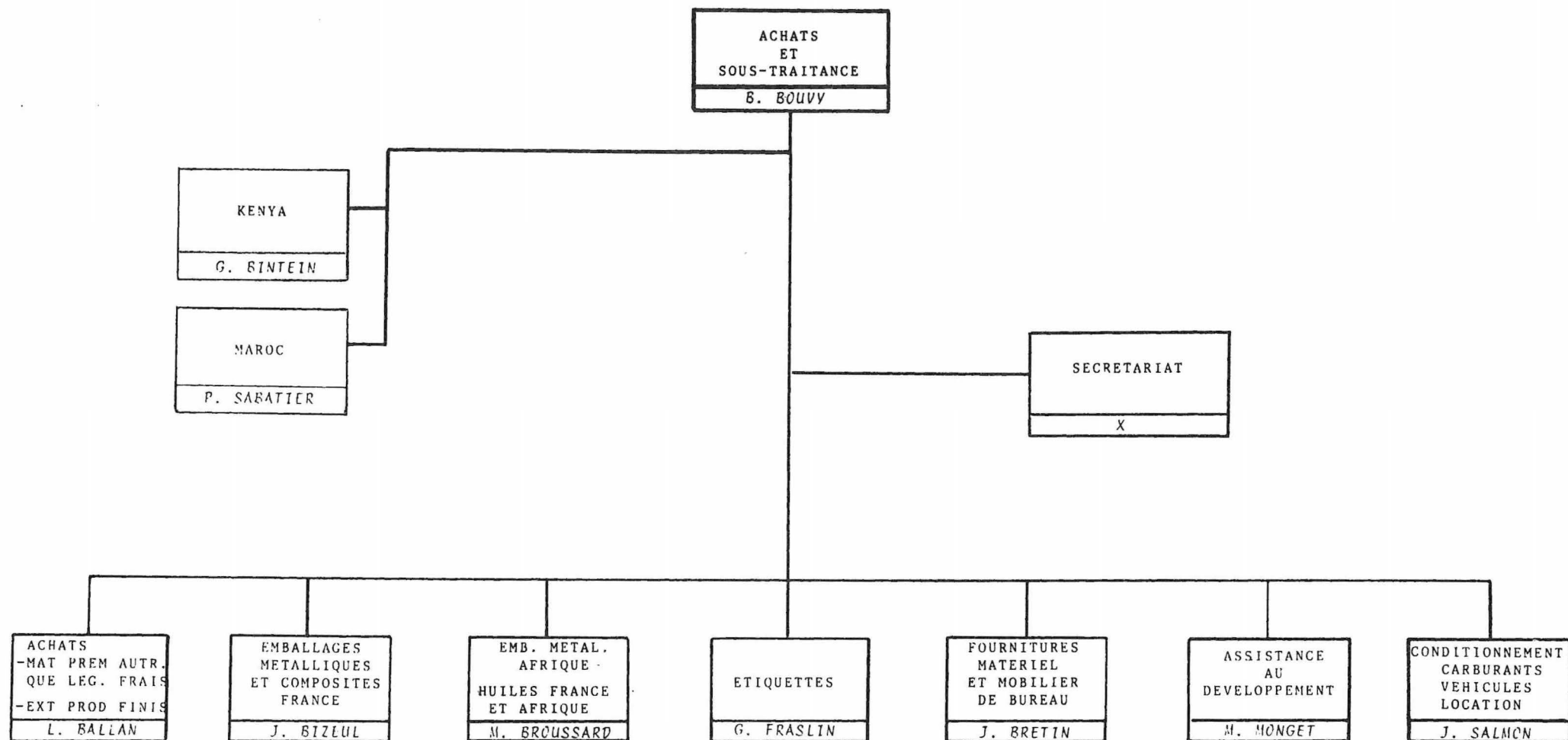
Les 3,3 % restants représentent les produits fabriqués par SAUPIQUET mais vendus sous des marques de distributeurs (CASINO, CODEC, etc...).



ETABLISSEMENTS COMPAGNIE

EN FRANCE





ORGANIGRAMME DU SERVICE "ACHATS"

ETABLISSEMENT : SIEGE

ORGANISME : ACHATS ET
SOUS-TRAITANCE

M A R S 1984

	POIVRONS	CORNICHONS	CONCENTRE DE TOMATES
YOUgoslavie	Bactériologie Corps étrangers Température de congélation		
ESPAGNE	Température de congélation Bactériologie		
FRANCE		Odeurs (Laroche, Segma) Corps étrangers (Valdué) Limpidité des saumures	Odeurs (Laroche)
ITALIE		(Corps étrangers)	Fermeture des boites
GRECE		Densité des saumures Calibres Limpidité des saumures Corps étrangers	

PRINCIPAUX PROBLEMES RENCONTRES SELON LES ORIGINES DES MATIERES PREMIERES UTILISEES D'APRES MONSIEUR GIRARD
(CONTROLE QUALITE DE SAINT GILLES CROIX DE VIE).

Ces problèmes ne sont pas systématiques bien sûr, ils peuvent de même se produire accidentellement chez des sources "sûres".

REPARTITION DE LA PRODUCTION FRANCAISE DE CORNICHONS

PLEIN CHAMP, MARAÎCHAGE

1980

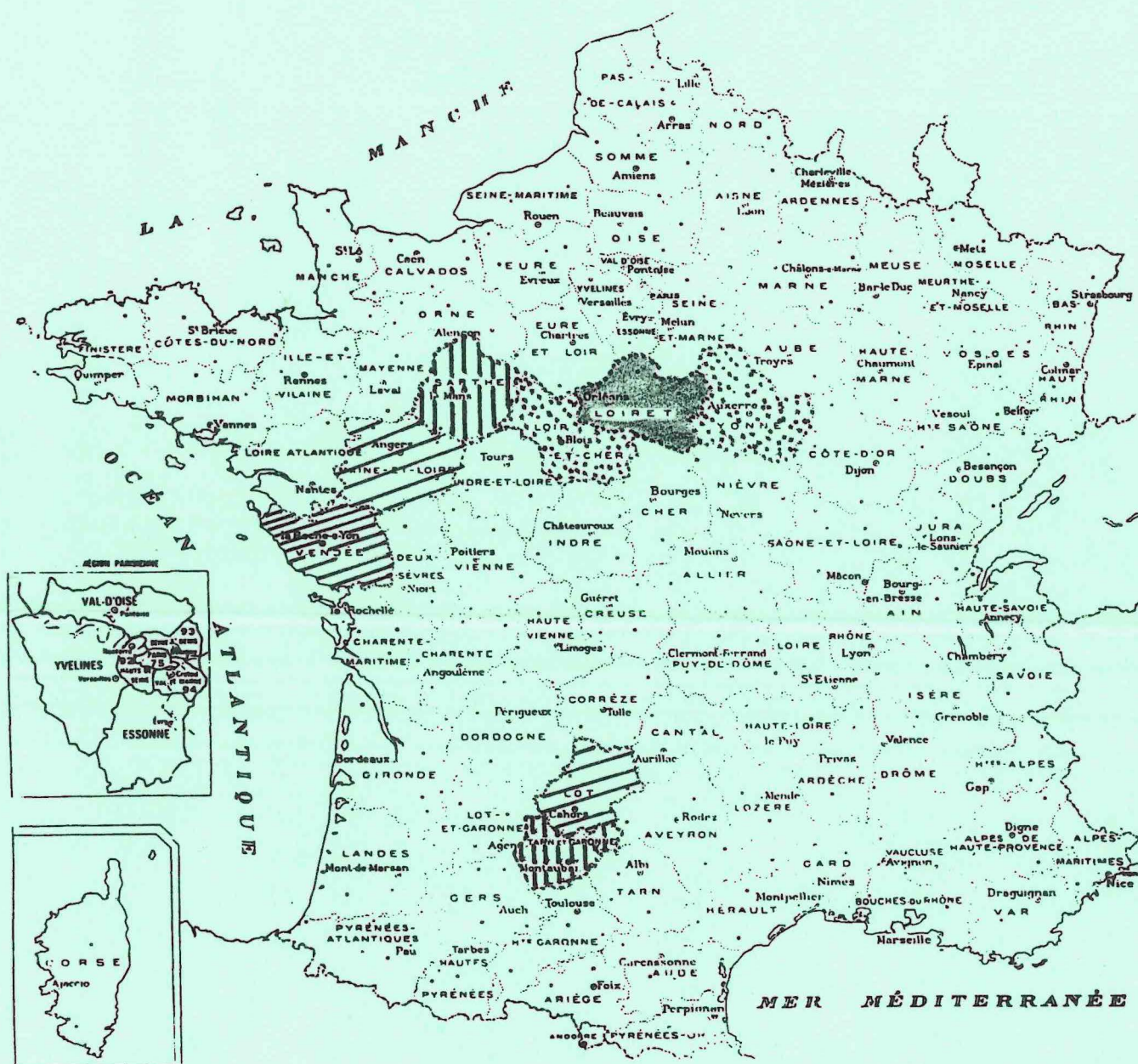
Region et département	Culture principale en frais			Culture principale en conserve			Culture maraîchère		
	Superficie	Rendement	Production	Superficie	Rendement	Production	Superficie	Rendement	Production
	ha	q/ha	q	ha	q/ha	q	ha	q/ha	q
77 Seine-et-Marne	-	-	-	50	60,0	3 000	3	75,0	225
78 Yvelines	-	-	-	-	-	-	1	130,0	130
91 Essonne	3	65,0	195	-	-	-	3	70,0	210
95 Val d'Oise	1	100,0	100	-	-	-	2	100,0	200
ILE-DE-FRANCE	4	73,8	295	50	60,0	3 000	9	85,0	765
08 Ardennes	-	-	-	-	-	-	1	50,0	25
10 Aube	2	65,0	130	6	65,0	390	2	80,0	160
51 Marne	-	-	-	-	-	-	1	80,0	80
52 Marne (Haute-)	-	-	-	-	-	-	2	100,0	200
CHAMPAGNE-ARD.	2	65,0	130	6	65,0	390	6	84,5	485
02 Aisne	-	-	-	-	-	-	1	100,0	40
80 Oise	-	-	-	-	-	-	1	100,0	50
80 Somme	-	-	-	-	-	-	1	100,0	70
PICARDIE	-	-	-	-	-	-	2	100,0	160
27 Eure	-	-	-	-	-	-	1	60,0	48
76 Seine-Maritime	-	-	-	-	-	-	3	60,0	180
HAUTE-NORMANDIE	-	-	-	-	-	-	4	60,0	228
18 Cher	-	-	-	6	65,0	390	1	100,0	50
28 Eure-et-Loir	1	-	-	-	-	-	1	100,0	57
36 Indre	-	60,0	60	5	60,0	300	2	80,0	120
37 Indre-et-Loire	5	60,0	300	-	-	-	1	60,0	60
41 Loir-et-Cher	51	35,0	1 785	320	35,0	11 200	5	120,0	600
45 Loiret	8	45,0	360	100	43,0	4 300	4	80,0	320
CENTRE	65	38,5	2 505	431	37,6	16 190	13	98,0	1 207
50 Manche	-	-	-	-	-	-	2	250,0	500
BASSE-NORMANDIE	-	-	-	-	-	-	2	250,0	500
21 Côte-d'Or	19	65,0	1 235	-	-	-	1	98,0	98
58 Nièvre	-	-	-	10	65,0	650	3	75,0	225
71 Saône-et-Loire	4	50,0	200	11	50,0	550	1	69,8	74
89 Yonne	-	-	-	85	65,0	5 525	85	65,0	5 525
BOURGOGNE	23	62,4	1 435	106	63,4	6 725	90	65,8	5 922
59 Nord	10	100,0	1 000	-	-	-	7	100,0	700
62 Pas-de-Calais	5	100,0	500	-	-	-	3	100,0	300
NORD - PAS-DE-CAL.	15	100,0	1 500	-	-	-	10	100,0	1 000
57 Moselle	-	-	-	-	-	-	1	80,0	80
LORRAINE	-	-	-	-	-	-	1	80,0	80
67 Rhin (Bas-)	4	100,0	400	-	-	-	4	109,9	409
68 Rhin (Haut-)	-	-	-	11	105,0	1 155	2	120,0	240
ALSACE	4	100,0	400	11	105,0	1 155	6	113,5	649
39 Jura	-	-	18	-	-	-	1	58,6	17
70 Saône (Haute-)	-	-	-	-	-	-	1	120,0	48
80 Belfort (Terr. de)	-	-	-	-	-	-	1	40,0	12
FRANCHE-COMTÉ	-	-	18	-	-	-	1	77,8	77
44 Loire-Atlantique	-	-	-	-	-	-	6	50,0	300
49 Maine-et-Loire	12	80,0	960	30	140,0	4 200	4	80,0	320
53 Mayenne	1	80,0	80	2	70,0	140	1	76,0	38
72 Sarthe	3	40,0	120	98	68,0	6 664	2	60,0	120
85 Vendée	10	80,0	800	80	80,0	6 400	2	80,0	160
PAYS DE LA LOIRE	26	75,4	1 960	210	82,9	17 404	15	64,7	938
22 Côtes-du-Nord	-	-	-	-	-	-	1	50,0	50
35 Ille-et-Vilaine	-	-	-	-	-	-	3	65,0	195
56 Morbihan	-	-	-	-	-	-	1	100,0	100
BRETAGNE	-	-	-	-	-	-	5	69,0	345
16 Charente	-	-	-	-	-	-	1	65,0	65
17 Charente-Maritime	2	40,0	80	-	-	-	2	40,0	80
79 Deux-Sèvres	1	100,0	100	-	-	-	1	100,0	100
86 Vienne	-	-	-	-	-	-	2	70,0	140
POITOU-CHARENTES	3	60,0	180	-	-	-	6	64,2	385

CORNICHONS (Suite)

PLEIN CHAMP, MARAÎCHAGE

Region et département	Culture principale en frais			Culture principale en conserve			Culture maraîchère		
	Superficie	Rendement	Production	Superficie	Rendement	Production	Superficie	Rendement	Production
	ha	q/ha	q	ha	q/ha	q	ha	q/ha	q
24 Dordogne	-	-	-	15	65,0	975	5	67,0	335
33 Gironde	-	-	-	-	-	-	2	70,0	140
40 Landes	2	60,0	120	15	80,0	1 200	1	70,0	70
47 Lot-et-Garonne	10	40,0	400	-	-	-	5	70,0	350
64 Pyrénées-Atlant.	2	80,0	160	-	-	-	4	80,0	320
AQUITAINE	14	48,6	680	30	72,5	2 175	17	71,5	1 215
09 Ariège	-	-	-	-	-	-	1	90,0	45
12 Aveyron	4	60,0	240	-	-	-	1	60,0	60
31 Garonne (Haute-)	-	-	-	30	82,0	2 460	-	-	-
32 Gers	10	60,0	600	60	85,0	5 100	4	60,0	240
46 Lot	-	-	-	80	100,0	8 000	1	150,0	150
65 Pyrénées (Hautes-)	1	75,0	75	3	75,0	225	1	90,0	90
81 Tarn	1	30,0	30	2	30,0	60	1	30,0	30
82 Tarn-et-Garonne	-	-	-	410	100,0	41 000	-	-	-
MIDI-PYRÉNÉES	16	59,1	945	585	97,2	56 845	8	67,5	540
19 Corrèze	7	60,0	420	63	60,0	3 780	6	60,0	12
23 Creuse	-	-	-	-	-	-	6	110,0	22
87 Vienne (Haute-)	-	-	-	-	-	-	1	70,0	70
LIMOUSIN	7	60,0	420	63	60,0	3 780	1	74,3	104
01 Ain	5	140,0	700	-	-	-	2	100,0	200
07 Ardèche	1	100,0	100	-	-	-	-	-	-
26 Drôme	15	100,0	1 500	10	100,0	1 000	6	100,0	600
38 Isère	10	70,0	700	-	-	-	8	60,0	480
42 Loire	-	-	-	-	-	-	1	70,0	70
69 Rhône	4	100,0	400	-	-	-	4	100,0	400
73 Savoie	1	80,0	80	-	-	-	1	90,0	108
74 Savoie (Haute-)	3	100,0	300	-	-	-	1	100,0	100
RHÔNE-ALPES	39	96,9	3 780	10	100,0	1 000	23	84,4	1 958
15 Cantal	-	-	-	-	-	-	6	50,0	15
63 Puy-de-Dôme	-	-	-	10	35,0	350	2	40,0	80
AUVERGNE	-	-	-	10	35,0	350	2	41,3	98
11 Aude	-	-	-	-	-	-	1	250,0	250
30 Gard	-	-	-	-	-	-	2	85,0	170
LANGUEDOC-ROUSS.	-	-	-	-	-	-	3	140,0	420
13 Bouches-du-Rhône	-	-	-	-	-	-	4	200,0	800
PROV.-ALP.-CÔTE D'AZ...	-	-	-	-	-	-	4	200,0	800
FRANCE	218	65,4	14 248	1 512	72,1	109 014	227	78,8	17 853

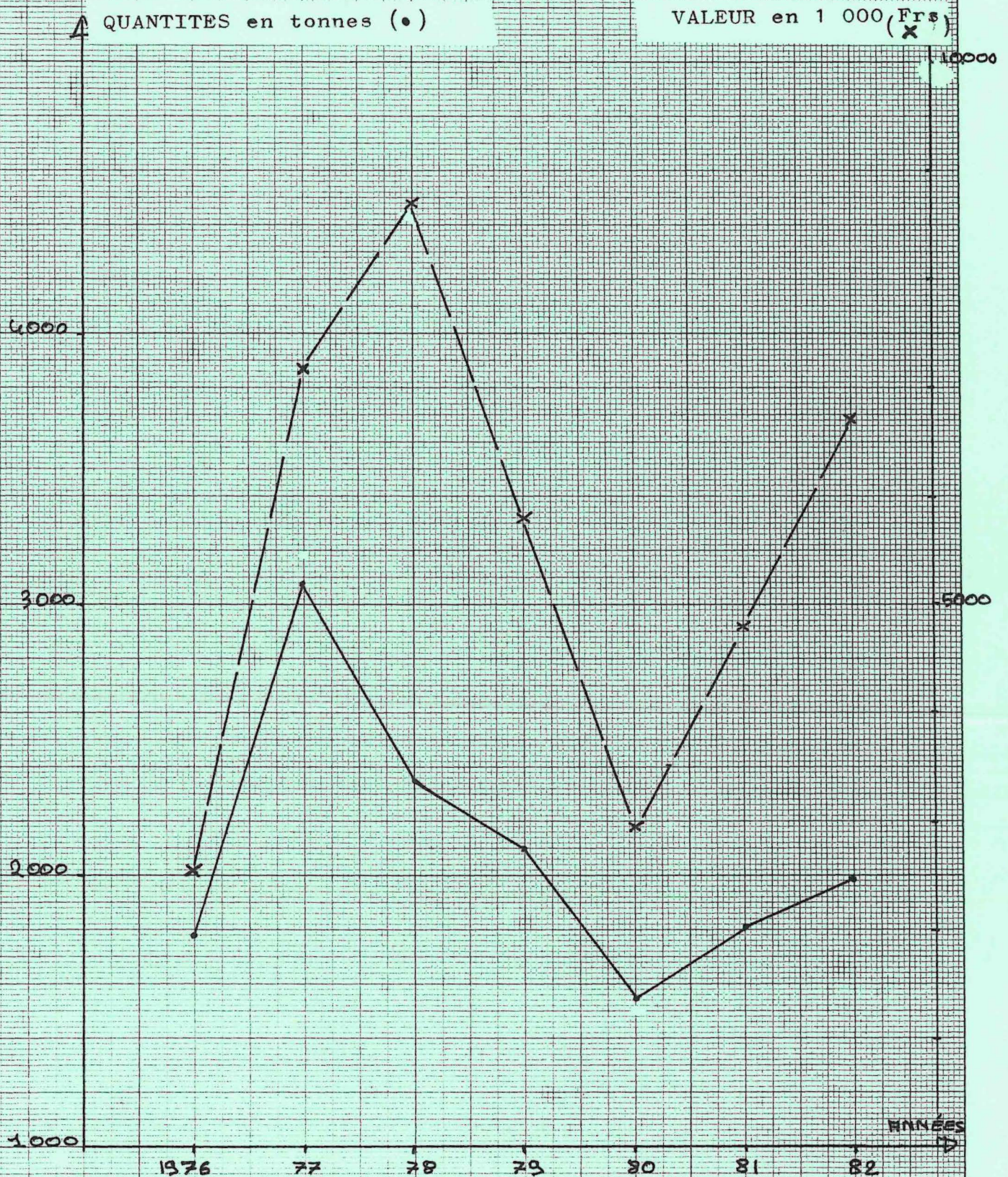
REPARTITION DE LA PRODUCTION FRANCAISE DE CORNICHONS (1983)



Légende:



EVOLUTION (1976-1982) DES IMPORTATIONS - EXPORTATIONS
FRANCAISES DE CORNICHONS en quantité et valeur
(cornichons à l'état frais ou réfrigéré)



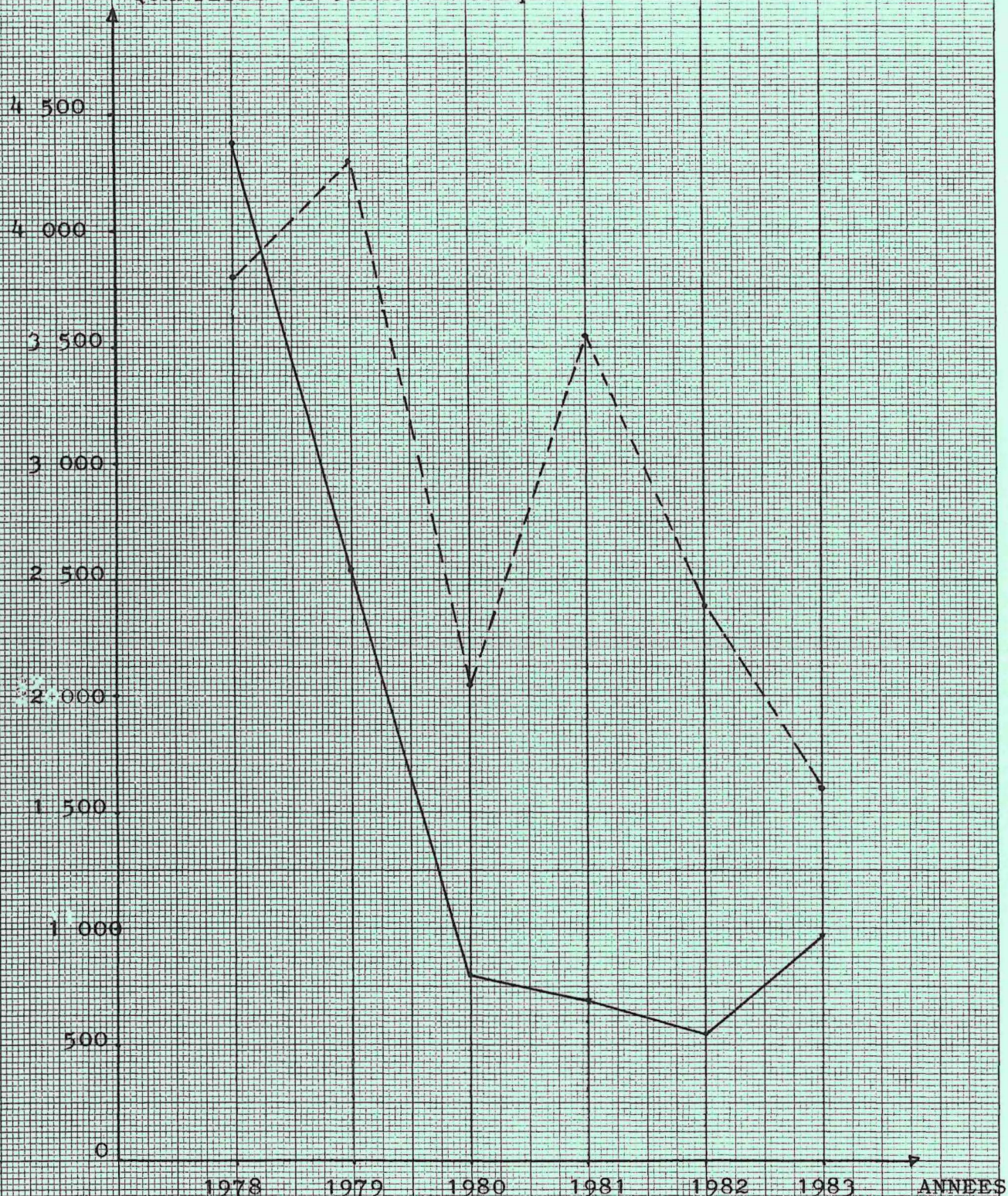
Source: CFCE d'après les statistiques douanières

GRAPHIQUE N° 2

FRANCE

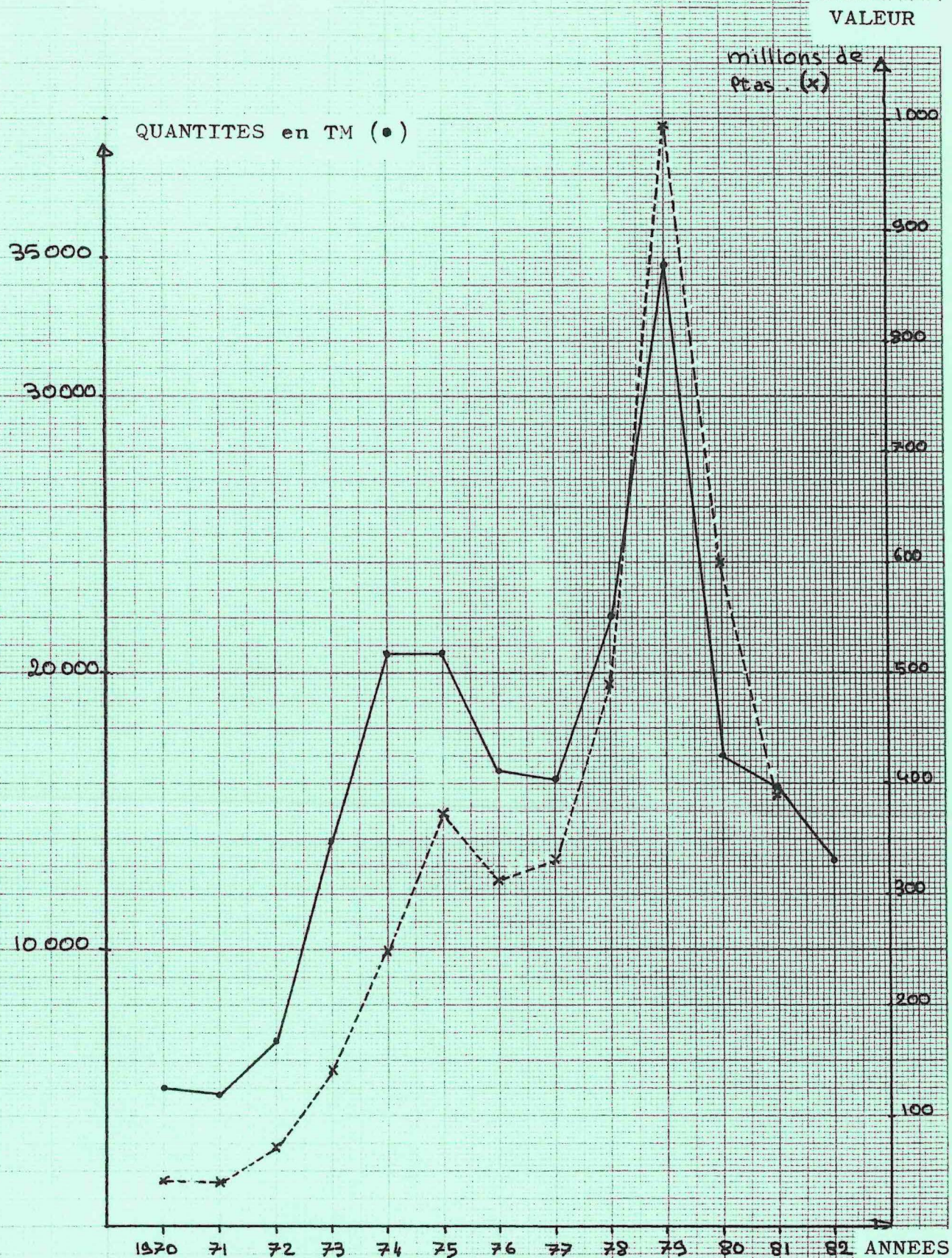
EVOLUTION (1978-19 83) DES IMPORTATIONS-EXPORTATIONS
FRANCAISES DE CORNICHONS (à l'état frais ou réfrigéré)
D'ORIGINE ESPAGNOLE (—) et ITALIENNE (---)

QUANTITES en tonnes métriques



Source: CFCE d'après les statistiques douanières

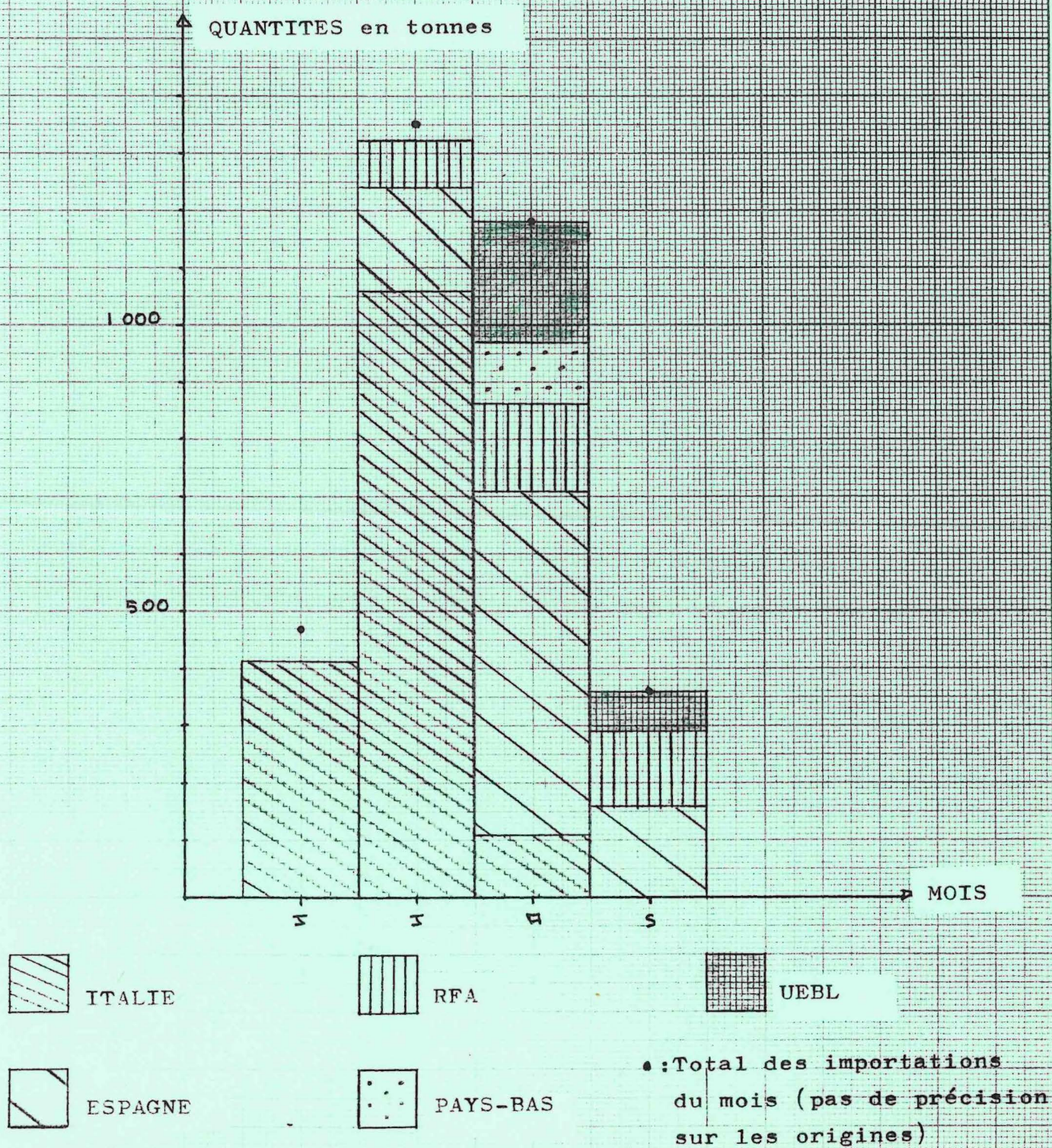
ESPAGNE: EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE CORNICHONS
de 1970 à 1982



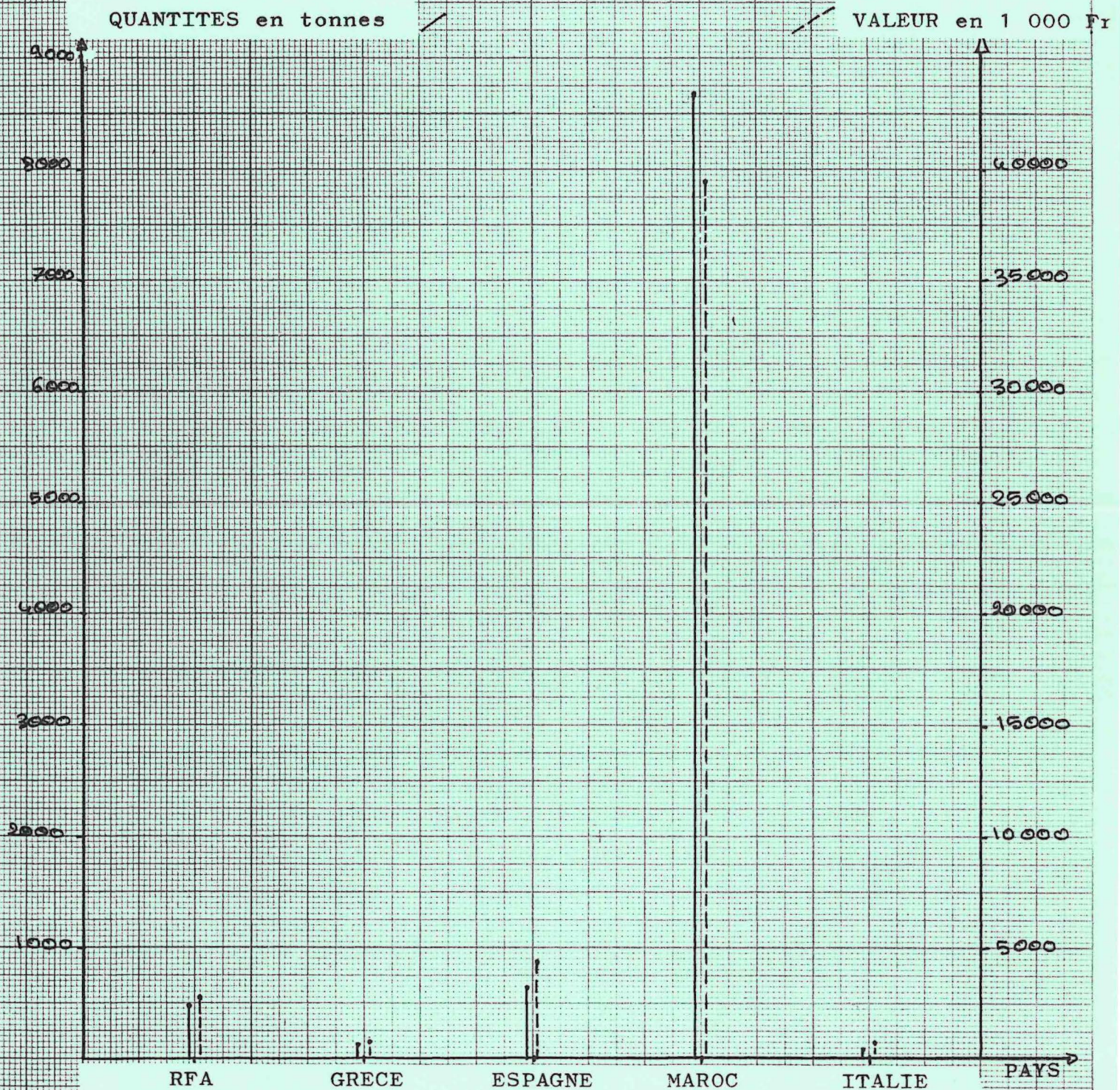
Source: statistiques espagnoles

CALENDRIER DES IMPORTATIONS FRANCAISES DE CORNICHONS
SELON LE PAYS D'ORIGINE EN 1983. Source: CFCE

(à l'état frais ou réfrigéré)



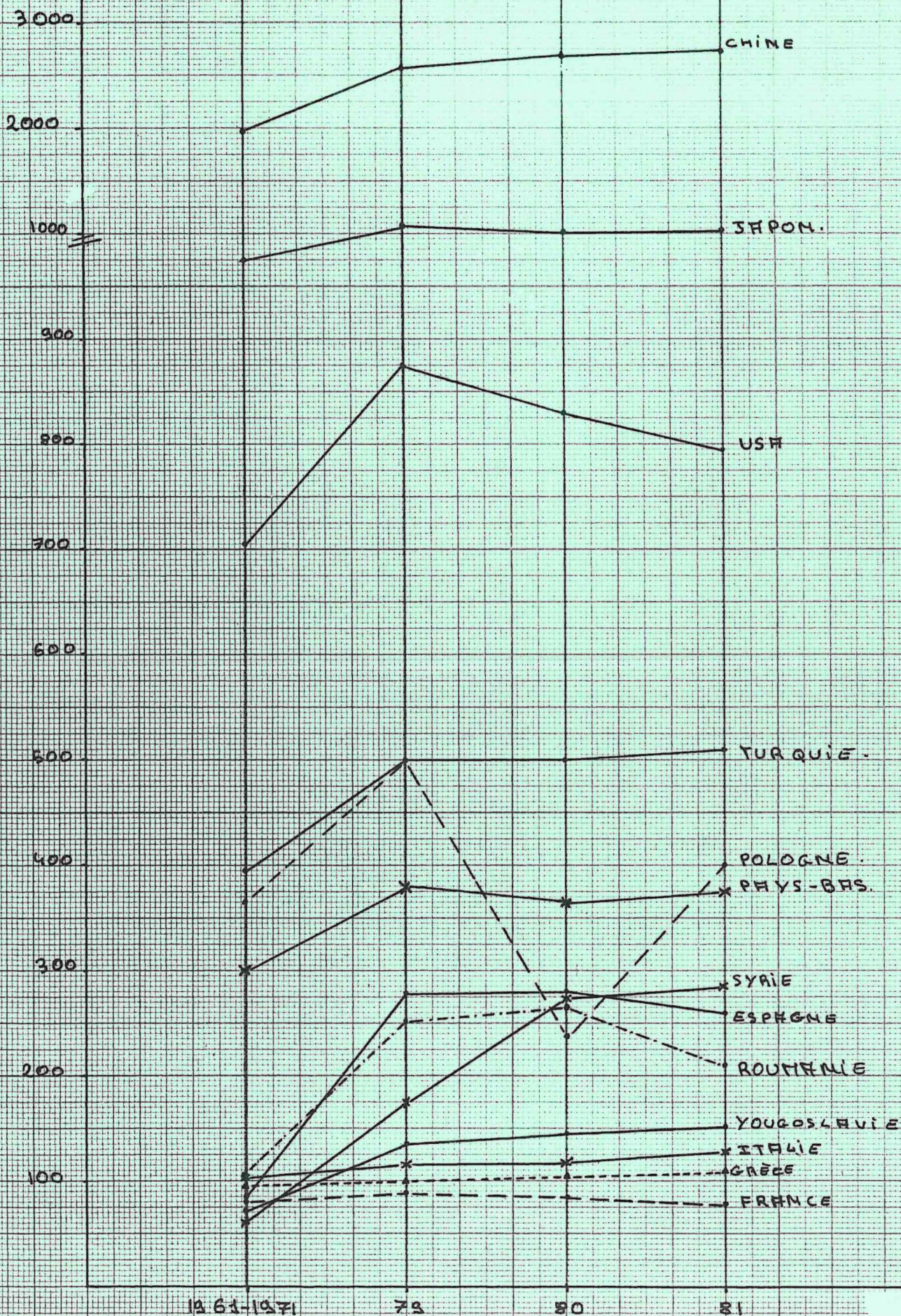
FRANCE: IMPORTATIONS 1982 DE CONCOMBRES ET CORNICHONS
PREPARES OU CONSERVES



Source: douanes françaises

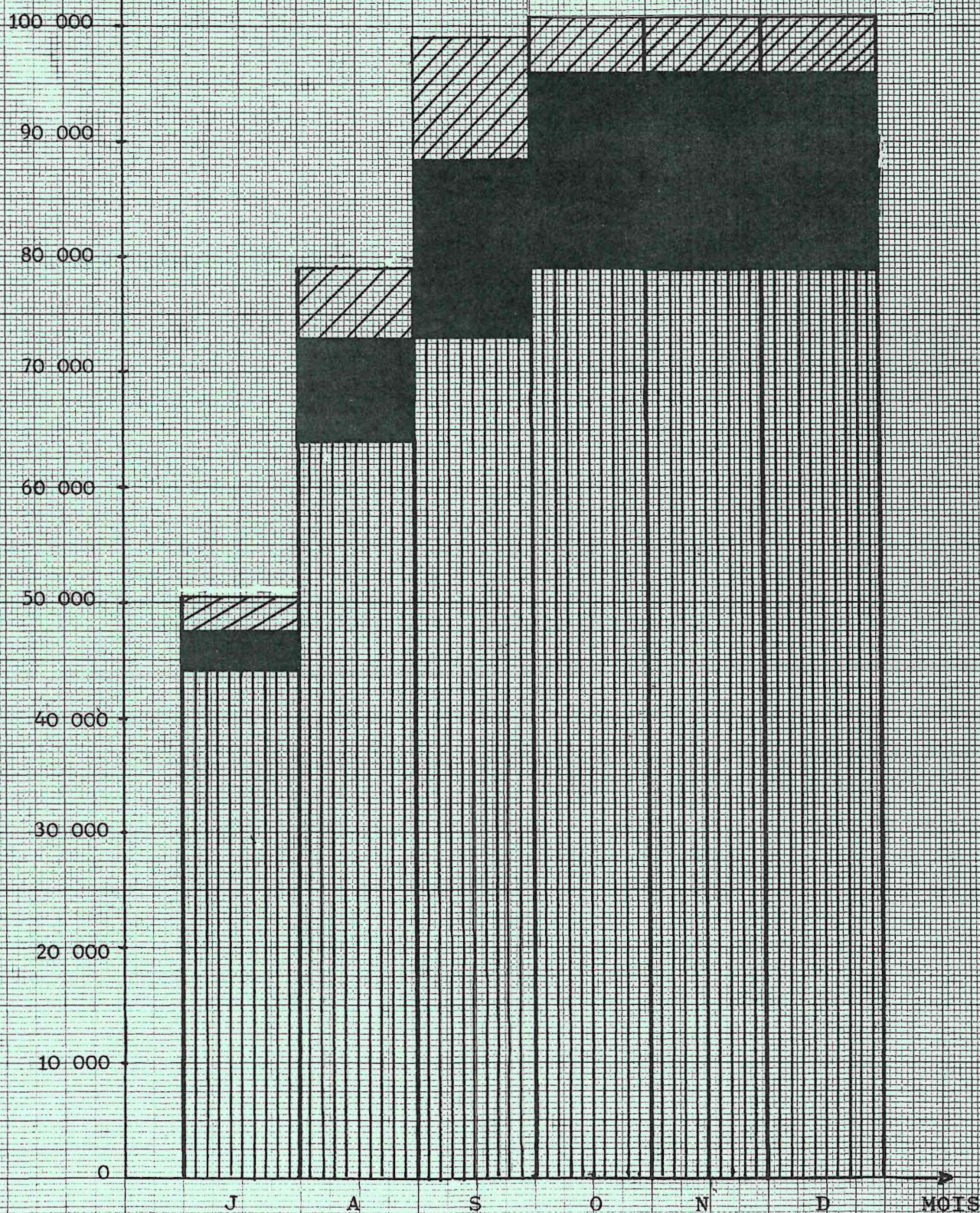
EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE CONCOMBRES ET CORNICHONS EN 1 000 TONNES
DANS QUELQUES PAYS. Source: FAO.

A QUANTITES en 1 000 Tonnes



EXPORTATIONS ITALIENNES MENSUELLES CUMULEES EN
QUINTAUX NETS. Source: ISTAT. 1983

↑ QUANTITES EXPORTEES en quintaux

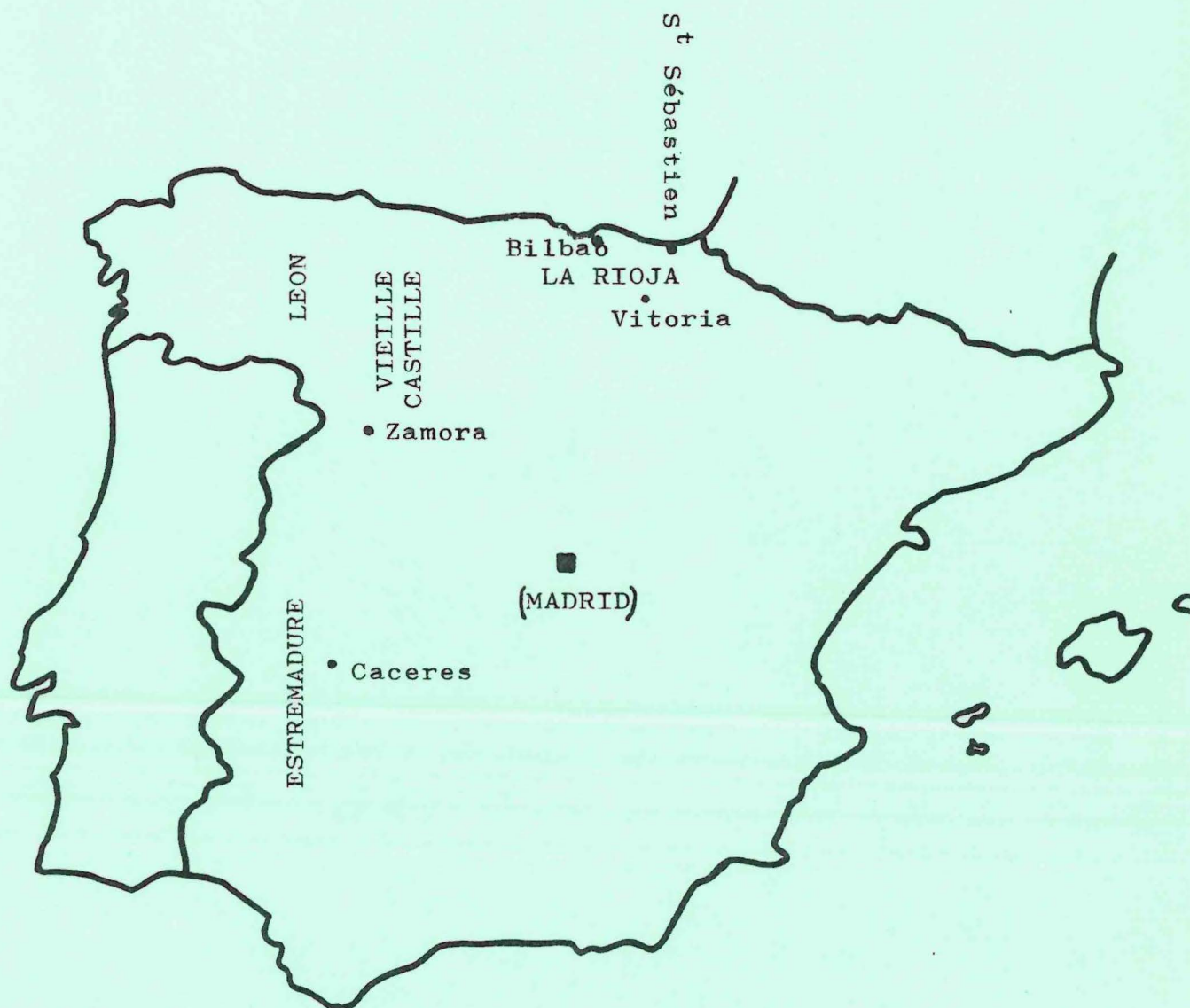


||||| RFA

■ SUISSE

/// FRANCE

PRINCIPALES ZONES DE PRODUCTION DU CORNICHON
EN ESPAGNE

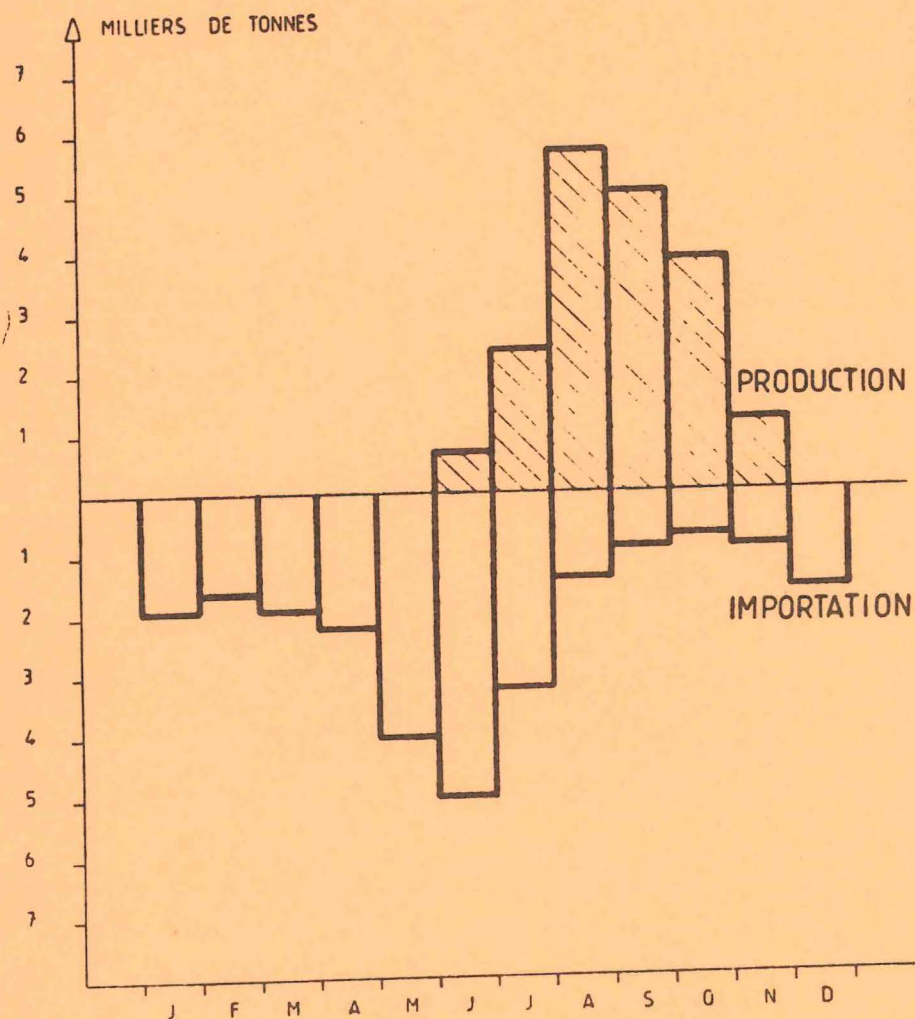


CALENDRIER RÉGIONALISÉ DE LA PRODUCTION FRANÇAISE DE POIVRONS
En moyenne 1976-1977-1978

MOIS	QUINZAINE	SUD-EST	SUD-OUEST	AUTRES REGIONS	TOTAL EN T.	1
MAY	1ère	-	-	-	-	-
	2ème	E	-	-	-	E
	TOTAL	E	-	-	-	E
JUIN	1ère	195	-	-	195	1,0
	2ème	455	E	-	455	2,4
	TOTAL	650	E	-	650	3,4
JUILLET	1ère	806	40	E	846	4,5
	2ème	1378	200	20	1598	8,4
	TOTAL	2184	240	20	2444	12,9
AOÛT	1ère	1937	350	90	2377	12,5
	2ème	2197	960	230	3387	17,8
	TOTAL	4134	1310	320	5764	30,3
SEPTEMBRE	1ère	1703	900	220	2823	14,9
	2ème	1378	650	200	2228	11,7
	TOTAL	3081	1550	420	5051	26,6
OCTOBRE	1ère	1274	850	130	2254	11,9
	2ème	975	600	60	1635	8,6
	TOTAL	2249	1450	190	3889	20,5
NOVEMBRE	1ère	546	400	40	986	5,2
	2ème	156	50	10	216	1,1
	TOTAL	702	450	50	1202	6,3
TOTAL DE LA CAMPAGNE	Tonnes	13000	5000	1000	19000	100
1	-	68,5	26,5	5,0	100	-

**CALENDRIER COMPARÉ DE LA PRODUCTION FRANÇAISE
ET DES IMPORTATIONS DE POIVRONS**

Moyenne 1977-1978-1979



FRANCE

PRINCIPALES VARIETES DE POIVRONS CULTIVEES EN FRANCE
selon Monsieur SEINCE, station expérimentale de Puyricard.

LAMUYO

- Hybride F1.
- Obtenteur : INRA (France).
- Plante haute, feuilles larges.
- Fruit assez allongé à 3/4 loges, épiderme lisse, rouge à maturité (moins que YOLOREX, plus que CADICE), chair épaisse, très ferme, résistant à la Mosaïque du tabac.
- Précoce (très précoce en vert) et très productif (voisine de 2.5 kg/plante).
- Variété voisine : ESTEREL.
- Utilisation : serre essentiellement (récolte en vert) et plein champ (cultures hâtées).

GROS CARRE DE CAVAILLON (DE LAGNES)

- Variété population généralement multipliée par les producteurs (observations effectuées sur une lignée INRA : B. 107).
- Plante haute, feuilles enroulées, branches assez longues et cassantes, très sensible à la nécrose des extrémités mais il n'en apparaît pas dans la zone de culture habituelle.
- Fruit carré assez long, épiderme lisse, rouge à maturité, chair assez épaisse, poids moyen 120/260 g.
- Tardive (après BASTIDON et YOLOREX), productive (analogue à BASTIDON et YOLOREX).
- Utilisation : plein champ (récolte en rouge)

YOLOREX (= YOLO WONDER L)

- Variété.
- Obtenteur : ASGROW (USA).
- Plante basse à tige rigide, résistant à la Mosaïque du tabac.
- Fruit carré, court (aussi large que long), épiderme lisse, rouge à maturité, très ferme, chair épaisse, poids moyen 120/240 g.
- Mi-tardive (légèrement plus précoce que BASTIDON).
- Bonne productivité (2 kg/plante environ, analogue à BASTIDON).
- Variétés voisines : YOLO WONDER A, YOLO WONDER B, YOLO WONDER Y (tolérant au virus Y de la pomme de terre), JADE.
- Utilisation : plein champ surtout mais se cultive également en serre.

ESTEREL

- Hybride F1.
- Obtenteur : Vilmorin (France).
- Plante haute, feuilles larges vert foncé.
- Fruit de type carré assez allongé (type LAMUYO, un peu allongé), lisse, à 4 lobes, rouge à maturité, à chair épaisse, résistant à la Mosaïque du tabac.
- Précocité analogue à LAMUYO et productivité bonne (analogue à légèrement supérieure à LAMUYO).
- Utilisation : serre et plein champ.

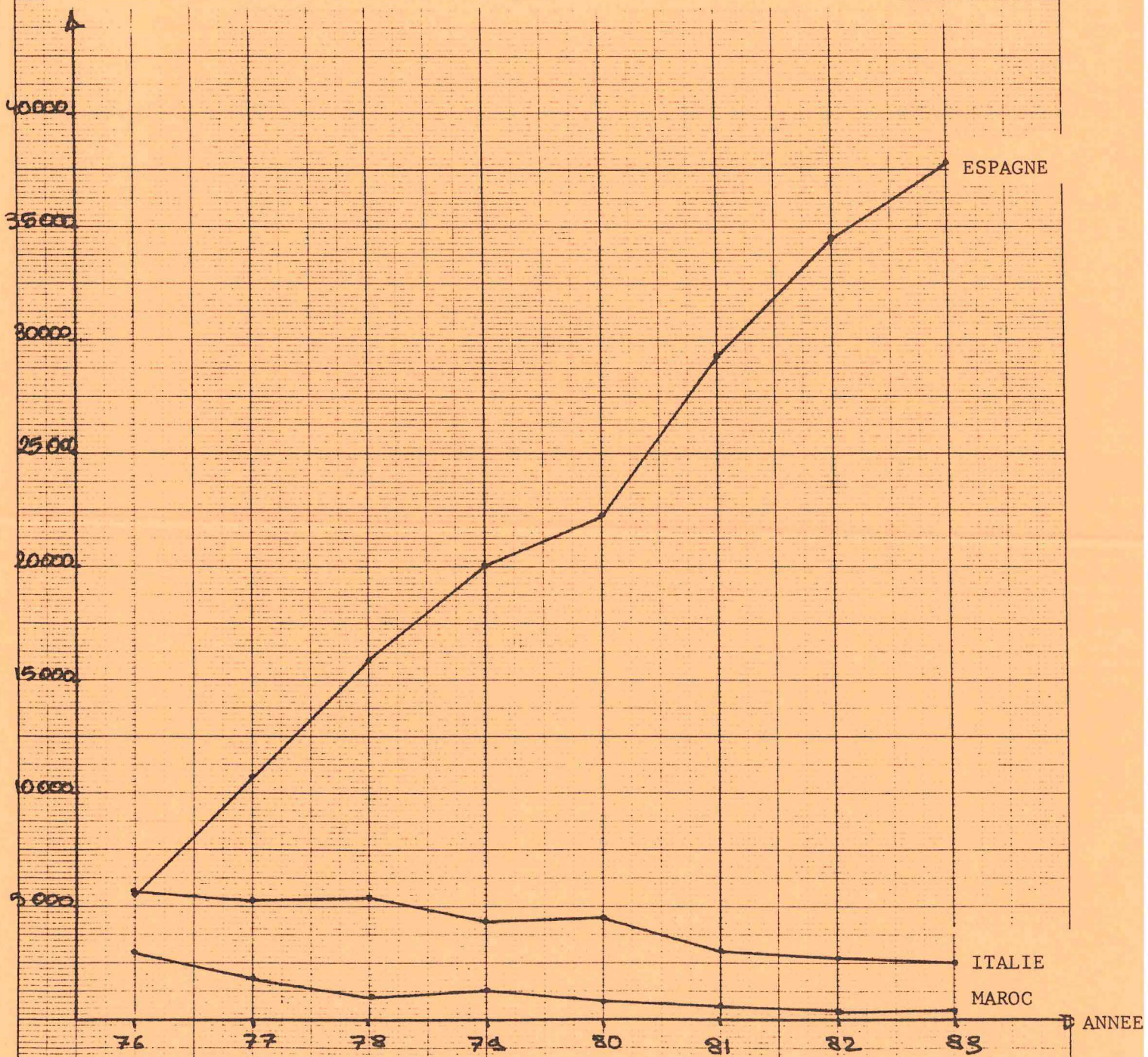
Variétés	Origines	Années d'observation	RECOLTE EN - VERT -			RECOLTE EN - ROUGE -		
			Pds moy. 1 fr. (g)	Rendement/plante nb	Poids (kg)	Pds moy. 1 fr. (g)	Rendement/plante nb	Poids (kg)
GROS CARRE DE CAVAILLON (lignée INRA B 107)	INRA	1968 plein champ	111	21	2,4			
		1969 plein champ	137	8	1,1	256	7	1,8
		1970 plein champ	123	10	1,3	226	6	1,4
		1973 plein champ	94	3	0,8			
LAMUYO F1	INRA	1969 plein champ	140	10	1,4	254	10	2,4
		1971 serre	145	19	2,7	252	10	2,4
		1972 serre	147	10	1,5	188	6	1,1
		1973 serre	150	11	1,6	184	9	1,6
		1973 tunnels	160	15	2,5	224	2	0,5
		1973 plein champ	115	7	0,8			
ESTEREL F1	Vilmorin	1970 plein champ	153	15	2,3	181	9	1,6
		1971 serre	157	21	3,2	211	13	2,7
		1972 serre	128	14	1,8	183	9	1,6
		1972 tunnels	134	13	0,8	198	8	0,8
		1973 tunnels	172	10	1,7	230	1	0,2
		1973 plein champ	124	6	0,7			
YOLOREX (YOLOWONDER L)	Asgrow	1967 plein champ	149	19	2,8			
		1968 plein champ	109	19	2,1			
		1969 plein champ				235	5	1,1
		1970 plein champ	133	11	1,5	196	7	1,4
		1971 serre	133	17	2,2	178	9	1,5
		1972 serre	120	12	1,4	177	6	1
		1972 tunnels	137	9	0,6	184	7	0,6
		1973 serre	131	10	1,3	165	8	1,3
		1973 tunnels	155	10	1,5	209	2	0,4
		1973 plein champ	123	6	0,7			
YOLOWONDER A	Asgrow	1973 plein champ	76	6	0,5			
YOLOWONDER B	Dessert	1973 plein champ	102	8	0,8			
YOLOWONDER Y	Hazera	1973 tunnels	150	10	1,5	209	3	0,5
		1973 plein champ	150	6	0,9			

SOURCE: CTIFL d'après les catalogues du Comité technique Permanent de la Sélection (CTPS) et de la CEE.

GRAPHIQUE N° 1

FRANCE: EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE POIVRONS à l'état frais ou réfrigéré. (code 07 01 93 0)

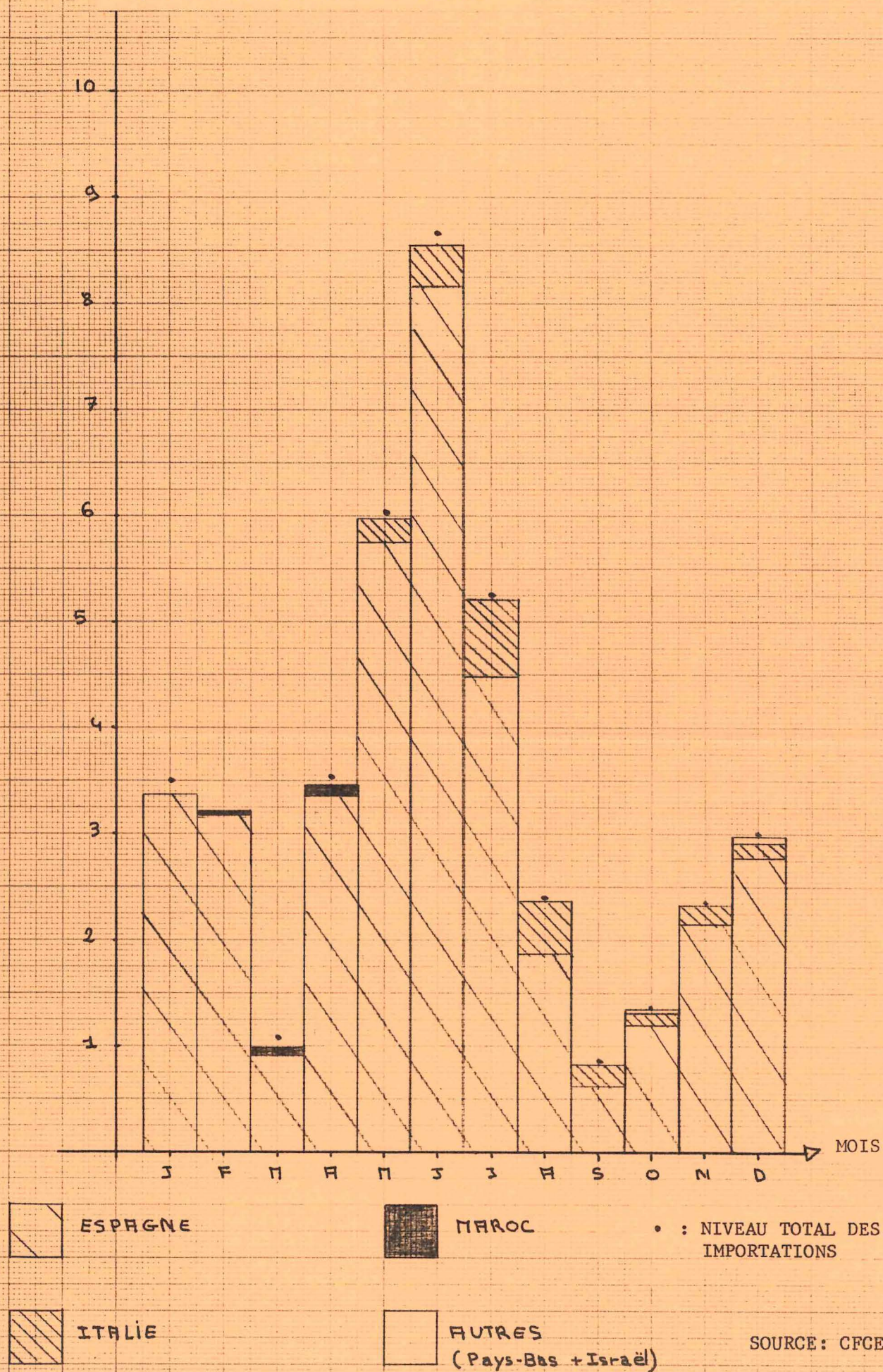
QUANTITES IMPORTEES en Tonnes Métriques



SOURCE: CFCE.

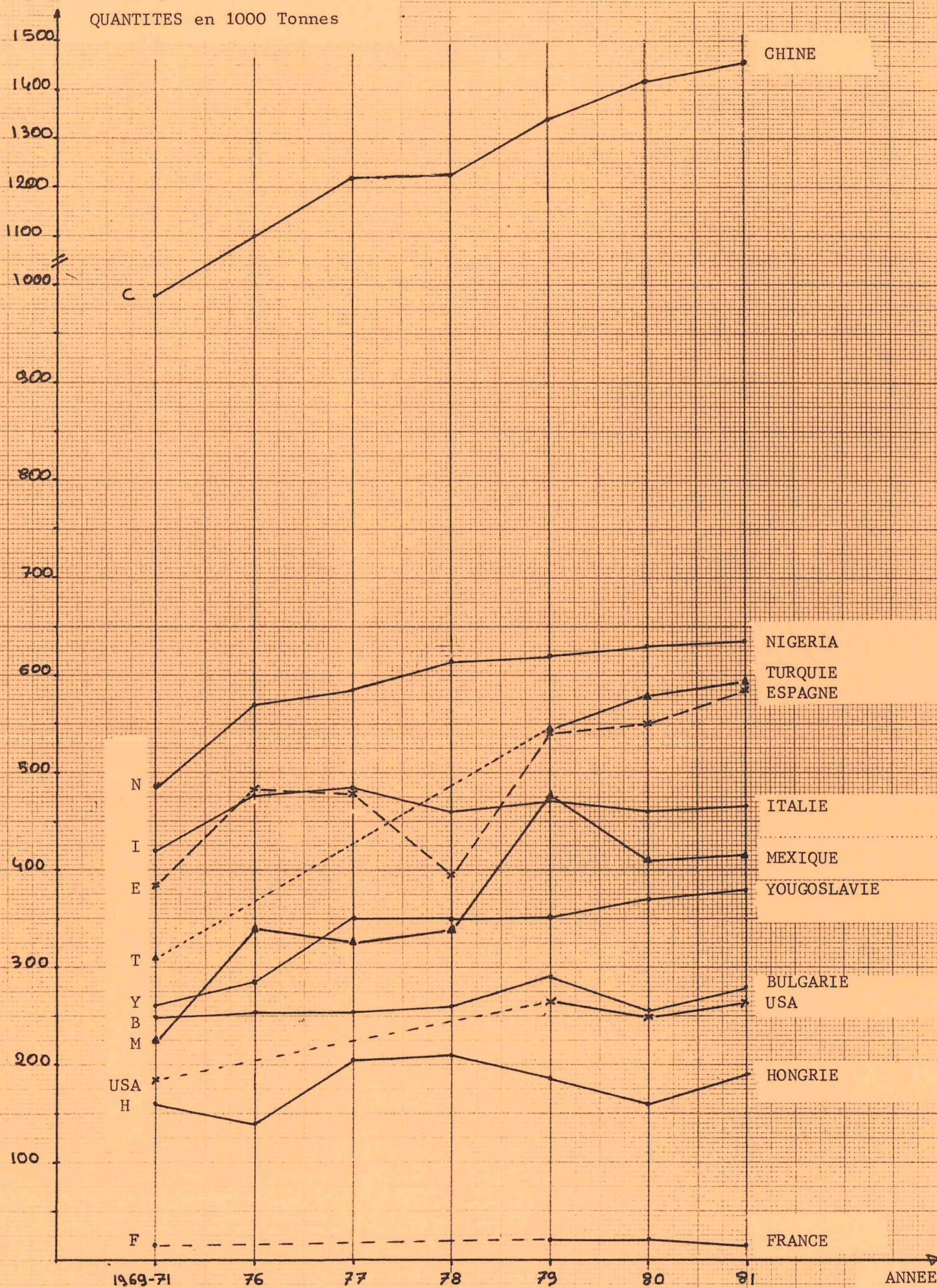
CALENDRIER DES IMPORTATIONS FRANÇAISES DE POIVRONS SELON LE PAYS D'ORIGINE EN 1983.

QUANTITES en milliers de Tonnes



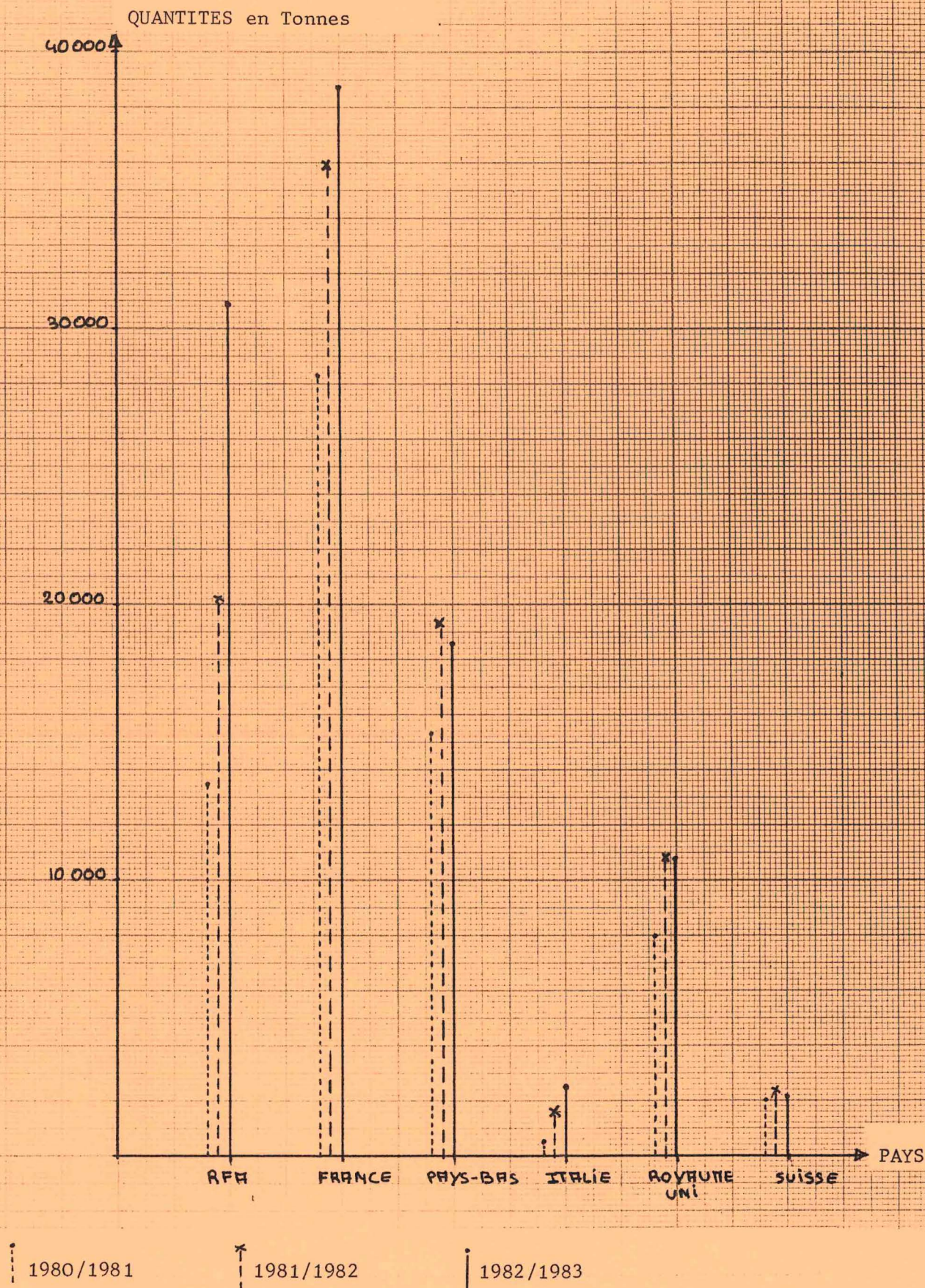
GRAPHIQUE N° 3

EVOLUTION 1969/1971-1981 DE LA PRODUCTION DE POIVRONS DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS. SOURCE: FAO.



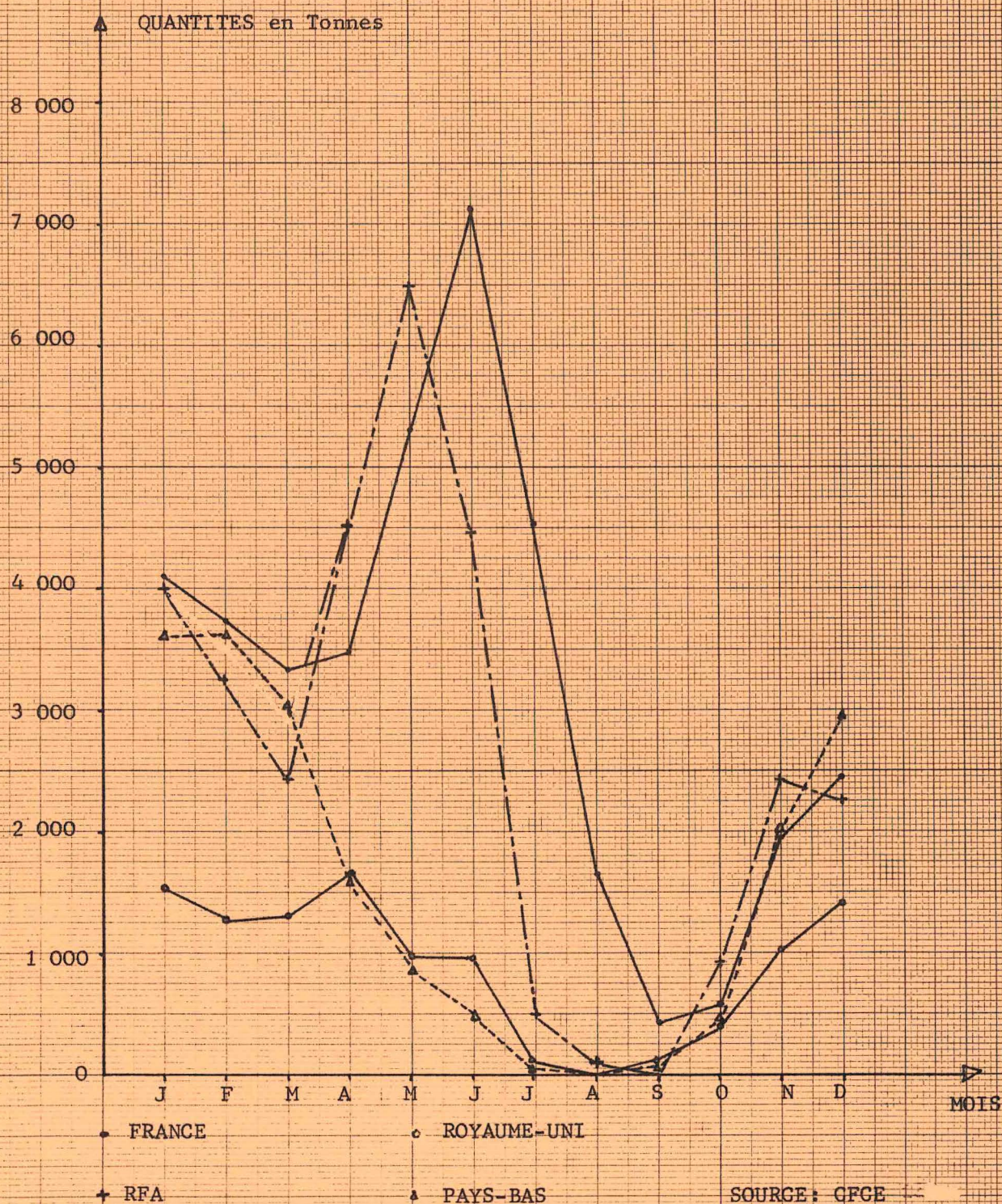
SOURCE: FAO.

REPARTITION PAR DESTINATION DES PRINCIPALES EXPORTATIONS ESPAGNOLES DE POIVRONS
pour les campagnes 1980/1981, 1981/1982, 1982/1983.



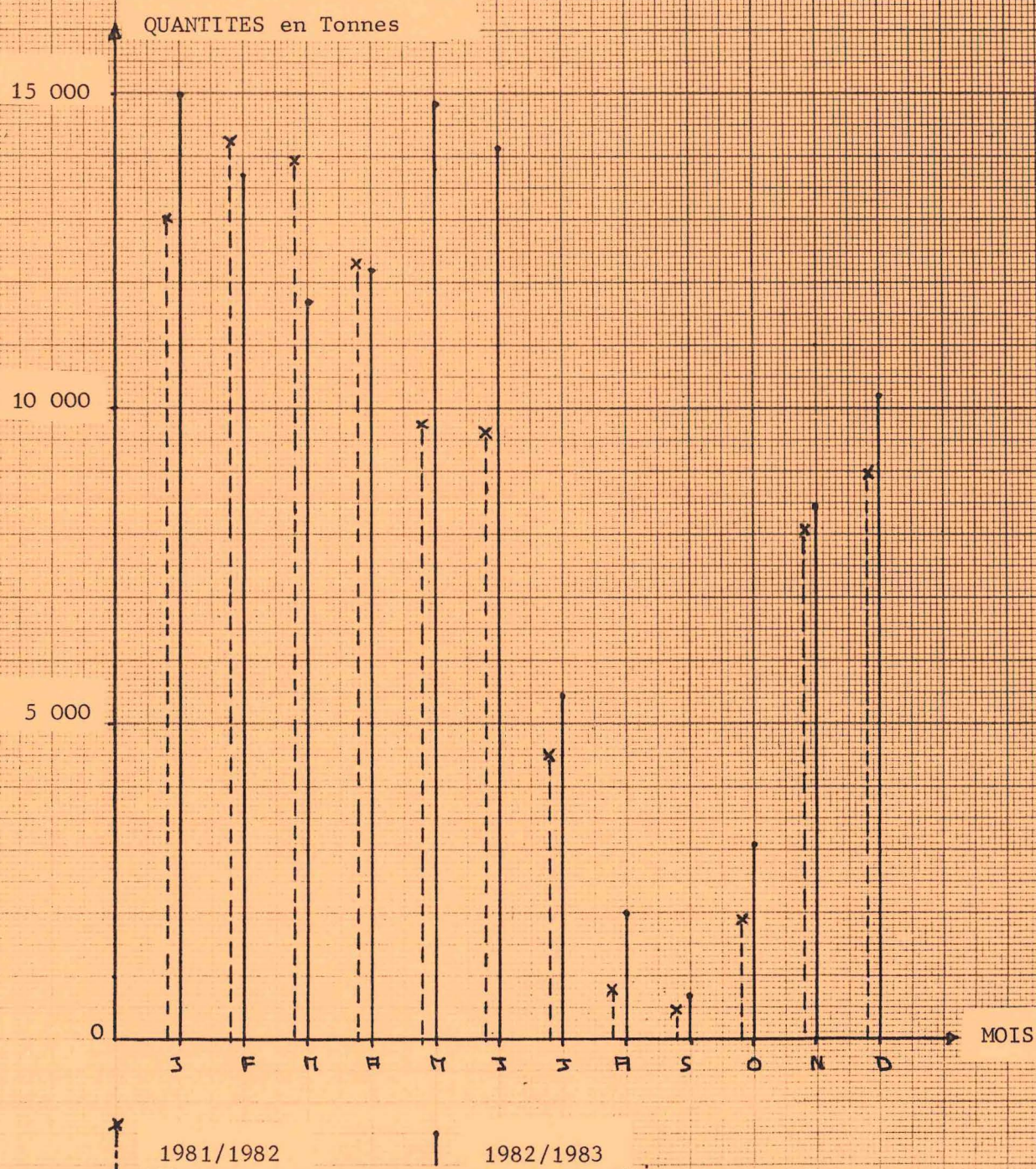
SOURCE: CFCE D'après des Statistiques espagnoles: "Bulletin mensuel de Statistiques Agricoles". 8/82.

REPARTITION PAR MOIS ET PAR DESTINATION DES PRINCIPALES EXPORTATIONS
ESPAGNOLES DE POIVRON AU COURS DE LA CAMPAGNE 1982/1983.



SOURCE: CFCE
idem graphique n°4

REPARTITION MENSUELLE DES EXPORTATIONS ESPAGNOLES DE
POIVRONS POUR LES CAMPAGNES 1981/1982 et 1982/1983.

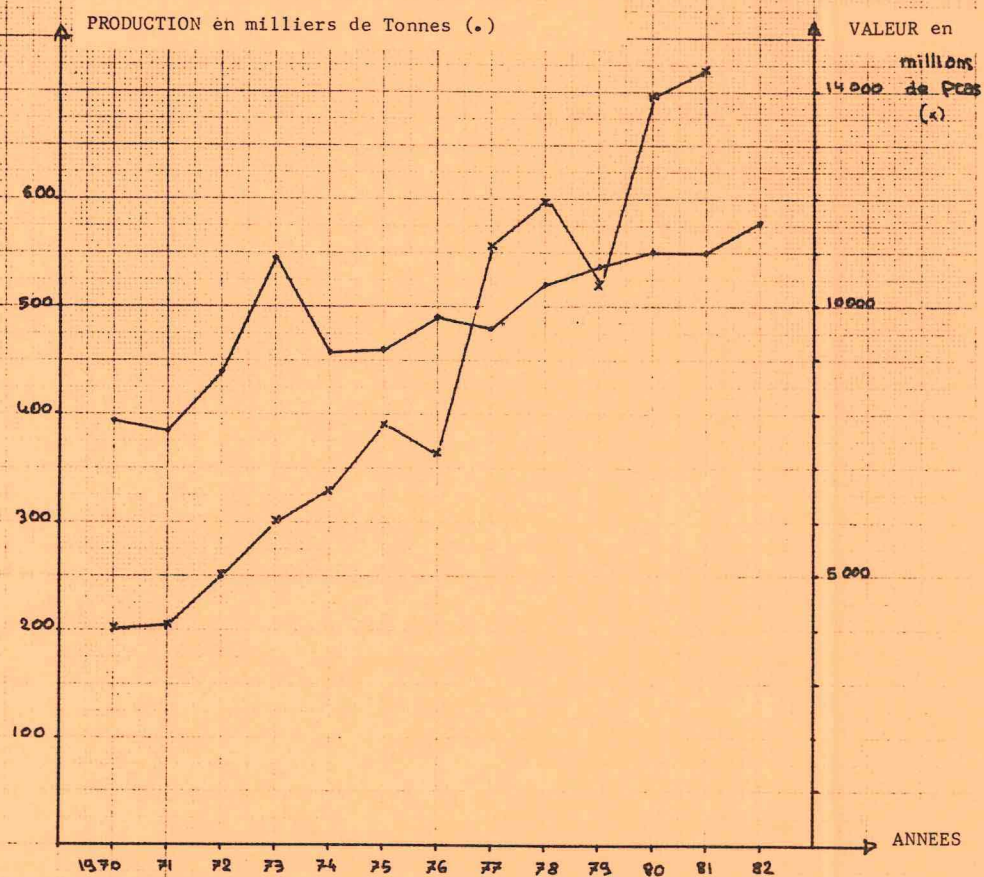


SOURCE: CFCE D'après des Statistiques espagnoles: "Bulletin Mensuel de Statistiques Agricoles". 8/82.

GRAPHIQUE N° 7

ESPAGNE

EVOLUTION DE LA PRODUCTION ESPAGNOLE DE POIVRONS EN QUANTITES ET VALEUR DE 1970 à 1982.

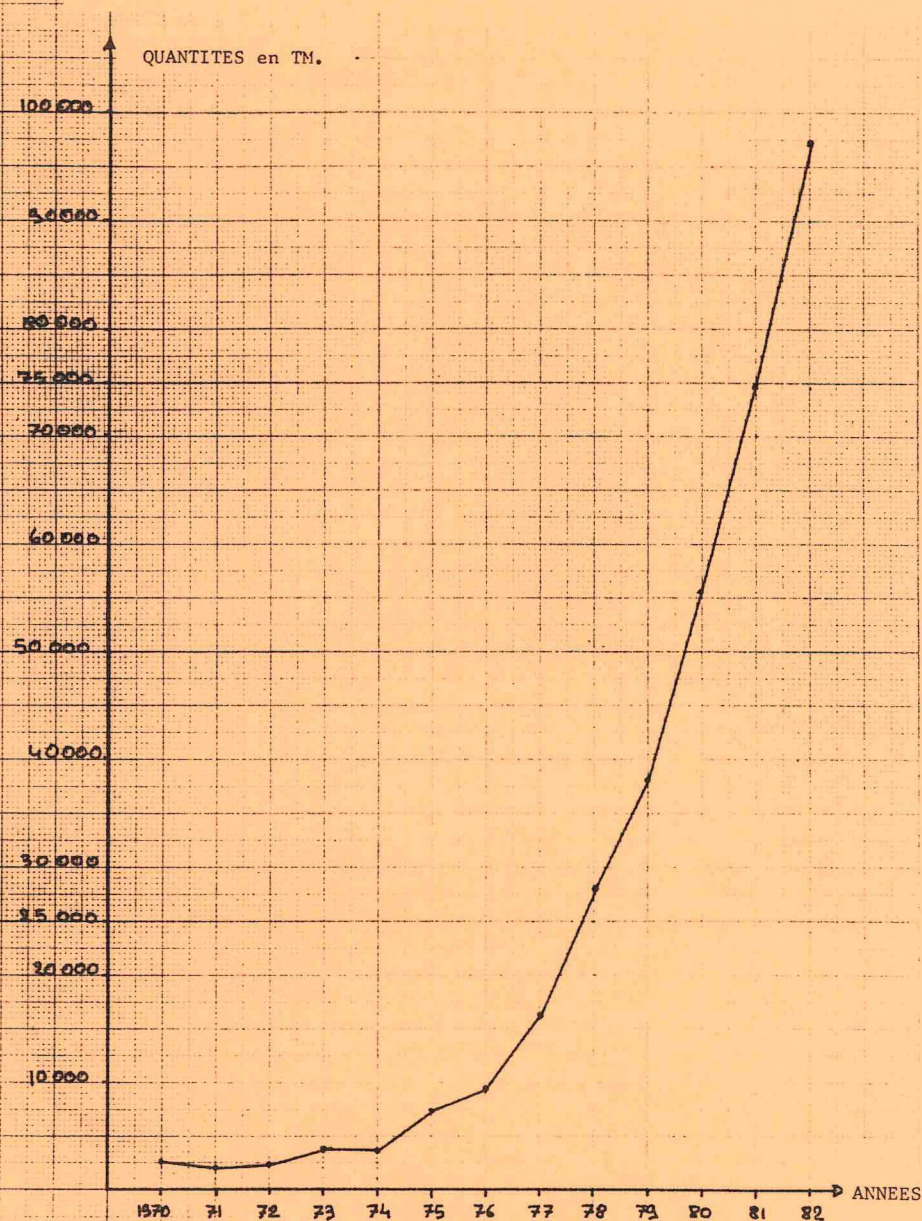


SOURCE: CFCE D'après des statistiques espagnoles: "Bulletin mensuel de Statistiques Agricoles". 8/82.

GRAPHIQUE N° 8

ESPAGNE

EVOLUTION 1970/1982 DES EXPORTATIONS - IMPORTATIONS DE POIVRONS



SOURCE: CFCE D'après des statistiques espagnoles: "Bulletin mensuel de Statistiques Agricoles". 8/82.

PRINCIPALES ZONES DE PRODUCTION DU POIVRON
EN ESPAGNE d'après les statistiques espagnoles.



EVOLUTION DES EXPORTATIONS ITALIENNES PAR PRINCIPAUX
PAYS DESTINATAIRES (SOURCE IRVAM)

PAYS DE DESTINATION	1979	1980	1981	1982	1983
RFA	527.335	534.385	424.049	399.577	322.462
%	72,6	72,6	70,8	71,3	71,6
FRANCE	48.509	46.400	32.074	28.014	25.982
%	6,7	6,3	5,3	5,0	5,8
BELG-LUX.	18.313	20.014	16.567	14.046	14.185
%	2,5	2,7	2,8	2,5	3,1
PAYS BAS	11.661	7.831	11.730	10.758	7.697
%	1,6	1,1	2,0	1,9	1,7
ROYAUME-UNI	4.888	4.723	2.461	1.329	1.502
%	0,7	0,6	0,4	0,2	0,3
DANEMARK	3.267	6.094	5.406	2.823	1.685
%	0,4	0,8	0,9	0,5	0,4
IRLANDE	215	5	-	51	-
%	-	-	-	-	-
GRECE	4	1.204	12	25	7
%	-	0,2	-	-	-
Total CEE	614.192	620.656	492.299	456.623	373.520
%	84,2	84,3	82,2	81,4	82,9
SUISSE	71.643	62.802	59.004	58.831	46.970
%	9,8	8,5	9,9	10,5	10,4
SUEDE	24.091	27.565	28.799	26.449	17.855
%	3,3	3,8	4,8	4,7	4,0
AUTRICHE	17.122	22.007	15.785	47.156	11.180
%	2,4	3,0	2,6	3,1	2,5
Autres	2.535	2.912	2.859	1.590	1.111
%	0,3	0,4	0,5	0,3	0,2
TOTAL	729.583	735.942	598.746	560.650	450.636
%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Fonte ISTAT

UNITE: LE QUINTAL.

TABLEAU N° 2

ITALIE

EVOLUTION DES EXPORTATIONS ITALIENNES DE POIVRONS
(SOURCE ISTAT/IRVAM)

ANNEES	MILLIERS DE QUINTAUX	MILLIONS DE LIRES ITALIENNES
1979	729.6	37.230
1980	735.9	42.980
1981	598.5	39.840
1982	560.6	41.350
1983	450.6	37.700

TABLEAU N° 3

ITALIE

BILAN D UTILISATION DU POIVRON EN ITALIE
EN MILLIERS DE QUINTAUX . SOURCE IRVAM

UTILISATIONS	SYNTHESE 1983	PREVISIONS 1984
PRODUCTION TOTALE	4.760	4.500
IMPORTATIONS	35	40
DISPONIBILITES COMMERCIALISABLES	4.365	4.140
EXPORTATIONS	451	500
DISPONIBILITES POUR MARCHÉ INTERIEUR	3.914	3.640
UTILISATIONS INDUSTRIELLES	280	280

PRINCIPALES ZONES DE PRODUCTION DU POIVRON: MOYENNE 1979
 1980
 EN % DE LA PRODUCTION TOTALE. 1981

CARTE DES REGIONS ITALIENNES ET DE LEUR CAPITALE
REGIONALE



Source: "Panorama des fruits et légumes d'Italie", Ministère de
 l'Agriculture, Italie.

— DISTRIBUTION VARIETALE EXPRIMEE EN % DU TOTAL NATIONAL PREVU POUR 1984.

YOLO ET CALIFORNIAN WONDER	25%
CORNO DI BUE (CORNE DE BOEUF)	17%
LAMUJO	16%
GROSSO DI NOCERA (GROS DE NOCERA)	12%
QUADRATO D'ASTI (CARRE d'ASTI)	11%
VERDE DI NAPOLI (VERT DE NAPLE)	8%
POIVRON D'ASTI	2%
Autres variétés	9%

SOURCE: IRVAM.

— CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE CES VARIETES:

SOURCE: MONSIEUR SEINCE; station expérimentale de Puyricard.

YOLO WONDER: Fruit carré et court, épiderme lisse, rouge à maturité, chair épaisse, très ferme. Poids moyen 120/240 g.
Variété mi-tardive qui se cultive en plein champ et en serre.
Bonne productivité.

LAMUJO: Fruit assez allongé à 3/4 loges, épiderme lisse, rouge à maturité, chair épaisse, très ferme. Très précoce et très productif, il se cultive en serre essentiellement et un peu en plein champ.

CALIFORNIA WONDER: Correspond au type YOLO WONDER: type carré, chair épaisse, mi précoce, productif sur une longue période.

CARRE DOUX D'ASTI: Chair épaisse, cloisons marquées très déprimé à l'attache pistillaire et pédonculaire.

CORNE DE BOEUF: Chair assez épaisse, très allongé et pointu; les pertes au parage peuvent être assez importantes. Rouge brillant à maturité, coloration homogène.

HELDOR F₁: Jaune à maturité.

GROS DE NOCERA: Type LAMUJO (?).

CARRE D'ASTI, GROS DE NOCERA et CORNE DE BOEUF sont des variétés locales d'Italie; il risque d'y avoir parmi elles de nombreuses populations.

Selon monsieur POCHARD (INRA MONTFAVET) le CARRE D'ASTI peut donner du rouge et du jaune, du piquant ou du doux, le rouge étant légèrement piquant. Le CORNE DE BOEUF existe également en rouge et en jaune mais c'est un poivron très doux. Le CALIFORNIA WONDER est en général cueilli vert, le GROS DE NOCERA est rouge ou jaune. HELDOR est bien jaune à maturité.

GRAPHIQUE N° 9

ITALIE

REPARTITION MENSUELLE DES EXPORTATIONS ITALIENNES DE POIVRONS
POUR LA CAMPAGNE 1982/1983.



SOURCE: CFCE.

TABLEAU N° 5

PAYS-BAS

quantités x 1000 t	1980	1981	1982	1983
production commerciale	32,1	33,9	40,2	43,6
importations	9,3	12,9	18,0	18,8
dont Iles Canaries	4,5	6,1	9,3	7,7
Espagne	1,1	3,7	5,1	8,4
Israël	1,2	0,9	1,2	0,7
exportations	26,5	30,2	38,5	43,4
dont réexport	6,0	8,2	12,5	10,5
vers RFA		13,7	20,0	22,0
Royaume Uni		6,5	6,9	8,4
UEBL		2,3	2,8	2,8
Finlande		2,2	2,3	1,6
Suède		1,5	1,9	1,8
Norvège		1,5	1,7	2,0
Danemark		1,2	1,4	1,8
retrait	0,3	0,2	0,5	0,5
industrie	0,5	0,9	0,9	
consommation intérieure en kg/habitant	1,0	1,09	1,38	

Source: PGF/KCB

PRODUCTION ET IMPORT-EXPORT DU POIVRON AUX PAYS-BAS.

TONNAGES REALISES PAR DEPARTEMENT DE
PRODUCTION

Campagne 1983

DEPARTEMENTS	TONNAGES REALISES (kgs)	% par rapport au total réalisé	% réalisé par rap- port au souscrit	(pour mémoire) TONNAGES REALISES en 1982	% par rapport au total réa- lisé 1982
SUD EST					
VAUCLUSE	93.509.689	30,57		106.374.811	28,299
GARD	71.113.302	23,25		81.892.254	21,785
DROME	38.239.150	12,50		42.152.197	11,213
BOUCHES DU RHONE	35.123.173	11,48		36.377.039	9,677
HERAULT	12.037.349	3,94		24.691.402	6,568
ARDECHE	233.830	0,08		430.910	0,115
ALPES DE HTE PROVENCE	182.832	0,06		55.240	0,015
VAR	79.570	0,02		152.897	0,041
Total Sud Est	250.518.895	81,90	52,22	292.126.750	77,713
ROUSSILLON					
AUDE	471.782	0,15		452.813	0,120
PYRENEES ORIENTALES	1.091.788	0,36		1.116.127	0,297
Total Roussillon	1.563.570	0,51	22,18	1.568.940	0,417
SUD OUEST					
LOT ET GARONNE	46.484.056	15,20		66.162.656	17,601
GIRONDE	2.338.966	0,77		4.851.771	1,291
DORDOGNE	1.162.503	0,38		5.057.304	1,345
TARN ET GARONNE	1.087.417	0,36		2.087.888	0,555
LOT	2.590.826	0,85		3.132.776	0,833
GERS	98.311	0,03		411.316	0,109
CHARENTE	-	-		448.557	0,119
INDRE ET LOIRE	-	-		64.337	0,017
Total Sud Ouest	53.762.079	17,59	48,40	82.216.605	21,870
TOTAL GENERAL	305.844.544	100	51,15	375.912.295	100

AIDES CEE (REGLEMENT 1152/78): Résumé et analyse rapide.

Deux cas doivent être distingués, celui du prix minimum versé aux producteurs et celui des aides aux transformateurs.

1/ LES AIDES AUX PRODUCTEURS:

En fixant un prix minimum de la matière première semblable dans tous les pays de la CEE, *ce règlement devait supprimer la concurrence au niveau de l'achat de la matière première.

Bien que présentant de nombreux avantages, cette politique s'avère au fil des ans remplie d'inconvénients:

- Les avantages: au début de la période 1978/1982, les aides CEE ont permis aux entreprises de s'approvisionner en plus grandes quantités sur le plan local. Il en est résulté durant une brève période une baisse des importations donc une diminution du déficit du commerce extérieur.
- Les inconvénients: il semble que l'instauration du prix minimum ait figé les structures agricoles et bloqué la progression de la mécanisation de la récolte. De plus, au niveau du marché français et européen l'harmonisation des distortions de concurrence ne s'est pas produite. Des prix inférieurs au prix minimum ont été payés aux producteurs dans la plus part des pays. Les fabricants italiens en particuliers, ont produit sur le papier des quantités importantes sur lesquelles les subventions ont été touchées, lesquelles subventions ont permis d'accroître d'autant leur part de marché au niveau européen (donc français).

2/ LES AIDES AUX TRANSFORMATEURS:

Elles ne sont pas négligeables puisqu'elles se situent par rapport aux prix de revient autour de 45% pour le concentré et 20% pour les spécialités. Elles ont permis au début de la période 1978-1982 aux entreprises de moderniser l'outil de fabrication.

Elle subventionne en fait maintenant la distribution et les consommateurs de la CEE.

SOURCE: "LA FILIERE "TOMATES TRANSFORMEES" PROBLEMES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES"

INRA et Direction des IAA.

* Sauf dans le cas de la Grèce.

EXPORTATIONS DES PAYS DE L'AMITOM

TABLEAU N° 2

I 9 8 3 (obtenues par la SONITO)

PRODUIT : CONCENTRE DE 12 A 30 %

CODE NIMEXE 20 02 35

Zone de destination : C.E.E.

Source AND d'après stat.douanes

	FRANCE	ITALIE	GRECE	ESPAGNE	PORTUGAL	Total AMITOM
vers :						
FRANCE		2 269,9	4 566,0	262,0		7 097,9
BELGIQUE	399,6	2 221,5	1 032,6	18,0	129,6	3 801,3
PAYS-BAS	237,5	2 305,1	5 994,6		703,0	9 240,2
R.F.A.	768,6	16 196,0	6 146,3	20,0	17,8	23 148,7
ITALIE	136,0		2 771,3	37,0		2 944,3
ROYAUME-UNI	495,0	3 289,6	9 099,9	476,0	3 840,5	17 201,0
IRLANDE		27,5	415,5			443,0
DANEMARK	8,3	123,7	994,5	18,0	374,5	1 519,0
TOTAL	2 045,0	26 433,3	31 020,7	831,0	5 065,4	65 395,4

Zone de destination : AUTRES PAYS D'EUROPE

vers :						
ESPAGNE	1,0					1,0
NORVEGE		0,4	109,2	311,0	2 211,3	2 631,9
SUEDE		667,0	29,5	1 738,0	1 624,3	4 058,8
FINLANDE		27,2	242,6	56,0	564,3	890,1
SUISSE	13,6	766,1	1 806,5		5,0	2 591,2
AUTRICHE		428,6	85,5	10,0	390,6	914,7
ESPAGNE		112,6			644,8	757,4
ANDORRE	0,8					0,8
GIBRALTAR		11,9				11,9
TURQUIE			2 012,4			2 012,4
URSS			2 198,0		16 991,9	19 189,9
MALTE		52,9				52,9
HONGRIE		43,0				43,0
BULGARIE		5 550,0	6 921,3			12 471,3
TOTAL	15,4	7 659,7	13 405,0	2 115,0	22 432,2	45 627,3

EXPORTATIONS VERS LA FRANCE DE CONCENTRE DE TOMATES DE 12 A 30% ES
POUR 1982 ET 1983 (SOURCE SONITO).

Origine	1982	1983
ITALIE	3448	2270
GRECE	1897	4566
ESPAGNE	-	262
TOTAL	5345	7098

IMPORTATIONS EN FRANCE DE CONCENTRE DE TOMATES DE 12 A 30% ES
POUR 1982 ET 1983 (SOURCE CFCE ET SONITO + CFCE pour 1982).

Origine	1982	1983
ITALIE	10729	9199
GRECE	1209	4446
ESPAGNE	37	202
MAROC	-	582
TOTAL	12008	14439

UNITES: TONNES.

IMPORT-EXPORT FRANCE DU DOUBLE CONCENTRE DE
TOMATES (ES 28%), du mois de juillet 1982
au mois de juin 1983.

FRANCE

IMPORTATIONS

PAYS d'origine	CAMPAGNE EN COURS		
	Quantites !en tonnes!	Prix par kg !en \$ US	Prix par kg !en Monnaie Nat

FRANCE	3.000	0.661	4.667
ITALIE	7129.600	0.701	4.934
GRECE	2992.300	0.569	4.061
ESPAGNE	103.600	0.421	3.137
TURQUIE	6.800	0.623	4.559
=====			
TOTAL	10235.300	0.659	4.660

PAYS CEE	10124.900	0.662	4.676
ESPAGNE	103.600	0.421	3.137
AUTRES PAYS	6.800	0.623	4.559
=====			
TOTAL	10235.300	0.659	4.660

Au cours de 100 unites nationales= 14.15 \$ US

EXPORTATIONS

PAYS de destination	CAMPAGNE EN COURS		
	Quantites !en tonnes!	Prix par kg !en US	Prix par kg !en Monnaie Nat !

BELGIQUE	185.900	0.651	4.432
PAYS-BAS	353.100	0.637	4.407
R.F.A.	599.300	0.684	4.862
ITALIE	159.700	0.642	4.433
ROYAUME-UNI	720.100	0.668	4.708
DANEMARK	8.300	0.890	6.506
SUISSE	5.200	0.640	4.423
ESPAGNE	1.000	1.426	11.000
ANDORRE	1.300	1.167	8.462
TUNISIE	4100.300	0.791	5.615
MAURITANIE	2.200	0.697	5.000
MALI	39.300	0.726	4.962
HAUTE-VOLTA	151.800	0.727	5.020
NIGER	1.400	1.842	12.857
SENEGAL	1.200	0.913	6.667
GUINEE	208.100	0.881	6.223
COTE D'IVOIRE	666.500	0.629	4.380
TOGO	4.600	0.760	5.435
BENIN	150.000	0.863	6.180
NIGERIA	361.200	0.840	6.066
CAMEROUN	2054.900	0.791	5.672
SAO TOME PRI	0.600	0.486	3.333
GABON	251.600	0.805	5.700
CONGO	22.500	0.722	5.200
ANGOLA	5.300	0.760	5.283
DJIBOUTI	20.700	0.752	5.266
SEYCHELLES	0.900	1.259	8.889
REUNION	103.200	0.861	6.017
COMORES	120.400	0.963	6.860
MAYOTTE	33.500	0.933	6.657
AFRIQUE SUD	43.400	0.835	5.853
U.S.A.	741.800	0.707	5.019
GUADELOUPE	197.400	0.853	6.018
MARTINIQUE	146.900	1.205	8.489
GUYANA	45.200	1.156	8.164
LIBAN	13.700	0.714	5.474
ISRAEL	273.900	0.669	4.637
JORDANIE	18.700	0.614	4.332
ARABIE SAUD	2.600	0.915	6.538
QATAR	63.500	0.740	5.024
ABOU DHABI	0.500	0.778	6.000
CHARDJA	38.300	0.568	3.943
AUSTRALIE	219.100	0.708	5.126
NOUV. CALED.	42.600	0.879	6.197
VANUATU	4.500	0.796	5.556
POLYNESIE	19.000	0.704	5.000
=====			
TOTAL	12205.200	0.764	5.415

CEE	2026.400	0.665	4.661
AUTR. EUROPE	7.500	0.836	6.000
AFRIQUE	8343.600	0.787	5.591
AMERIQ. NORD	741.800	0.707	5.019
AUTRES PAYS	1085.900	0.813	5.734
=====			
TOTAL	12205.200	0.764	5.415

Au cours de 100 unites nationales= 14.11 US

PRODUCTION DE TOMATES DESTINEES A LA TRANSFORMATION EN 1982 ET 1983:

QUANTITES EN QUINTAUX.

R E G I O N		1 9 8 2	1 9 8 3
-	LOMBARDIE	348.000	523.046
-	TRENTIN	66.000	96.780
-	VENETIE	29.000	68.573
-	EMILIE ROMAGNE	7.984.000	9.700.386
-	TOSCANE	328.000	424.228
-	OMBRIE	130.000	168.673
-	MARCHE	218.000	242.893
-	LATIUM	1.503.000	2.151.237
-	ABRUZZES	286.000	352.276
-	MOLISE	135.000	140.000
-	CAMPANIE	14.954.000	21.215.199
-	POUILLES	1.818.000	3.207.086
-	BASILICATE	138.000	315.064
-	CALABRE	2.000.000	4.404.473
-	SICILE	350.000	545.555
-	SARDAIGNE	268.000	441.409
<u>I T A L I E :</u>		<u>30.555.000=</u>	<u>43.996.878=</u>

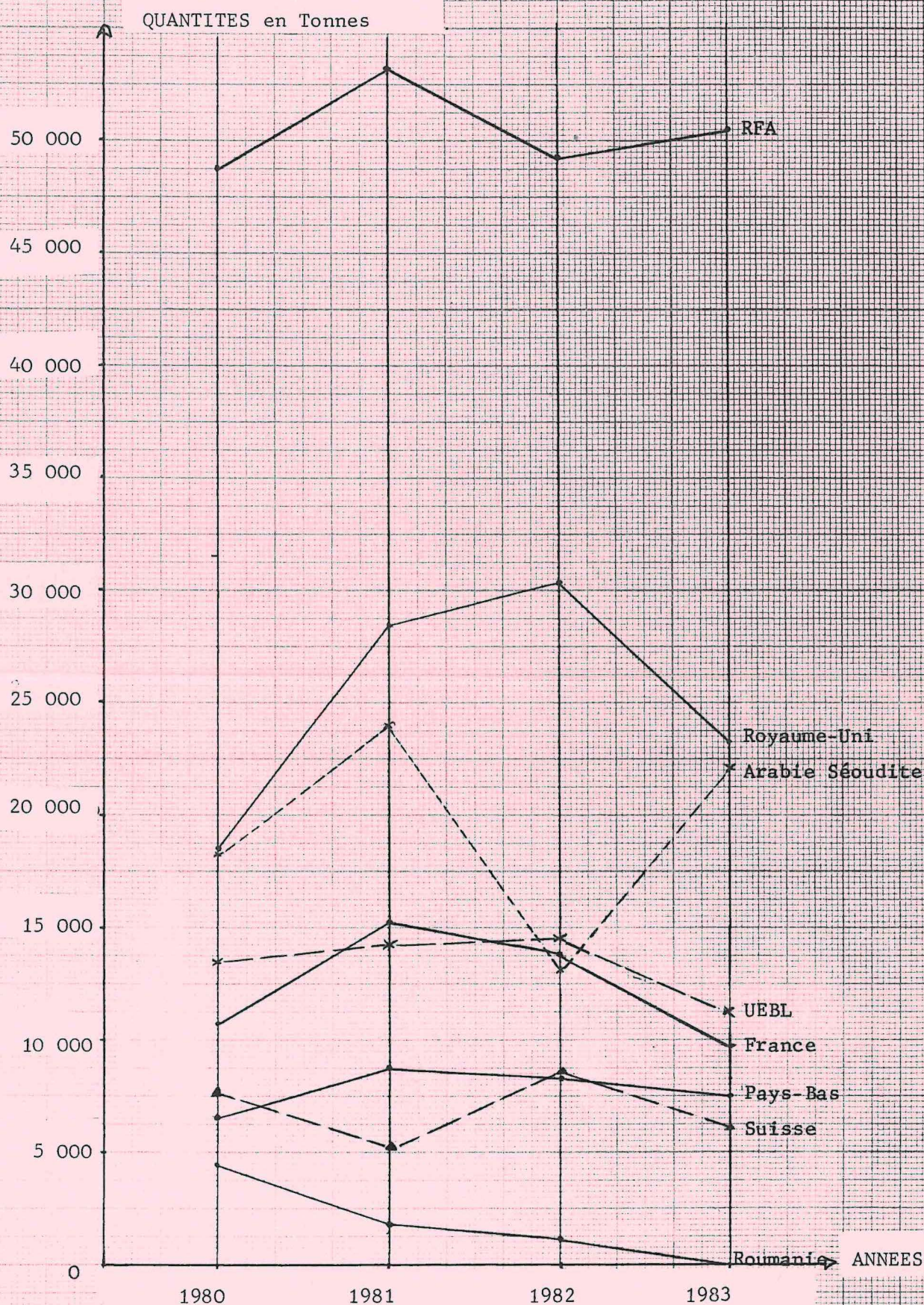
SOURCE: CFCE ROME.

CARTE DES REGIONS ITALIENNES ET DE LEUR CAPITALE
REGIONALE



EVOLUTION DES EXPORTATIONS ITALIENNES DES CONCENTRE DE TOMATES
(TOUTES CATEGORIES) DE 1980 A 1983.

SOURCE : CFCE.

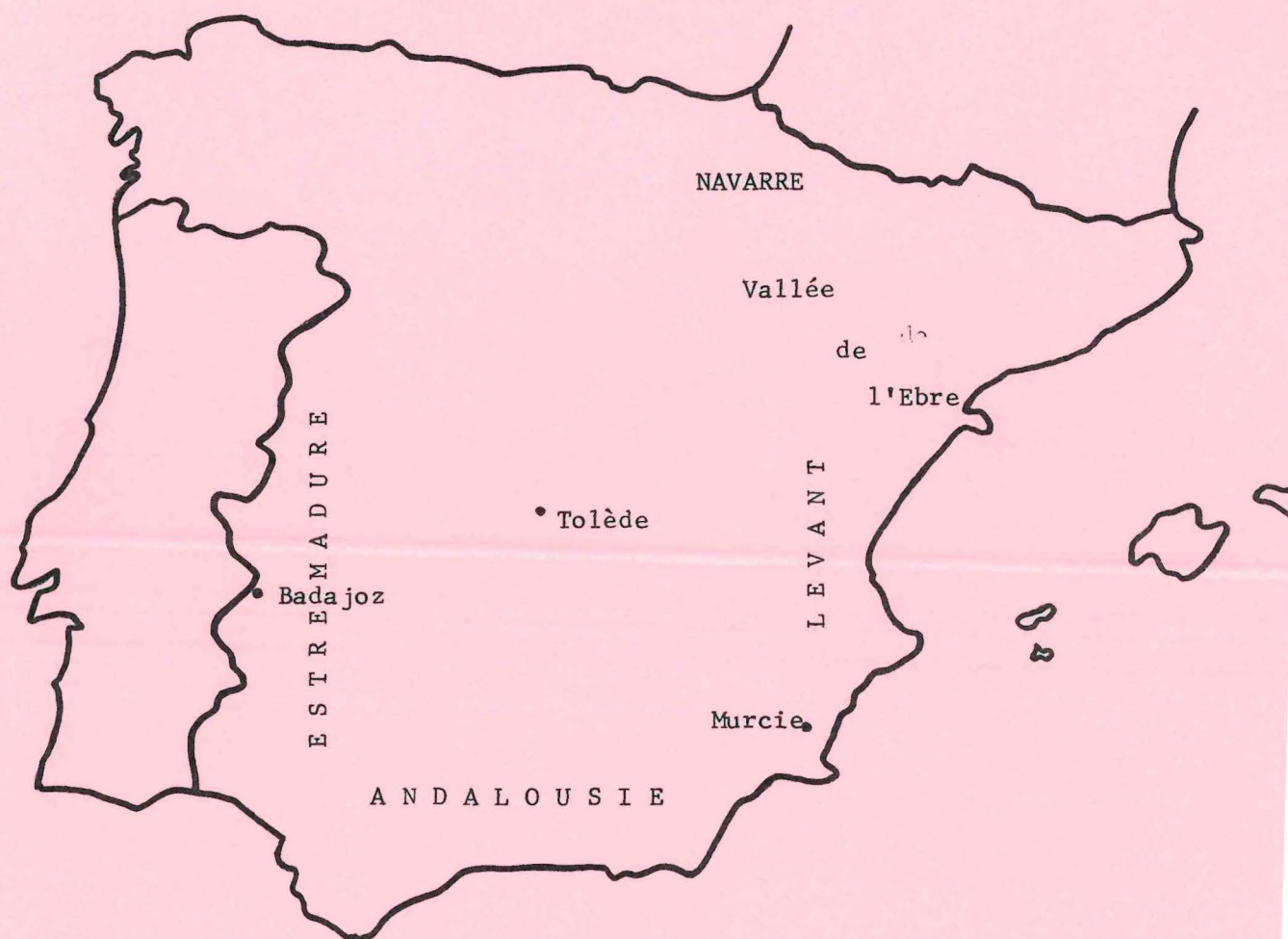


EXPORTATIONS ITALIENNES DE CONCENTRE DE TOMATES ES 12 A 30% (CODE 020.02.350)

DESTINATION	en tonnes QUANTITES	VALEUR EN 1000 LIRE
PAYS DE LA CEE		
FRANCE	22.698	2.107.882
BELGIQUE-LUX.	22.215	2.085.418
PAYS BAS	23.050	1.483.231
RFA	161.960	12.684.294
ROYAUME UNI	32.896	3.635.961
IRLANDE	275	33.168
DANEMARK	1.237	147.483
TOTAL CEE	264.331	22.177.437
AUTRES PAYS		
ARABIE SEoudITE	127.418	10.891.637
TOGO	25.369	3.068.367
MAURITANIE	27.721	3.279.661
BENIN	40.734	4.613.620
BULGARIE	55.500	4.827.033
USA	45.710	4.476.819
COTE D'IVOIRE	22.051	2.373.566
KOWEIT	37.162	3.752.952
YEMEN DU NORD	34.349	2.671.030
CAMEROUN	45.543	4.801.840
EMIRATS ARABES	28.210	2.368.650
ALGERIE	38.918	3.561.481
AUTRE DESTINATION	152.238	15.823.860
TOTAL AUTRES PAYS	680.923	66.510.516
<u>TOTAL GENERAL</u>	<u>945.254</u>	<u>88.687.953</u>

SOURCE: CFCE ROME

CARTE DES PRINCIPALES REGIONS PRODUCTRICES DE TOMATES
ET DES PRINCIPALES ZONES DE TRANSFORMATION.



CONCENTRES DE TOMATE - TOUTES CONCENTRATIONS

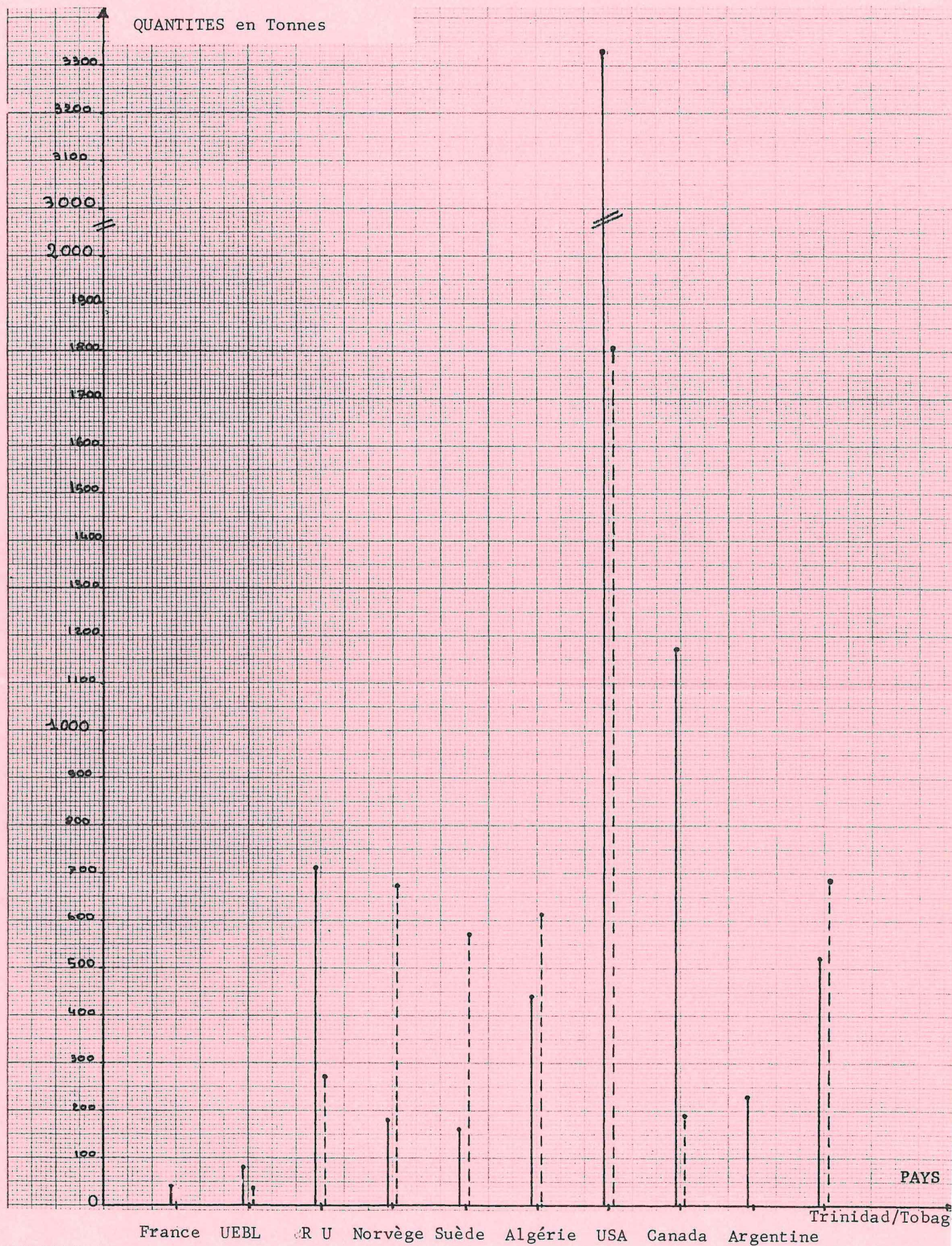
EXPORTATIONS ESPAGNOLES EN 1982.

Pays de destination	quantités en tonnes	prix par kg en US	prix par kg en Pesetas
FRANCE	988	1,803	234,994
BELGIQUE	343	0,379	46,700
PAYS-BAS	715	2,083	266,915
R.F.A.	1 437	2,095	268,213
ROYAUME-UNI	3 318	0,941	118,880
IRLANDE	30	2,131	283,498
DANEMARK	406	0,398	52,924
GRECE	8	2,310	277,250
NORVEGE	1 460	0,861	108,174
SUEDE	4 705	0,489	61,928
FINLANDE	278	0,492	63,892
SUISSE	237	2,030	244,711
AUTRICHE	874	0,730	92,796
ANDORRE	143	0,204	24,965
ROUMANIE	19	0,226	30,474
ALGERIE	5 679	0,513	65,211
EGYPTE	15	0,639	81,000
SOUDAN	1 756	1,221	154,762
MAURITANIE	86	0,461	57,935
SENEGAL	21	0,518	59,571
PAYS NON DETERMINES	1	0,774	87,500
COTE D'IVOIRE	20	0,680	97,600
NIGERIA	493	0,813	91,864
CAMEROUN	1	0,540	61,000
GUINEE EQUATORIALE	1	0,242	27,000
GABON	1	1,094	144,000
DJIBOUTI	1	0,684	76,389
MOZAMBIQUE	4	0,679	85,750
MALAWI	306	0,636	78,827
AFRIQUE DU SUD	74	2,450	325,973
U.S.A.	7 934	0,756	95,006
CANADA	2 083	0,616	77,756
COSTA RICA	2	3,135	412,500
JAMAIQUE	95	0,719	92,589
TRINIDAD	1 307	1,003	123,908
ANTILLES NEERLAND.	7	0,701	81,714
COLOMBIE	1	3,127	349,000
CHILI	3	3,379	425,733
LIBAN	61	0,819	113,937
IRAK	6	0,688	76,833
ARABIE SAOUDITE	72	0,808	103,236
QATAR	1	0,504	61,000
CHARDJA	6	0,996	115,500
OMAN	12	0,400	54,667
MALAISIE	128	0,803	115,195
SINGAPOUR	307	0,659	86,700
JAPON	122	2,148	270,795
AUSTRALIE	218	1,059	127,433
PAYS NON DETERM.	4	3,614	433,750
=====			
TOTAL	34 034	0,823	104,180
au cours de 100 Pesetas = 0,79 US			

Source AMITOM d'après Douanes

EXPORTATIONS ESPAGNOLES DE CONCENTRE DE TOMATES 12 A 30% ES
EN 1981 (—) ET 1982 (---). SOURCE: CFGE.

QUANTITES en Tonnes



POINT DE VUE AGRUTOM SUR LES CONDITIONS DE
PRODUCTION ESPAGNOLES DU CONCENTRE DE
TOMATES.

1/ Problèmes touchant la production espagnole :

- . augmentation des coûts de production
 - hausse continue des salaires
 - coût de la matière première
 - coût de l'énergie
 - coût de l'argent
- . concurrence déloyale des membres de la C.E.E. qui n'ont pas répercuté intégralement la hausse des coûts de production sur les prix à l'exportation.
- . apparition de la Grèce
- . aides insuffisantes des pouvoirs publics espagnols
- . Droit de douane de 18% pour le concentré espagnol à l'entrée de la C.E.E. contre 12,6% pour le Portugal et 0% pour la Turquie dans la limite d'un quota de 16.000 tonnes.
- . surcapacité latente : 65% max. d'utilisation d'où poids des frais généraux
(1)

2/ Propositions

- * amélioration des cultures à tous niveaux: choix des variétés, techniques culturales, mécanisation (objectifs de parcelles de 5-10 ha).
- * amélioration de l'outil industriel
- * élargir la gamme des produits à plus forte valeur ajoutée, genre sauces, ketchup.
- * regroupement des actions commerciales à l'extérieur
- * révision des aides à l'exportation
établissement d'un plan sur 4-5 ans (planification des cultures et de la transformation en fonction des débouchés prévisibles, et de contrats pluri-annuels).

SOURCE: CFCE d'après AGRUTOM.

(1) " A cause de ces handicaps l'industrie espagnole, capable de fabriquer 85 000 T de concentré, n'en fabrique que 55 000 T soit un taux d'utilisation de 65%." (SOURCE SONITO d'après AGRUTOM).

EVOLUTION 1981/1982 DES EXPORTATIONS GRECQUES DE CONCENTRE DE TOMATES
DE 12 A 30% ES. (Principales exportations).

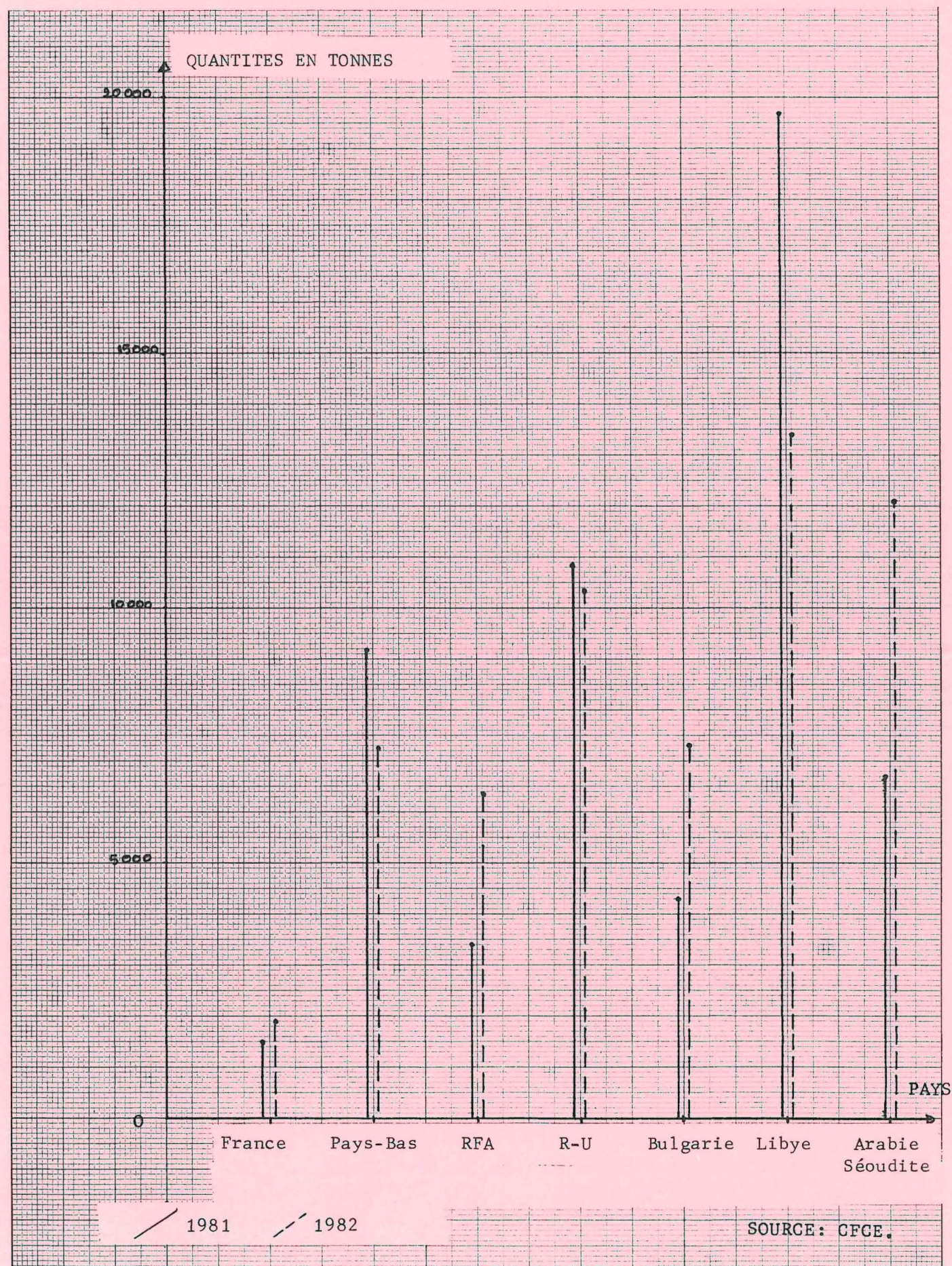


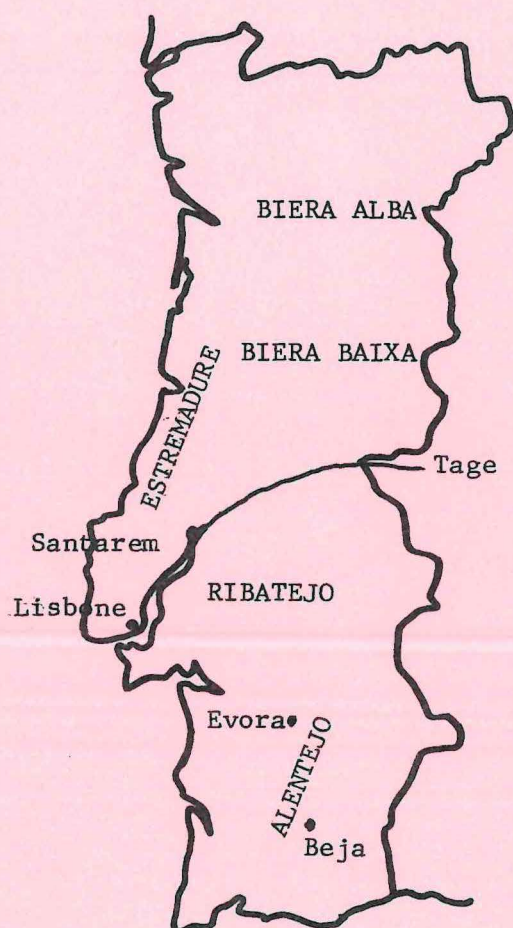
TABLEAU N° 7

PRINCIPALES ZONES DE PRODUCTION DE LA TOMATE DESTINEE A LA TRANSFORMATION
INDUSTRIELLE AU PORTUGAL.

PROVINCE	DISTRICT	1 9 7 5		1 9 8 0		EVOLUTION
		TONNES	%	TONNES	%	
RIBATEJO	SANTAREM	300 728	36,4 %	166 853	36,5 %	- 44,5 %
ESTREMADURA	LISBOA	110 728	13,4 %	64 859	14,2 %	- 41,4 %
	SETUBAL	115 822	14,0 %	43 395	9,5 %	- 62,5 %
ALTA ALENTEJO	P ORTALEGRE	103 192	12,5 %	71 223	15,6 %	- 31,0 %
	EVORA	68 454	8,3 %	40 216	8,8 %	- 41,3 %
BAIXO ALENTEJO	BEJA	94 922	11,5 %	57 746	12,6 %	- 39,2 %
AUTRES REGIONS	-	32 179	3,9 %	12 346	2,7 %	- 61,6 %
T O T A L	-	826 119	100,- %	456 638	100,- %	- 44,7 %

SOURCE: SONITO d'après le bulletin mensuel de statistiques agricoles.

PORTUGAL: PRINCIPALES ZONES DE PRODUCTION
DE TOMATES DESTINEES A LA TRANSFORMATION.



EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE CONCENTRE

(toutes concentrations confondues) SOURCE: SONITO

Destination	1979	1980	1981	1982
TOTAL	76 576	85 344	80 440	56 720
FRANCE	24	-	-	-
BELGIQUE	302	152	78	38
PAYS BAS	2 502	2 489	1 362	2 184
R.F.A.	622	247	-	-
ITALIE	120	360	-	-
ROYAUME-UNI	15 260	17 738	7 379	3 139
IRLANDE	36	166	-	-
DANEMARK	2 578	2 715	2 043	1 400
C.E.E.	21 444	23 867	10 862	6 761
ISLANDE	9	7	28	2
NORVEGE	2 874	4 122	1 723	2 548
SUEDE	2 143	2 527	2 812	2 481
FINLANDE	633	595	763	695
SUISSE	706	1 598	185	88
AUTRICHE	2 045	2 207	1 517	1 027
ESPAGNE	6	-	-	14
URSS	18 798	20 350	24 484	16 110
POLOGNE	174	-	-	10
CAP VERT	70	68	65	66
SENEGAL	1 382	367	198	-
GAMBIE	-	-	11	-
GUINEE BISSAU	-	169	118	814
GUINEE	84	-	198	-
SIERRA LEONE	-	-	10	-
COTE D'IVOIRE	505	99	793	645
NIGERIA	19	-	-	-
CAMEROUN	-	40	-	-
ZAIRE	97	37	118	-
ANGOLA	416	1 520	910	252
TANZANIE	-	-	98	295
MOZAMBIQUE	2	11	7	36
SAO TOME	90	67	12	-
MALAWI	5	-	-	-
AFRIQUE DU SUD	-	-	811	-
BENIN	57	-	-	-
U.S.A.	1 024	3 207	10 330	10 582
CANADA	9 795	12 260	12 853	9 247
GRENADE	10	15	5	5
HONDURAS	-	-	306	-
REP.DOMINICAINE	-	-	16	-
BELIZE	9	6	3	5
COSTA RICA	40	90	-	-
INDES OCCIDENT.	215	112	86	43
PANAMA	320	449	-	-
ANTILLES HOLL.	66	94	79	147
LA BARBADE	61	-	32	30
GUYANE	10	-	-	16
JAMAIQUE	43	36	45	36
SURINAM	116	123	32	-
TRINIDAD	745	437	28	336
CURACAO	10	24	-	-
MARTINIQUE	-	-	10	-
COLOMBIE	220	-	-	-
VENEZUELA	-	-	1 087	-
EQUATEUR	225	1 868	2 495	820
PEROU	1 420	1 050	1 386	165
ARGENTINE	1 888	-	105	-
CHILI	-	126	-	-
LIBAN	453	240	39	78
ARABIE SEUD.	17	-	144	390
PHILIPPINES	378	324	182	238
INDONESIE	-	24	18	-
JAPON	6 184	5 318	2 909	2 301
MALAISIE	1 581	1 344	1 118	216
SINGAPOUR	72	330	283	36
NVELLE ZELANDE	-	-	1 102	-
INDE	-	5	-	-
AUSTRALIE	108	200	-	-

LISTES DES ENTREPRISES TRANSMISES PAR QUELQUES
AMBASSADES :

ITALIE

YOUgoslavIE

PAYS-BAS

MAROC

POUR L'ESPAGNE UN DOCUMENT, EN LA POSSESSION DE MONSIEUR BALLAN,
"STRUCTURE DE L'INDUSTRIE DE TRANSFORMATION DES FRUITS ET LEGUMES
EN ESPAGNE". CFCE.

DONNE UNE LISTE TRES COMPLETE D'ENTREPRISES PRODUCTRICES DE LEGUMES,
CONCENTRE DE TOMATES... .

.../...

a) De cornichons en saumure

- . Spijjer, van de Vijver en Zwanenburg B.V. (SVZ) tél: 01608-17321
B.P. 27 tx: 54034
4870 AA ETTEN-LEUR

- . Koелеman Konservern B.V. (saumure + conserves) tél: 01722-3966
Postbus 4 tx: 39902
2460 AA TER AAR

- . H. van Ruiten & Zonen tél: 01713-9011
Postbus 2
2370 AA ROELOFARDENSVEEN

- . Conservernfabriek B.V. tél: 01640-34350
Dr. Ir. van Veenweg 15 tx: 54389
4612 PE BERGEN OP ZOOM

- . LP Uyttewaal B.V. tél: 01723-8475
Postbus 3 tx: 39550
2460 AA TER AAR

b) De tomates et poivrons frais (principales sociétés d'exportation)

- . C. Disselkoen B.V. tél: 01745-3951
Postbus 3 tx: 31241
2678 ZG DE LIER

- . Van Dijk Delft B.V. tél: 015-611261
Postbus 5007 tx: 38013
2600 GA DELFT

- . C. Minnaar B.V. tél: 01892-3988
Postbus 210 tx: 21410
2665 ZL BLEISWIJK

- . Waling van Geest tél: 01748-3841
Monsterseweg 117 tx: 31103
2691 JD 'S-GR'WENZANDE

- . Schut van Soest tél: 01892-5122
Postbus 250 tx: 21158
2665 ZL BLEISWIJK

- . Boers Holland B.V. tél: 010-331255
Bredeweg 22 tx: 27240
2742 KZ WADDINXVEEN

ORGANISMES ITALIENS
concernés par la transformation des produits agroalimentaires

I.N.C.A.

ISTITUTO NAZIONALE PER LE CONSERVE ALIMENTARI

59, via Archimede

00197 ROMA

TEL : 6/ 36 03 901

AIIPA

ASSOCIAZIONE ITALIANA INDUSTRIALI DEI PRODOTTI AGRICOLI

3, via Pietre VERRI

MILANO

TEL : 2/ 708660

A.N.I.C.A.V.

ASSOCIAZIONE NAZIONALE INDUSTRIE CONSERVE ALIMENTARI VEGETALI

58, Piazza dei Martiri

80121 NAPOLI

TEL : 81/ 41 85 13

COMBINATS PRODUCTEURS DE TOMATES

- SAVA
Prehranbana Industrija
75320 - BIJELJINA
- ZIK "STRUMICA"
Goce Delcen 30
92400 - STRUMICA
- ZIK "PELAGONJIA"
Novacki Pat bb
97000 - BITOLA
- "BEOGRAD" - SOUR BEOGRAD
11213 - PADINSKA SKELA

Producteurs de Légumes surgelés.

ELAN
Jovana Jovanovina-Zmaja 18
21480 SRBOBRAN

DUNAV-TISA-DUNAV
Marsala Tita 23
21000 NOVI-SAD

SLOVENIJA SADJE
Miklosiceva 10
61000 LJUBLJANA

AGROS
24000 SUBOTICA

TAKOVO
118, Industrijaki Prolas
32300 GORNJI MILANOVAC

VOCABCOOP
11000 BELGRADE

PODRAVKA
Marinkovicova 42
43300 KOPRIVNICA

SERBIE

P.K. BEOGRAD
Industrijsko Nasalje
11213 - BEOGRAD- PADINSKA SKELA

Télex: 11457 YU PKB

VOCAR
Marsala Tita 28
15000 - SABAC

Télex: 13414 YU VOCAR

DUSAN ARSIC
Lole Ribara 2
12000 POZAREVAC

Télex: 13210 YU AIK PO

DUNAV TISA DUNAV OOUR ZORA
Petra Drapsina 18
24435 - MOL

Téléph. 86.579/680

P.I.K. TITEL
Marsala Tita 118
21240 - TITEL

Télex: 14252 PIKTIT

VOIVODINE

IFK BANAT OOUR PRIMA
Nikole Tesle 2
23300 - KIKINDA

Tél: 52.409

FLORA
21220 BECEJ

Télex: 14101

FK SOMBOR
Apatinski put 1
25000 SOMBOR

Télex: 15340 YU SBR

PIK TAMIS
Trg Borisa Kidrica 6
26000 - PANCEVO

Télex: 13113

KOSOVO

AGROKOSOVO
Marsala Tita bb
38000 PRISTINA

MACEDOINE

KUMANOVO
Jna br.21
91300 - KUMANOVO

Télex: 51215 YU ZIKMV

STRUMICA
Goce Delcev 30
92400 - STRUMICA

Télex: 53-684

POVARDARIE
Marsal Tito bb
91440 - NEGOTINO

Télex: 53465 YU POV NEG

ENTREPRISES MAROCAINES SUSCEPTIBLES DE

FOURNIR DES CORNICHONS

- A M A B I L E
44, rue de l'Atlas - b.p. 408
CASABLANCA 02 - tél. (9) 25.40.34

- C O N A S U D
58, rue Ibn Tofaïl (q.i.) - B.P. 530
MARRAKECH - tél. (04) 312.24 - Télex : 72 981 M

- C O V E M
73, Bld My Slimane -
CASABLANCA 05 - tél. (9) 24.43.06 - 24.43.55 - Télex : 25 601 M

- S O F A C O
Rue Akenssous (Dokkarat) - b.p. 64 -
F E S - tél. (06) 245.58 et 245.73 - Télex : 51 037 M

- S O F I A G
Quartier Industriel de Sidi Brahim - b.p. 236
F E S - tél. (06) 410.46

- V. C. R.
52, rue de Provins
CASABLANCA 05 - tél. (9) 30.74.07 - 30.54.56 - Télex : 26 815 et 26 744 M

- V. M. M.
9, rue Saint-Emilion
CASABLANCA 03 - tél. (9) 30.33.36 et 30.94.39 - Télex : 26 971 M

LISTE DES ORGANISMES ET ASSOCIATIONS CONTACTES

APRIA (Association pour la Promotion des Industries de l'Agriculture)
35 rue du G^{ral} Foy. Paris 75 008. tel: (1) 293 19 24.

CFCE (Centre Français du Commerce Extérieur)
10 avenue Léna. Paris 75 783. tel: (1) 505 30 00.

CTIFL (Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes)
22 rue Bergère. Paris 75 009. tel: (1) 770 16 93.

CTPA (Centre Technique des Produits Agricoles)
42-44 rue d'Alésia. Paris 75 014. tel: (1) 327 16 74.

FIG (Fédération des Industries Condimentaires de France)
8 rue de l'Isly. Paris 75 008. tel: (1) 522 56 05.

FIGUR (Fédération des Industries et Commerces Utilisateurs de Basses
Températures)
3 rue de Logelbach. Paris 75 847. tel: (1) 227 40 51.

INRA (Institut National de la Recherche Agronomique)
Etoile de Choisy. Versailles. Route de S^t Cyr. 78 000.
tel: (3) 021 74 22.

INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques)
195 rue de Bercy, tour Gamma "A". 75 582 Paris Cedex 12.
tel: (1) 345 72 31.

OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique)
2 rue André Pascal. Paris 75 775. tel: (1) 524 82 00.

SONITO (Société Nationale Interprofessionnelle de la Tomate)
83 route de Lyon. Avignon. tel: (90) 86 64 39.